HEBDO DE L'ANNÉE

FONDÉ EN 1853

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

147e année Numéro 1 Mercredi 14 avril 1999 72 pages 1$

CAHIER INFO Été



B-1

À l'hôpital, le théâtre, c'est la santé



Des Ambassadeurs champions, même blessés

A-33

La dette zéro de Granby
Saint-Hyacinthe n'en a cure

A-5

Le conseil réfléchit encore au projet Robin

A-6

Le tirage de la Maison Desjardins
«Une fuite résidentielle» vers Mirabel

A-7

Vandalisme au cimetière de Sainte-Rosalie

A-14

De Charenton-le-Pont
Un maire-journaliste et un peintre naïf

A-18

Expo-Habitat remporte un autre succès

A-21

La SAQ au centre-ville
Une lutte qui n'en vaut pas la peine
(Léandre Dion)



A-3

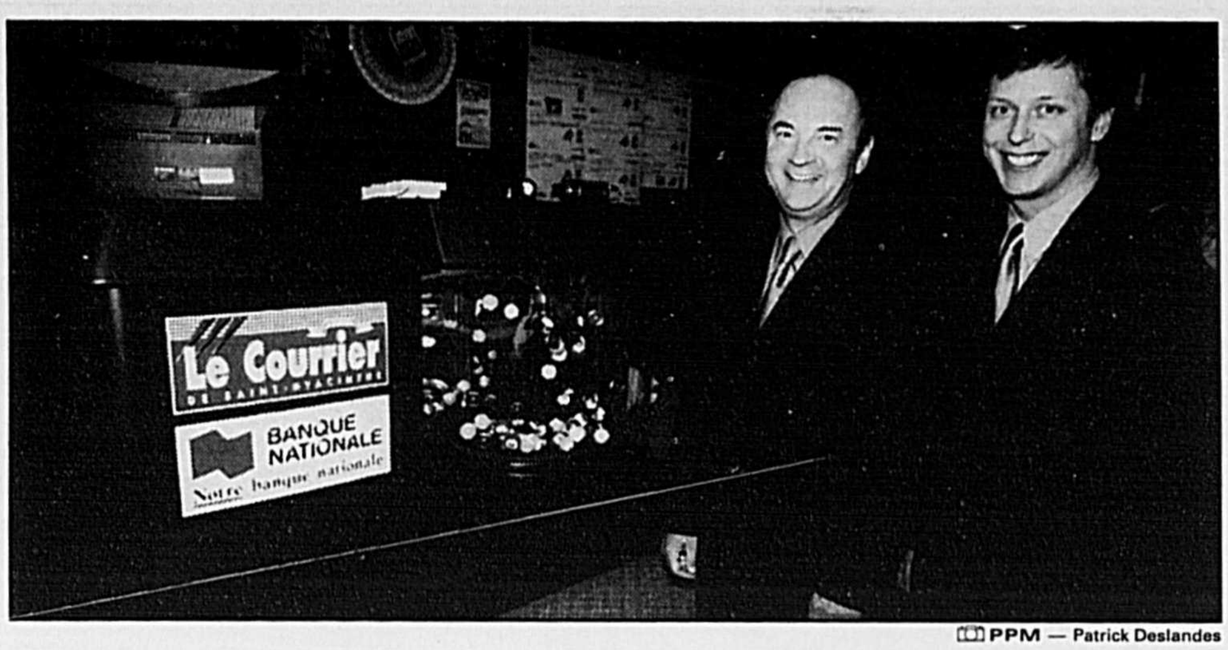
PAPETERIE EXPERT
760 Casavant O.
St-Hyacinthe, Québec
J2S 7S3
Tél.: (450) 773-7777
Fax: (450) 773-5377
•Internet: p.expert@ntic.qc.ca

CFX-L3500 IF
SYSTÈME LASER
MULTIFONCTION



MultiPASS
Le CFX-L3500 IF de Canon est conçu pour répondre aux besoins multifonctionnels de votre bureau.
Canon
0246199

Misez sur la force de nos services et l'expérience de notre équipe!



PPM — Patrick Deslandes

Un nouveau boulier à la Maison du Bingo maskoutaine

Grâce à la commandite de la Banque nationale et du Courrier de Saint-Hyacinthe, la Maison du Bingo maskoutaine a fait l'acquisition d'un tout nouveau boulier, à haut potentiel de gains, évidemment. M. Lévis R. Doucet, vice-président de la Banque nationale pour la région Richelieu Yamaska, et M. Benoît Chartier, éditeur du journal Le Courrier, ont procédé au dévoilement du boulier, devant une autre foule imposante à l'établissemebnt de la rue Cascades.

Dons pour le Kosovo

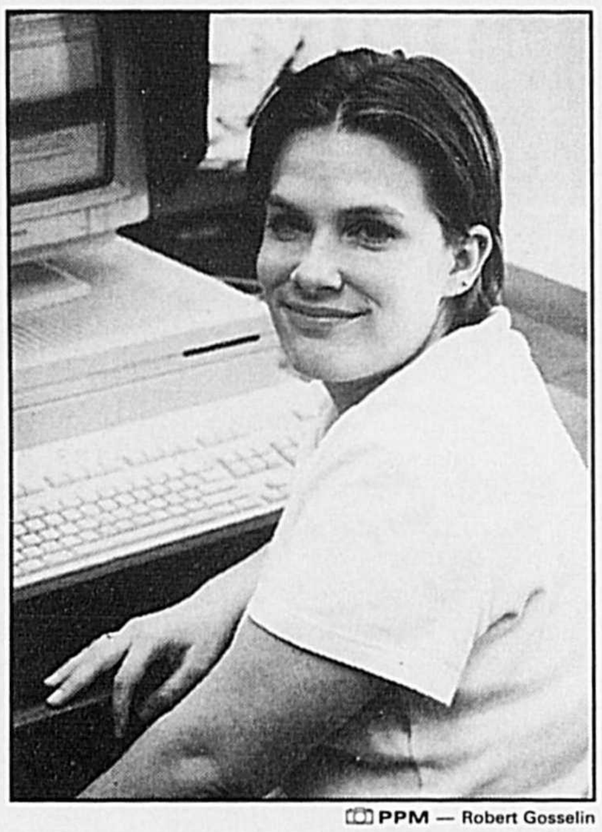
Tous les gens intéressés à faire des dons pour les victimes de la guerre du Kosovo peuvent les faire parvenir à l'adresse suivante : Corporation épiscopale-Kosovo, 1900, rue Girouard Ouest, C.P. 190, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 7B4. Les chèques devront être libellés au nom de la Corporation épiscopale-Kosovo.

Nos chroniques

Automobile	B-29
À vos livres	B-5
Cinéma	B-2
CLD et l'emploi	A-21
Coin des jeunes	B-8
Films à l'écran	B-2
Habitation	B-14
Histoire d'ici	B-8
Internet	B-10
La boîte à images	B-6
Nutrition	B-9
Questions de santé	B-9

Sommaire

Agriculture	A-26
Annonces classées	B-20
Carnet de l'âge d'or	B-11
Carrières et professions	B-25
Économie	A-21
Éditorial	A-8
Faits divers	A-16
Horoscope	B-24
Lettres ouvertes	A-9-10-11
Loteries	A-14
Mots cachés	B-23
Mots croisés	B-24
Nécrologie	B-34
Services à la communauté	B-11
Sports	A-31



PPM — Robert Gosselin

Stagiaire au Courrier

Pour une période de cinq semaines, Julie Tremblay, finissante au Cégep de Jonquière en Art et technologie des média, sera en stage au journal. Durant son séjour, elle accompagnera les journalistes pendant leurs assignations et rédigera aussi des textes à partir de communiqués et d'entrevues qu'elle réalisera.

Vaut mieux en rire



LES HEBDOS DU QUÉBEC

LES HEBDOS SÉLECT DU QUÉBEC INC.

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
À l'extérieur du Canada, 175$ par année
plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

Rumeurs et indiscrétions

Le peintre naïf **Dragan Mihailovic** qui a exposé ses oeuvres à Saint-Hyacinthe l'an passé, grâce à la collaboration du conseiller Normand Bergeron, a donné des nouvelles à ce dernier la semaine passée : il voyait passer les obus et les bombes dans le ciel de Belgrade. Rien de rassurant.

***

Le conseiller **Réal St-Pierre** n'a pas tout dit la semaine dernière en citant les textes de Marie-Chantale Bergeron sur la petite foule du premier soir au Boléro, et de Jean Vigneault sur la salle de spectacles. En fait, le Boléro a attiré, à la suite du texte de la journaliste, plusieurs spectateurs, au moins 100 le jour suivant. Quant à l'éditorial, il prônait une solide et vigoureuse campagne d'information pour convaincre les tièdes d'adhérer au projet d'une salle. Le conseiller opposé à la salle de spectacle, s'est servi de ces textes en en déformant quelque peu le sens.

***

Gardons les conseillers municipaux au tableau d'honneur pour souligner qu'une fois de plus, **Bernard Barré** a été obligé de rapporter publiquement des propos tenus en assemblée fermée, cette fois sur le boisé du Séminaire. Trop de conseillers ont le très fâcheux et détestable défaut de s'exprimer uniquement à huis clos. Pourtant ils ont été élus pour se prononcer PUBLIQUEMENT. Et pas seulement pour déplorer que **le nom d'un quartier** soit ignoré par certains électeurs! Un conseil municipal, ce n'est pas un conclave! Ces huis clos masquent trop souvent la peur ou l'incompétence.

***

Il semble que le ministre Bernard Landry voulait jumeler **Varennes,** dans son comté, avec Charenton-le-Pont. Mais après avoir visité Varennes, les gens du comité du jumelage de cette ville de France, ont réitéré leur intérêt pour la cité maskoutaine, en particulier à cause de la faculté de Médecine vétérinaire.

***

Jacques Girard, le directeur général des élections du Québec, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 41 ans, des suites d'un cancer. Les lecteurs du Courrier se souviendront d'un texte qui lui avait été consacré dans l'édition du 17 mars, lui qui était un ancien du collège Antoine-Girouard. Ses funérailles ont lieu vendredi à la Basilique de Québec.

***

Lise Giguère-St-Martin, directrice de l'école Aux Quatre-Vents, a pris sa retraite lundi. On croit savoir que la lecture, le golf et les grasses matinées sont à l'agenda des prochaines...semaines.

Le saviez-vous ?

De bons petits boires que les **mousseux St-Vincent,** fabriqués à base de sirop d'érable, pour le compte de l'Alcôve. Pratiques à offrir dans les cocktails où plusieurs n'ont pas toujours le goût de consommer de l'alcool.

***

Une mention du journaliste Jean Dumont dans un texte paru mercredi dernier a causé une petite commotion au Pub Le Bouffon. Par inadvertance, le journaliste a associé François Grisé du Bilboquet à l'établissement de la rue Sainte-Anne qui est la propriété exclusive de **Sophie, Manuel et Alain Picard.**

***

Sans lien avec le potin sur les mousseux, sachez que pour se **paqueter la fraise,** c'est difficile de battre les fraises produites en serre à Saint-Hyacinthe. Délicieuses à souhait. Le prix est un peu plus difficile à digérer, il est inversement proportionnel à la taille du contenant.

***

Même si c'est un instrument de promotion et de communication à diffusion restreinte, il faut mentionner que le **rapport annuel du CLD** est offert dans une présentation alléchante, très professionnelle. À l'image de l'équipe dirigée par Mario de Tilly.

***

Le premier prix pour la course des p'tits canards de 1999, c'est le **Grand Tour d'Europe,** en collaboration avec Boislard Poirier. Un voyage de trois semaines, une valeur de 10 000$. C'est **M. Florian Camiré** qui est responsable de la vente des billets et c'est l'athlète de renommée internationale, **Paul-Émile Parenteau,** qui est l'organisateur en chef. Lui il ne nage pas comme un canard, mais comme un petit poulet.

***

Une nouveauté le 5 juin, avant la course, une compétition de son avec la participation de Concepson Autosports et de **M. Dominic Lussier.**

***

La firme maskoutaine **Conceptö** a conçu la nouvelle identité visuelle de **La Cage aux Sports** qui rénove ses 41 restaurants à travers le Québec selon un échéancier de quatre ans. Il s'agit d'un investissement de plus de trente millions de dollars pour le groupe du président **Jean Bédard.**

* * * * *

• Le dévoilement du contenu du rapport sur la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales doit se faire au cours des prochains jours. Avec les fuites médiatiques des dernières semaines, on doit s'attendre à ce qu'il parle entre autres des regroupements de municipalités.

Idéal pour 2e téléviseur, système de son

ANTENNE UHF/VHF/FM



ampli deux sorties, câblage inclus.

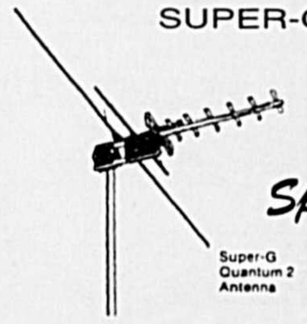
Spécial: **59,99$**

MODÈLE RÉGION ÉLOIGNÉE

Channel Master

SUPER-G QUANTUM 2

Antenne électronique



Spécial: **149,99$**

Vente et installation d'antennes numériques
Installation faite par nos propres techniciens sur demande

JEAN-MARC DARSIGNY TV Inc.

Là où le service est toujours compris à bien meilleur prix

892, Des Cascades, Saint-Hyacinthe
(coin Brodeur)
Tél.: (450)773-1988
Fax: (450)773-2487

02551124

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique
Fondé en 1853

Lucien Martel et associés
Docteurs en optométrie
IRIS
OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS
PLUS DE 80 CENTRES IRIS AU QUÉBEC
1-800-335-8587
773-2210
Galeries Saint-Hyacinthe
0239659

«Je ne suis pas sûr qu'une telle lutte vaille la peine d'être menée»

SAQ : Léandre Dion a peu d'espoir pour le centre-ville



Jean Dumont

La Société des Alcools du Québec doit-elle absolument se trouver une niche au centre-ville, particulièrement dans les locaux de l'ancien magasin La Pomme Rouge? À l'heure actuelle, le député de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, ne semble pas optimiste.

«Il faut se rappeler qu'en 1996, le projet n'a pu se réaliser parce qu'il était entre autres trop difficile d'accès pour les camions de livraison. On souhaitait à l'époque que ce soit plus facile de circuler. Le problème semble être le même.»

Le député de Saint-Hyacinthe ne voudrait pas reprendre le bâton du pèlerin pour mener cette bataille pour conserver la principale succursale de la SAQ au centre-ville. «Je ne suis pas sûr que c'est une lutte qui vaille la peine d'être menée. Je ne suis pas prêt à intervenir pour le moment. Si la situation change, je serais prêt à m'en mêler.»

M. Dion se rappelle qu'à l'époque, la Ville avait fait des pieds et des mains pour conserver la succursale au centre-ville. Un projet de modification, à grands frais, du Marché-Centre, avait même été envisagé pour répondre aux critères de la Société d'État. Toutefois, cette possibilité n'avait pas suscité d'intérêt.

Cette fois-ci, si on regroupe les deux succursales pour en établir une de type «Sélection» dans le nord de la ville, soit au centre commercial ou dans les locaux laissés prochainement vacants par la Quincaillerie Gagnon, le député souhaite tout de même que l'on conserve un point de service au centre-ville.

Quant au pouvoir d'un élu dans ce genre de projet, M. Dion indique «qu'il ne faut pas exagérer la pertinence du poids politique d'un député. Au surplus, il ne faut pas constamment intervenir à tort et à travers dans des dossiers sinon, il n'y aura plus de portée véritable.»

Le bail des deux succursales de la SAQ, tant au centre-ville qu'au centre commercial, se termine le 1er juillet 2000.

Deux succursales

Le dossier de la SAQ avait fait les manchettes en 1996 alors que la société d'État avait fait paraître un appel d'offres pour un projet de relocalisation pour créer une succursale de type *Sélection*.

On voulait un local dans le secteur nord ayant une superficie de 5 500 pieds carrés avec quinze espaces de stationnement. L'avis public dans le journal avait été publié onze mois avant le début du bail appréhendé.

Un branle-bas de combat avait eu lieu pour tenter de conserver une place d'affaires au centre-ville. On avait même proposé en vain le Marché-Centre.

À l'époque, les dirigeants de la SAQ indiquaient que le secteur nord offrait plus de possibilité sur le plan économique que le centre-ville. Avec une succursale beaucoup plus petite aux Galeries, le chiffre d'affaires était de beaucoup supérieur et surtout on recevait annuellement 20 000 clients de plus qu'au centre-ville.

Le projet de regrouper les deux succursales en une seule a finalement avorté en cours de route. Les Galeries Saint-Hyacinthe ne voulaient pas ouvrir le bail qui se terminait seulement en 2000, si bien que la société d'État avait laissé tomber son projet et a prolongé le bail au centre-ville jusqu'en juillet prochain afin de concilier les deux dates pour avoir les coudées franches devant une future décision.



La relocalisation de la succursale de la SAQ au centre-ville risque de faire les manchettes au cours de la prochaine année.

Une ou deux succursales?

La SAQ entame une étude pour trancher la question

(J.D.) — Quinze mois avant l'échéance de ses baux dans les deux succursales de Saint-Hyacinthe, le service de la planification et du développement du réseau de la Société des Alcools du Québec (SAQ) est sur le point d'entamer une étude pour évaluer son orientation.

Par contre, le porte-parole de la SAQ, Jean-Jacques Lapointe, estime qu'il est trop tôt pour dire si la société d'État s'oriente vers la mise en place d'une ou deux succursales dans la région maskoutaine.

«Il y a un tas de critères à évaluer notamment au niveau de la rentabilité et de l'analyse régionale du marché, indique M. Lapointe. Il faut évaluer l'ensemble de l'offre commerciale. Nous verrons également l'achalandage et les tendances du marché.»

Une fois ce travail effectué par les spécialistes de la SAQ, il devrait y avoir à l'automne un appel de propositions dans les médias locaux.

Même si la société d'État a réalisé il y a trois ans à peine une étude similaire pour définir ses besoins à venir, celle-ci doit être actualisée afin de répondre aux nouvelles exigences du marché.

«Depuis ce temps-là, des bières importées, comme la Corona et la Heineken, se vendent en dépanneur plutôt que chez nous. Cela a comme effet de réévaluer la superficie des succursales. De plus, le marché est toujours en changement si bien que les goûts et les modes des consommateurs évoluent. D'ailleurs, il se vend de plus en plus de vin de qualité par rapport à il y a quelques années.»

La SAQ dénombre présentement 335 succursales à la grandeur du Québec. Elle possède trois bannières distinctes à l'intérieur de son réseau. Ainsi, on retrouve 30 bannières de type *Sélection*, qui regroupent entre 2 500 et 3 000 produits, 287 *Classique*, qui possèdent environ 2 000 produits et 17 *Express*, avec moins de 1 000 produits. Il y a également une bannière appelée *Whiskies et compagnie* au centre-ville de Montréal.

La société d'État possède aussi deux comptoirs de *Vins en vrac* à Montréal et à Québec ainsi que des points de service uniquement pour les restaurants et bars.

GOLF
COUPON RABAIS
18 TROUS
15$ en tout temps
5$ 18 trous (par 3)
De 1 à 4 personnes sur présentation de ce coupon
Valide jusqu'au 4 juillet 99
CLUB DE GOLF ST-SIMON
798-2477
0256670

les services informatiques
Widelogique
SERVICES "CLEF EN MAIN" POUR ENTREPRISES
■ Consultation informatique
■ Conception de sites web
■ Développement de logiciels
■ Commerce électronique
■ Intranets/Extranets
0255043
www.widelogique.qc.ca
mf.phaneuf@widelogique.qc.ca 799-5333

SALLE Châtelaine ENR.
525, Grand Rang Saint-François
Saint-Hyacinthe
BRUNCH du DIMANCHE
de 10 h à 13 h
Adultes: 8,50$ tx incluses
enfants 12 ans et - 5,50$ tx incluses
Nouveau SPÉCIAL
9 mai 1999
dimanche de la Fête des Mères
Buffet chaud et froid de 16h à 20h
Adultes: 14,50$ tx incluses
enfants 5 à 12 ans 8,00$ tx incluses
enfants 2 à 4 ans 4,50$ tx incluses
Pour informations et réservations: 773-9082
0256618

La Ville a en banque 4,3 millions

(J.D.) — Avec l'ajout de 1,2 million de dollars provenant de son dernier exercice financier, la ville de Saint-Hyacinthe possède maintenant un coussin de 4,3 millions de dollars, qui correspond en fait à dix pour cent de son budget municipal. Ce pourcentage représente le maximum permis par la loi.

«En agissant ainsi, la Ville s'assure d'avoir à sa disposition des ressources financières pour l'an 2000; cela lui permet de réduire l'utilisation de règlements d'emprunts et de maintenir un niveau d'investissements proportionnel aux besoins de la ville», précise le maire Claude Bernier.

Au cours des prochains mois, Saint-Hyacinthe puisera dans sa banque pour le projet de reconstruction du pont Barsalou. En effet, les travaux, qui devraient durer huit mois, doivent débuter au printemps prochain. À la fin de l'automne 2000, les automobilistes emprunteront une nouvelle voie de circulation toute neuve.

Le projet coûtera au bas mot trois millions de dollars. La participation financière de la ville de Saint-Hyacinthe est de l'ordre de 1,5 million. Le ministère des Transports accepte pour sa part de débourser l'autre moitié. Pour financer le projet, la Ville paiera une partie comptant à même cette réserve.

Toutefois, elle devra conserver un peu beaucoup d'argent en prévision d'une réponse positive du ministère de la Culture et des Communications pour la salle de spectacles au centre-ville.

La ventilation du 1,2 M$

La Ville annonçait la semaine dernière un surplus de 1,2 million de dollars au terme de son exercice financier 1998.

Les recettes non budgétées ont donc été plus importantes que les dépenses non prévues, et cela pour le plus grand bonheur des élus et des administrateurs.

C'est notamment le cas des taxes foncières et des taxes sur les immeubles non résidentiels qui ont généré plus de revenus à Saint-Hyacinthe.

Au niveau des dépenses, les signatures de conventions collectives, et les avantages rétroactifs qui s'y rattachent, ont bien évidemment demandé plus d'argent à l'administration municipale.

Quoi qu'il en soit, voici, à l'aide des deux tableaux ci-joints comment se ventilent les principales recettes et dépenses.

Les réserves et surplus

• Maintien d'une réserve pour éventualités (situations d'urgence)	1 M$
• Réserve pour projets d'immobilisations majeurs (Pont Barsalou, salle de spectacles)	1 266 548$
• Réserve pour paiement comptant d'une partie des immobilisations de 1999	1 M$
• Réserve pour les projets d'immobilisations de 2000	902 000$
• Réserve pour achat de terrains aux fins de développement industriel	60 263$
• Fonds de roulement	98 000$

Les excédents des dépenses en 1998

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
- Assurances générales	43 000$
- Honoraires professionnels (Fonds de pension)	141 500$
- Économies sur dépenses d'opérations	21 100$
- Cours de perfectionnement	37 000$
- Provision pour rétro des cols blancs	(82 800$)
- Transport en commun	(31 200$)
Sous-total	128 600$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
- Employés temporaires - Division Incendie	(130 400$)
- Économies sur les dépenses d'opérations	54 700$
- Provision pour rétro des cols blancs	(53 500$)
- Provision pour rétro des policiers	(242 600$)
Sous-total	(371 800$)
SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS	
- Voirie municipale	79 000$
- Enlèvement de la neige	298 500$
- Coûts supplémentaires - Réseaux de distribution d'eau et d'égout	(29 500$)
Sous-Total	348 000$
SERVICE DU GÉNIE	
- Provision pour rétro des cols blancs	(26 600$)
- Économies - coûts de production de l'usine de filtration	51 100$
- Économies - coûts de production de l'usine d'épuration	66 100$
- Économies sur les dépenses d'opérations	37 400$
Sous-total	128 000$
URBANISME	
- Subvention moindre pour la démolition	25 000$
- Provision pour rétro des cols blancs	(14 600$)
Sous-total	10 400$
LOISIRS ET CULTURE	
- Provision pour rétro des cols blancs	(7 600$)
- Subvention supérieure pour la bibliothèque	(33 000$)
Sous-total	(40 600$)
FRAIS DE FINANCEMENT	
- Dépassement sur les frais de financement	(800$)
Sous-total	(800$)
TOTAL DES ÉCARTS DE DÉPENSES	201 800$

Les excédents des recettes en 1998

RECETTES DE TAXES	
- Taxes foncières générales	207 300$
- Taxes sur les immeubles non résidentiels	233 600$
- Consommation d'eau plus élevée par les industries	49 500$
- Rôles supplémentaires de taxation pendant l'année (eau, égout et ordures)	34 100$
Sous-total	524 500$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
- Ajustement pour le réseau de télécommunications, gaz et électricité	4 000$
- Modification de la valeur des édifices des gouvernements provincial et fédéral	117 600$
Sous-total	121 600$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	
- Services rendus aux autres municipalités	41 900$
- Eau facturée aux autres municipalités	88 300$
- Plus de permis de construction	25 300$
- Amendes et pénalités	138 300$
- Ventes de terrains	104 500$
- Récupération de papier (Ristourne de la Régie des déchets)	99 200$
- Location de glace	(64 000$)
Sous-total	433 500$
TRANSFERTS ET AFFECTATION DES RÉSERVES ET SURPLUS	
- Subvention pour le transport	(28 900$)
- Réserve pour achat de terrains industriels	145 000$
Sous-total	116 100$
TOTAL DES ÉCARTS DE RECETTES	1 195 700$





La dette de Granby à zéro : Saint-Hyacinthe n'en a que faire



Jean Dumont

À chaque année depuis cinq ans, les élus de la ville de Saint-Hyacinthe se font apostropher concernant l'orientation de leurs confrères de Granby qui ont choisi de s'intéresser au remboursement de leur dette avant toute chose.

Mardi dernier, lors du dévoilement des états financiers, le maire Claude Bernier a dû s'astreindre à la même médecine devant les médias au moment où la ville de Granby prépare un *«pow-wow»* en août prochain pour célébrer l'atteinte du déficit zéro.

En 1993, la dette à Granby s'élevait à 71 millions. Cinq ans plus tard, elle était de 11,9 M$ dont 5,5 M$ pour l'ensemble des contribuables.

Pendant ce temps, Saint-Hyacinthe s'oriente vers un déficit de 45 millions de dollars en 2000.

«Ce serait facile de faire comme eux et de se concentrer uniquement sur la dette. Il suffirait de ne pas mettre d'argent dans des infrastructures. Cette année, on investit deux millions pour les bordures, les trottoirs et le resurfaçage des rues, en plus d'un million pour la réfection des égouts dans les secteurs Notre-Dame et La Providence», mentionne-t-il.

«Nous pourrions attendre pour réaliser ces investissements et laisser un prochain conseil municipal s'en occuper dans quelques années. Par contre, il en coûtera à ce moment-là davantage que le montant que nous injectons actuellement.»

Par contre, M. Bernier est conscient des avantages de ne pas vivre avec une dette importante. «Je rêve de voir le jour où l'on n'empruntera plus, comme ville. Cependant, nous devons vivre avec les conséquences du passé. Il y a des projets comme l'Office municipal d'habitation où le règlement d'emprunt s'étalait sur quarante ans. Aujourd'hui, règle générale, on emprunte sur dix ans.»

Une baisse graduelle

Depuis quelques années, la Ville adopte une politique de baisse graduelle de sa dette tout en continuant à investir dans ses infrastructures. En 1988, la dette dépassait les 78 M$ et depuis l'arrivée en poste du maire Claude Bernier, elle a chuté de 25 %.

«La ville de Saint-Hyacinthe a retenu une stratégie de réduction de sa dette qui lui permet tout de même d'investir annuellement près de six millions en immobilisations. Cependant, ces investissements sont de moins en moins financés par règlements d'emprunts. La réduction des frais de financement augmente notre marge de manoeuvre et ainsi notre capacité à payer comptant nos immobilisations», rappelle le premier magistrat.

De son côté, le conseiller Normand Bergeron estime que les contribuables de Granby constatent à tous les jours les effets pervers de la fixation de leurs élus à l'égard du déficit zéro : une baisse de service et beaucoup moins d'investissements dans les rues et les édifices municipaux.

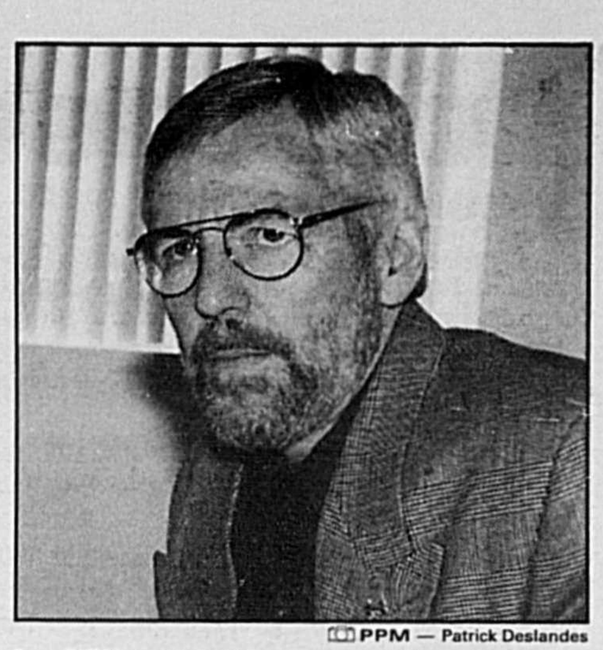
On estime également qu'étant donné que Saint-Hyacinthe est une vieille ville de 250 ans, elle est plus onéreuse à entretenir.

Ventes de terrains

Par ailleurs, le directeur général, Alain Rivard, mentionne que Granby injecte directement les fruits des ventes de terrains municipaux à l'allégement de la dette. Le cas du Canadian Tire en est un exemple puisque l'argent de la vente de ce terrain municipal a servi en totalité au remboursement de la dette.

Si les élus maskoutains défendent leur position avec acharnement, il n'en demeure pas moins qu'ils évitent de dire que cette année, les contribuables locaux paieront 12,6 M$ en frais de financement sur un budget municipal qui oscille à quelque 44,8 millions de dollars. À ce prix-là, on peut réparer beaucoup de trous dans les rues et payer comptant et sans subvention une salle de spectacles.

De plus, sans un boulet financier de cette importance au niveau de la dette, les Maskoutains paieraient moins de 1$ du cent dollars d'évaluation, soit un peu moins de ce que les contribuables de Sainte-Rosalie paient présentement...



PPM — Patrick Deslandes

La Ville n'entend pas changer son orientation concernant la baisse de sa dette municipale pour suivre l'exemple de Granby.

Les échos du conseil municipal

Commission Nicolet

Le président de la Commission Nicolet remettait le fruit de son travail le mercredi 7 avril au gouvernement du Québec. Le rapport comprend 300 pages de textes ainsi que des études sectorielles de plus de 2 000 pages.

«J'espère que ce rapport va aider le Québec et la sécurité civile dans les municipalités», avance le maire de Saint-Hyacinthe Claude Bernier.

Un autre comité...

Le maire vient de suggérer l'idée de créer un (autre!) comité qui se penchera cette fois sur le stationnement au centre-ville. «Je suis en poste depuis sept ans à titre de maire et c'est depuis ce temps que j'en entends parler.»

Les consultants

Les consultants engagés conjointement par la Corporation de développement commercial et la Société de développement du centre-ville sont Émond Gagnon, pour la partie du mix commercial et Daniel Arbour et associé, pour le volet de l'urbanisme.

Annexe - Assomption

La dénomination des secteurs fait l'objet d'un intérêt soudain chez certains élus. Après Huguette Corbeil il y a deux semaines, voilà que ce fut au tour de sa collègue du district Yamaska, Johanne Tanguay.

Mardi dernier, cette dernière invitait les citoyens à nommer son quartier par sa véritable appellation «Assomption» et non «l'Annexe» comme se plaisent à l'appeler certaines personnes.

À propos cher public, on dit le pont *Morison* et non Concorde, la *MRC Les Maskoutains* et non des Maskoutains, l'*Hôtel Gouverneur* et non l'Auberge des Seigneurs... Alléluia!

Incendie

La division des incendies du service de la sécurité publique de Saint-Hyacinthe vient d'acquérir cinq appareils respiratoires, quinze bouteilles d'air comprimé de même que quinze habits de protection en cas de sinistre impliquant des produits chimiques.

Il en aura coûté plus de 46 000$ pour doter les pompiers d'équipements nécessaires qui avaient fait défaut lors d'un début d'incendie d'un camion-remorque contenant des matériaux explosifs et toxiques le 20 octobre dernier sur l'autoroute Jean-Lesage.

Pompiers aux feux

Même s'il n'y a pas eu d'incendies spectaculaires en 1998 sur le territoire de Saint-Hyacinthe, la Ville a dû défrayer 130 000$ de plus que prévu en temps supplémentaire aux pompiers à temps partiel de même que pour les services aux autres municipalités environnantes.

Rétroactif

Au cours de la dernière année, la Ville a mis de côté une provision de 427 700$ pour payer la rétroactivité de ses employés lors du renouvellement des différentes conventions collectives. Les cols blancs ont bénéficié d'une somme de 185 100$ et les policiers, 242 600$.

La neige n'a pas neigé

Le service des travaux publics a réalisé des économies appréciables de près de 300 000$ au niveau de l'enlèvement de la neige en 1998. Après le verglas, il n'y a pratiquement pas eu de neige alors qu'en décembre dernier, il a fallu attendre à la moitié du mois avant de voir le premier flocon blanc apparaître dans le ciel de Saint-Hyacinthe.

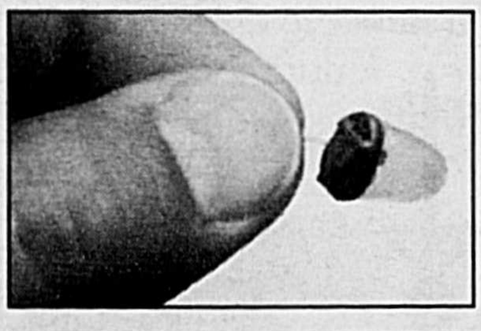
Drummondville : 5 %

À Drummondville, sur un budget de 44 M$, la municipalité injecte 5 % pour la culture. 43 000 personnes ont vu l'été dernier l'excellente pièce «*Les légendes fantastiques*» et cela sans compter les visiteurs du festival du *Mondial des cultures*.

Économie comparée

Au CLD Les Maskoutains, le bilan industriel fait valoir des investissements de 111,2 M$ et 1 067 nouveaux emplois l'an dernier. La région maskoutaine regroupe 331 entreprises manufacturières et un total de 12 253 emplois.

Pendant ce temps, à Drummondville, 1998 a été marquée par des investissements records de 140 M$ et 1 075 nouveaux emplois. On y dénombre 462 entreprises pour 14 470 emplois.



- Vous faites souvent répéter votre entourage?
- Le volume de la télévision est trop faible?
- Les paroles paraissent embrouillées?

Problème de surdité...

Les Centres Masliah, Chanteur - Audioprothésistes.
Philippe Chanteur
CLINIQUE FAMILIALE
2955, boul. Laframboise - Saint-Hyacinthe
Tél: (450) 774-4611

Consultez-nous pour des conseils de spécialiste en prothèse auditive.



0255527





Nous gérons les placements les plus importants au monde: ***les vôtres!***

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION
1690 Girouard Ouest St-Hyacinthe Tél.: **774-5354**
Mtl: (514) 337-5354 1-800-474-5354
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: http://www.lbg.ca
Membre ICPE

0250128

Le Conseil toujours en réflexion

■ JEAN DUMONT

Le projet du boisé du Séminaire figurera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre plénière des élus de Saint-Hyacinthe le 26 avril puisque des conseillers ont demandé d'avoir l'occasion de réfléchir plus longuement.

C'est ce qui ressort de la rencontre de lundi dernier où l'on abordait cette question pour une nouvelle fois.

Au cours des dernières semaines, le promoteur Robert Robin a rencontré des porte-parole du groupe de citoyens ainsi que des représentants de l'administration municipale de même que des élus.

Cette rencontre a été l'occasion pour lui de présenter une nouvelle version de son projet résidentiel du Cours François-Cadoret.

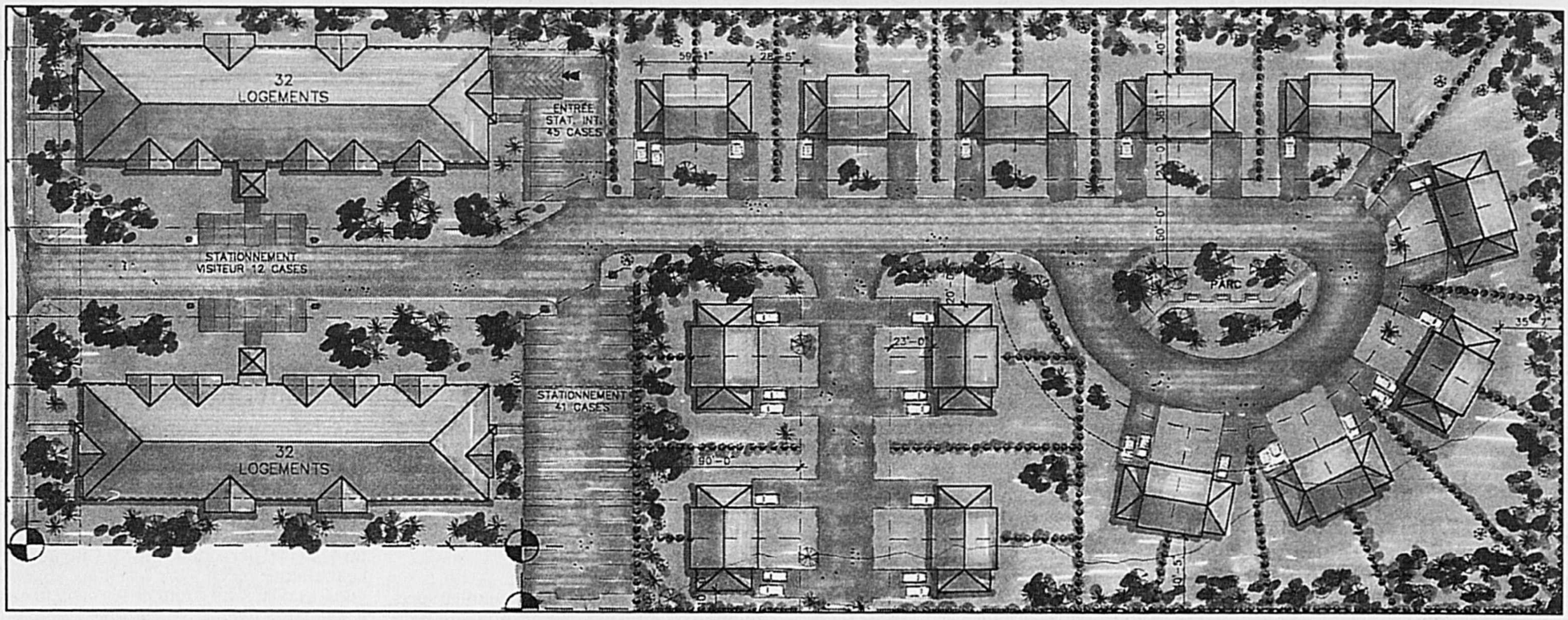
Ce projet résidentiel, allie des appartements de prestige et des villas de qualité de deux ou trois chambres.

En façade de la rue Pratte, on retrouve deux immeubles de 32 logements chacun. L'un des deux immeubles, celui à proximité du Grand Séminaire, sera équipé d'un stationnement souterrain de 45 cases. Pour le deuxième immeuble, un stationnement souterrain pourrait s'ajouter si la demande des futurs locataires est assez favorable. Malgré les diverses transformations des dernières semaines, on garde l'ascenseur, la salle d'exercice et la salle communautaire équipée d'une cuisine d'appoint et d'une grande terrasse extérieure aménagée.

Le promoteur rappelle que son projet bénéficie d'une entrée distincte privée et jouira d'un cadre naturel grâce à la conservation maximum d'arbres existants, à une plantation équilibrée et à la proximité du boisé du Séminaire du côté est de la propriété.

À l'origine, en janvier, le projet était de quatre immeubles de 38 logements chacun. Maintenant, on retrouve, deux immeubles près de la rue Pratte, dans une première phase, ainsi que treize villas de deux ou trois chambres à coucher à l'arrière respectant l'architecture du secteur, dans une deuxième phase. En plus, il y aura une place centrale aménagée et paysagée.

Il assure que les immeubles le long des Jardins du Séminaire et de la Place Bouchard seront d'un maximum de deux unités.



À qui la faute, se demande Bernard Barré

Il y a dix ans, il y avait unanimité pour conserver les boisés

■ JEAN DUMONT

Il y a dix ans à peine, à la suite de la tournée de consultation sur le plan d'urbanisme de la ville de Saint-Hyacinthe, la conservation des jardins et boisés institutionnels était considérée comme une priorité pour les citoyens.

Qui plus est, dans le quartier Sacré-Coeur, on se disait particulièrement préoccupé par cette question. Aujourd'hui le sort du boisé du Séminaire semble être joué puisque le maire admettait publiquement il y a quelques semaines qu'il y aurait un développement résidentiel dans cet espace.

Pourtant, dans le rapport synthèse du plan d'urbanisme, datant de juin 1988, on y lisait : «l'objectif d'aménagement visant à conserver, protéger et mettre en valeur les boisés institutionnels dans l'ensemble de la Ville a fait l'unanimité dans tous les quartiers. Tous les résidants se sont montrés préoccupés par la conservation de ce patrimoine maskoutain et la population a été pratiquement unanime à encourager la Ville à prendre les mesures nécessaires pour protéger ces boisés et jardins.»

Dix ans plus tard, au moment où la Ville donnait un permis tout à fait légal pour la construction d'immeubles résidentiels de nature institutionnelle dans le boisé du Séminaire, comme dirait le conseiller Bernard Barré, «le Conseil se retrouve les culottes à terre.»

À qui la faute?

«Quand je regarde ce qui s'est passé depuis le Plan d'urbanisme, je me demande à qui la faute. Aux politiciens, au service de l'urbanisme ou à la firme de consultants que nous avons engagée à l'époque?», se demande le conseiller de La Providence.

«Je dirais plutôt que c'est la faute à personne. Il faut maintenant regarder vers l'avenir pour ne plus se retrouver devant un tel problème. Il faut fixer les balises dès maintenant et dire précisément ce que l'on veut.»



◄ J'ai l'impression que lorsque je parle en public, ça bouge plus vite, a indiqué Bernard Barré après avoir fait part de ses doléances à deux reprises en plénière avec ses collègues.

PPM — Patrick Deslandes

M. Barré a fait part de ces récriminations à deux reprises lors des assemblées plénières des élus. Cette fois-ci, il décide d'étaler ses humeurs publiquement. Mardi dernier, il déclarait : «J'ai l'impression lorsque je parle en public, que ça bouge plus.»

Le conseiller de La Providence estime que les citoyens doivent voir les règlements de zonage comme un moyen de défense. «Le zonage est la plus belle protection qu'on peut avoir comme ville.»

Le plan d'urbanisme

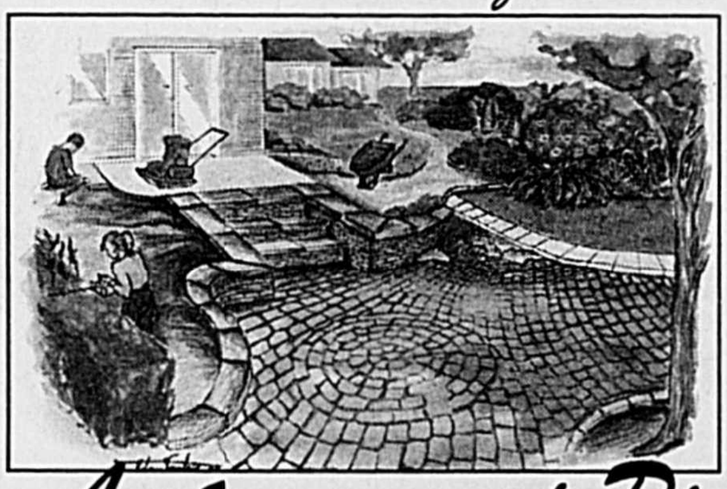
Dans le plan d'urbanisme de la Ville, on mentionne très clairement que «le territoire municipal comporte malheureusement peu d'espaces présentant un patrimoine naturel intéressant.»

Plus tard, dans une section traitant spécifiquement des «Jardins institutionnels», le plan d'urbanisme précise que ceux-ci devront faire l'objet de mesures de protection et de mise en valeur.

«L'intégrité de ces espaces sera conservée de façon à éviter que les cours avant des institutions soient utilisées à des fins de stationnement, de construction ou de divers aménagements qui pourraient détruire le caractère naturel de ces espaces.»

Autre temps, autres moeurs!

MANGER AU
RESTAURANT AU VIEUX DULUTH
de Saint-Hyacinthe
Excellence
Du 16 au 25 avril
c'est contribuer
à la société canadienne
du cancer
de 50¢ par repas
Pour toutes occasions: anniversaire, réception de bureau, réunion de famille, etc.
3260, rue Cusson, Saint-Hyacinthe
près des Galeries Saint-Hyacinthe et l'Hôtel Gouverneur. Facilité de stationnement
Apportez votre vin
Pour réservations 778-3017
COLLABORATION CFEI 106,5
0255959

Vous cherchez de bonnes idées ?

Pour vos travaux d'aménagement paysager, patio, clôture, pavé, pergola
• Plantation
• Muret
• Trottoir
• Verrière 3 saisons
Aussi taille: haies, arbustes, émondage
Aménagement Pierre Morin
Conception de plan
Licence no : RBQ 2986 / 6688 / 82
799-3999
0255951

La Maison Desjardins va à une famille de Saint-Benoit de Mirabel

Une maison ou 100 000 $ comptant : un choix déchirant



Martin Bourassa

Quand il s'est présenté avec son épouse Nancy, son fils Benoit et son beau-frère, lundi après-midi, au local de la Fondation CH Honoré-Mercier, Daniel Laviolette, de Saint-Benoit de Mirabel, avait peine à réaliser qu'il venait y chercher rien de moins qu'une maison clé en main de 175 000 $ ou un chèque de 100 000 $.

«Quand on m'a appelé, hier, pour m'annoncer la bonne nouvelle, j'y ai cru tout de suite sans trop me poser de questions. Mais j'ai commencé à douter ce matin. Tellement que j'ai téléphoné ici pour connaître le nom du gagnant. Je suis un joueur de tours, alors j'ai pensé que quelqu'un me renvoyait la balle.»

Une fois rassuré, cet agriculteur à la tête d'une importante gazonnière, a commencé à réfléchir sérieusement à son dilemme : la maison ou le chèque. Lundi après-midi, il ne pouvait encore se décider. Il préférait attendre de visiter la maison.

Une chose est sûre, Daniel Laviolette se félicitait encore d'avoir cédé aux pressions d'une «petite madame acharnée» lors de sa visite annuelle à l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe, l'été dernier. Une visite payante... à retardement!

«Pour me débarrasser de la vendeuse, j'ai sorti mon 10 $ et rempli mon billet. Mais j'ai laissé ma femme visiter la maison toute seule, il y avait beaucoup trop de monde. Je me souviens que la vendeuse m'avait juré que je gagnerais la maison.»

Le billet gagnant a poireauté sur la commode de M. Laviolette depuis ce temps.

«Ça fait un an que les enfants jouent avec mon billet. Je ne sais plus combien de fois j'ai dû leur répéter de faire attention à ma future maison.»

Ironie du sort, la famille Laviolette qui compte trois enfants, Benoit, 12 ans, Sabrina, 10 ans et Charles 7 ans, projetait de se construire une nouvelle demeure cet été.

Reste à savoir si la maison arrivera toute faite ou si on se servira plutôt de l'argent pour accélérer la construction d'une vaste demeure de quatre chambres.

«Avec 100 000 $, on peut faire un p'tit bout,» confie l'heureux gagnant.

Quelque 18 000 billets se sont écoulés dans la région en 10 mois.

À l'an prochain?

À la Fondation du CH Honoré-Mercier, on jongle sérieusement avec l'idée de récidiver, l'an prochain, avec le tirage d'une deuxième maison.

«Il y a un nouveau projet dans l'air et ça s'annonce positif,» annonce Christiane Bernier, directrice générale de la Fondation du CH Honoré-Mercier.

En attendant, la Maison Desjardins qui s'en va à Saint-Benoit de Mirabel, c'est ce qu'on peut appeler une fuite résidentielle majeure!



La famille Laviolette a reçu les félicitations des membres de la Fondation CH Honoré-Mercier. On reconnaît : le jeune Benoit et Daniel Laviolette, Denis Frenière, président du c.a., Charles Couture, trésorier, Nancy Fréchette, Monique Léveillée, responsable de la vente à l'Exposition agricole et Christiane Bernier, directrice générale de la Fondation CH Honoré-Mercier.



PPM — Alain Roberge

Le tirage de la Maison Desjardins s'est déroulé, dimanche, lors de la journée de clôture de l'Expo Habitat de Saint-Hyacinthe en présence des différents partenaires et commanditaires qui ont permis sa réalisation.

STAR CHOICE STAR CHOICE STAR CHOICE STAR CHOICE STAR CHOICE

Des soirées CINÉMA avec Germain Larivière

Sans blague.
399 $

Vous pouvez maintenant vous procurer un système par satellite, incluant un récepteur, une antenne parabolique et une télécommande pour seulement 399$. L'offre inclut un son de qualité disque compact Dolby Pro Logic®, que vous visionniez le plus récent film à succès ou que vous écoutiez 30 canaux de musique sans message publicitaire. Le 421 C vous est offert avec un Guide de programmes interactifs sur 7 jours, des menus à l'écran et des manuels. Vous ne pouvez obtenir une qualité numérique de votre système audiovisuel domestique à moins d'y faire passer un signal numérique. À 399$ pour un système Star Choice 421 C, vous n'avez pas à attendre plus longtemps.

STAR CHOICE
Télé numérique par satellite

Enfin, une source numérique directe pour moins de 400 $

Seulement
*12,69$/mois
36 mois
*taxes payables à l'achat

Dolby et le logo Double D sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation. *Le crédit sera porté au compte du client au moment de l'activation du système selon le forfait de programmation choisi; le forfait de programmation initial doit être utilisé pour la durée du crédit. Le crédit ne peut être jumelé à aucune offre de reprise. Aucune remise en argent. Taxes en sus. Offre disponible pour une durée limitée ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

Super Spécial

+ 1er mois GRATUIT
SUR ABONNEMENT

99$* Installation seulement

★ + forfait platine

★ *Prise simple seulement, taxes en sus

Son et image numérique
«pas de neige et aucun doublement dans l'image»

Commandez vos films directement de votre salon avec les canaux Indigo et Pay Per View.

0255960

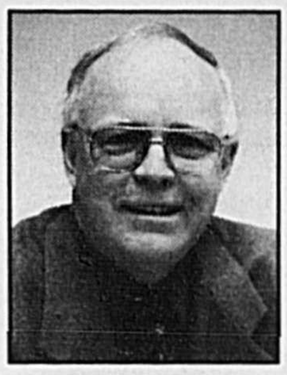
Y a rien que du bon ça vaut le déplacement!

GERMAIN LARIVIÈRE

Sainte-Rosalie (450) 799-5522
Montréal (514) 866-8691
Sans frais 1-800-363-1336
4060, boul. Laurier, Ste-Rosalie
SORTIE 138, AUTOROUTE 20

ÉDITORIAL

Pour inverser l'exode



Jean Vigneault

Un dossier bien étoffé du chroniqueur municipal Jean Dumont que nous avons publié il y a deux semaines, laissait entrevoir qu'environ 10 000 personnes à chaque jour, après avoir travaillé à Saint-Hyacinthe, repartaient vers d'autres cieux. Ce qui coûte des centaines de millions de dollars par année à l'économie maskoutaine.

La Chambre de Commerce et sans doute les élus municipaux, souhaitent enrayer le phénomène, en sachant très bien que la solution magique n'existe pas.

Tout d'abord, pour se consoler un peu, il faut savoir que des Maskoutains vont également travailler à l'extérieur, en banlieue plus ou moins immédiate.

Il importe aussi de savoir qu'on peut colmater les brèches, rapatrier quelques milliers de «fugitifs». Mais quand dans une famille les parents travaillent, l'un à Saint-Hyacinthe, l'autre dans une université montréalaise et que les enfants étudient à Longueuil ou Laval, la priorité consiste à trouver un domicile à mi-chemin ou à peu près.

Aucun programme si alléchant fût-il, ne convaincra les gens de s'installer à l'extrémité du territoire, au détriment de l'une ou de plusieurs des composantes du noyau familial.

Cela dit, c'est heureux que les principaux concernés, les commerçants et les élus, et même les contribuables, ne baissent pas les bras. Une augmentation de la population, ça signifierait une répartition plus équitable du fardeau des taxes, de meilleurs services, publics ou privés.

Sans doute ne serait-il pas inutile de savoir exactement pourquoi, après le boulot, les travailleurs quittent Saint-Hyacinthe la jolie. Et plus positivement, pourquoi ils consentiraient à y emménager définitivement.

Le coût des terrains, leur rareté et le niveau de taxation municipale jouent certainement un rôle important. Ce n'est pas pour rien que Sainte-Madeleine, Saint-Liboire et Saint-Thomas d'Aquin ont connu un boum résidentiel important depuis quelques années.

On ne peut davantage éviter de parler de qualité de vie dans un sens large. Personne ne contestera que s'établir à Saint-Hyacinthe, c'est renoncer à profiter d'une rivière propre et invitante, à proximité. La Yamaska est soit dégueulasse, soit à moitié asséchée. Elle devrait constituer un attrait, elle sert plutôt de repoussoir.

S'établir à Saint-Hyacinthe, c'est aussi choisir de voyager régulièrement à l'extérieur pour assister à des spectacles dans une salle convenable. Ce n'est pas la fin du monde, mais c'est un atout dont nous ne bénéficions pas.

Le temps n'est plus à constater et à déplorer, mais à inventer des solutions et à les appuyer par un marketing imaginatif.



Commentaires

De la pingrerie

La logique aurait voulu que le Festival Rétro reçoive de la Sidac une subvention plus généreuse en 1999 alors que l'événement passe de trois à cinq jours. Mais le nouveau conseil d'administration de la Sidac a décrété que ses membres ne bénéficiaient pas assez des retombées du Festival et ils ont diminué de moitié leur contribution.

La raison donnée par le président Pierre Bienvenue ne tient pas la rampe. Ce dernier prétend n'avoir pas reçu de demande du Festival. Mais s'imaginait-il que les dirigeants de la très populaire fête lèveraient le nez sur 10 000$? Croyait-il que le manque à gagner proviendrait des marchands des Galeries ou des villes de banlieue de Saint-Hyacinthe?

Qu'est-ce que la Sidac attend? Que le Festival déménage à Drummondville ou à Granby? C'est vrai que si le Festival Rétro partait, les commerçants et professionnels pourraient stationner facilement durant la deuxième semaine d'août et ne seraient pas dérangés par 40 000 visiteurs!

Les visiteurs au Festival ne déambulent pas sur la rue Cascades avec l'intention d'acheter un vêtement, des livres ou des pâtisseries fines. Mais l'achalandage n'est-il pas le gage de retombées futures?

La Sidac a erré, elle devrait reconsidérer sa décision.

J.V.

Les indiscrétions du facteur

Mme Suzanne Tremblay, députée

L'opinion publique, déformée par les journalistes au service du fédéralisme, s'est levée d'un bloc, excusez le mot, pour vous pourfendre à la suite de votre commentaire culturel sur Céline Dion.

Vous la jugez non canadienne, pire, non québécoise, vous prétendez qu'elle est américaine. Je vous approuve à 100 kilomètres/h. On est envahi par les Américains(es), parlez-en au premier ministre du Québec.

Mais ce n'est pas irrémédiable. Faites passer un projet de loi pour obliger les stations de radio du Québec à assimiler à du contenu étranger les chansons de Céline Dion et elles ne pourront plus tourner aussi souvent.

Ce n'est pas assez. Vous devriez imposer une taxe d'au moins 25 p.cent à tous ceux qui se procurent un C.D. ou les obliger à acheter en même temps un album de Raoul Duguay ou de Plume Latraverse, d'authentiques Québécois.

Continuez votre bon travail, ne vous laissez pas décontenancer par ceux qui pensent que vous êtes à moitié tordue. Ils ont à moitié tort. Je suis d'accord avec vous, éliminons Céline Dion de nos ondes.

Lara Fabian
par Lucien Labadie

Le terreau de la guerre

L'être humain serait-il plus barbare, plus guerrier, plus insensible que ses prédécesseurs? La question se pose souvent durant cette crise du Kosovo, elle a été soulevée par les massacres au Rwanda, par les purges contre les Kurdes, par les tueries quasi quotidiennes en Algérie, par la tyrannie chinoise, etc.

C'est facile de répondre oui. Et pourtant, la différence entre l'exécuteur de 1999 et celui de 1899, c'est que le tueur moderne voit ses actions connues mondialement à la minute près. D'où l'impression ressentie que la barbarie gagne du terrain. Ce qui est plus grave, c'est que malgré l'information mise à notre disposition à la vitesse de l'éclair, nous restions insensibles. En tout cas, notre indifférence est aussi scandaleuse que les crimes eux-mêmes.

Nous avons les moyens de réagir et d'intervenir. Mais en gardant silence, en fermant les yeux pour ne pas découvrir l'horreur, nous favorisons son éclosion. La terre la plus fertile pour nourrir la violence, c'est le silence des spectateurs.

Albatros des mers

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Éditeur: Benoit Chartier
Rédacteur en chef: Jean Vigneault

Journalistes: Marie-Chantale Bergeron, Martin Bourassa, Jean Dumont, Jean-Marie Fontaine, Michel Lamarche
Secrétaire: Josée Bachand
Photographes: P.P.M.

Directeur de la publicité: Guy Roy
Publicitaires: Louise Beauregard, Nadine Chicoine, Gérard Leblanc, Paul Paradis, Norbert Saint-Martin
Secrétaire administrative: Linda Douville
Secrétaire: Johanne Beaulieu

Directeur de la production: Alain St-Sauveur
Directeur technique: Normand Gonneville
Contrôleur: Monique Laliberté
Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par:
DBC Communications Inc.
Président, directeur général: Benoit Chartier

655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4.
Tél.: 450 773-6028; télécopieur: 450 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transcontinental, Division Transmag.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

LETTRES OUVERTES

"La violence... ça fait mal!"

Des enfants et des femmes violentés, c'est un phénomène trop commun. La violence est en effet un fléau qui affecte toute la société, nous en sommes tous victimes à certaines reprises au cours de notre vie. La plupart du temps, elle se manifeste entre des individus qui se côtoient au quotidien. Dans de telles situations, elle est le résultat de conflits mal gérés qui ont débouché sur un problème plus important que ceux ayant causé les conflits.

Afin de prévenir la violence, il faut commencer par être attentif aux signes avant-coureurs pouvant y mener. Par exemple, lors de conflits, il nous arrive souvent de ressentir de la colère. Normal, c'est un sentiment légitime. Par contre, il faut faire très attention à la manière dont nous l'exprimons.

Premièrement, lorsque notre corps nous dit que la tension monte, il vaut mieux prendre un petit recul avant d'essayer de régler le conflit. Par exemple, certaines personnes peuvent prendre une marche, d'autres lire ou écrire. Chaque personne peut avoir une méthode qui lui est propre pour calmer sa colère.

Par la suite, on revient et on discute avec l'autre personne avec qui on est en conflit en parlant au "Je", c'est-à-dire qu'il faut parler de soi, dire comment on se sent et surtout éviter d'accuser l'autre. Ce n'est que par ce processus que les individus en conflit peuvent réussir à écouter l'autre pour connaître sa vision du problème. Ainsi, ces personnes *trouveront* ensemble des solutions qui conviennent aux deux parties.

En quelque sorte, un conflit bien réglé peut s'avérer enrichissant. Il vaut donc mieux faire un petit effort.

Yanick Therrien
Superviseur
Centre Option Avenir inc.

Notre-Dame de Saint-Hyacinthe paie les services

M. Jean Dumont

Nous avons pris connaissance avec intérêt du dossier publié sous votre plume dans votre édition du 24 mars 1999 en page A-12. Nous tenons cependant à souligner certaines inexactitudes qui se sont glissées dans votre texte.

En effet, s'il est vrai que la population du territoire de la corporation municipale de la Paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe bénéficie du service des pompiers et d'un accès aux services des loisirs de la Ville de Saint-Hyacinthe, il serait inexact de prétendre que ces services sont rendus gratuitement par celle-ci. Ces services ont respectivement coûté 38 558$ et 34 696$ à la corporation municipale de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe pour l'exercice financier 1998.

Pour ce qui est de l'infrastructure du réseau d'aqueduc qui se trouve dans le territoire de la corporation municipale, celle-ci a été bâtie et est financée et entretenue conjointement et entièrement par notre corporation municipale et la corporation municipale de la Paroisse de Saint-Pie, par le biais de la Régie d'aqueduc intermunicipale Paroisse Saint-Pie et Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; les contribuables de la Ville de Saint-Hyacinthe n'assument donc pas les dépenses reliées à ces infrastructures. Pour ce qui est de l'eau, celle-ci est achetée à la Ville de Saint-Hyacinthe (74 117$ de revenus supplémentaires pour celle-ci en 1998) et la Régie d'aqueduc intermunicipale sus-mentionnée est facturée par la Ville de Saint-Hyacinthe pour toutes les dépenses pouvant être occasionnées à celle-ci pour l'alimentation en eau potable.

Enfin, nous ne voyons pas en quoi le fait que le bureau municipal de notre corporation se trouve dans le secteur Douville et que le conseil se réunisse dans un local se trouvant sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe prouve que notre corporation municipale "profite des avantages de la Ville sans en assurer les inconvénients". En effet, le bureau municipal ne se trouve pas dans un immeuble appartenant à la Ville de Saint-Hyacinthe, et notre corporation municipale paie un loyer, librement négocié avec le propriétaire de l'immeuble; il en est de même avec la Caisse populaire La Providence pour le local utilisé pour les réunions du conseil.

Nous demeurons à votre complète disposition pour toute information supplémentaire. Veuillez agréer, M. Dumont, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Giard, secrétaire trésorier
Corporation municipale
de la Paroisse Notre-Dame
de Saint-Hyacinthe

L'opinion des autres journaux

Pour qu'enfin cessent les chicanes

Même si le député Roger Paquin est dans le décor politique de la région depuis de nombreuses années, peu de gens le prenaient au sérieux au point d'en faire un acteur politique de premier plan. M. Paquin n'est pas un mauvais député, mais son rôle a toujours été assez effacé, comme celui de nombreux autres députés d'arrière-ban.

Mais les choses ont changé la semaine dernière quand il a annoncé aux maires de Saint-Jean, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie qu'il déposera à l'Assemblée nationale, le 13 mai prochain, un projet de loi privé, appuyé par la ministre des Affaires municipales Louise Harel, dans le but d'enclencher le processus de fusion de ces cinq municipalités.

Roger Paquin a pris beaucoup de monde par surprise. Pourtant, il avait fait de cette fusion éventuelle le principal enjeu de son élection l'automne dernier, fort de l'appui d'une majorité de la population des trois villes de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville.

Il faut le dire clairement ici : jamais aucun processus de fusion volontaire n'aurait été possible entre les trois villes de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville à cause de l'animosité constante entre ces voisines. Dans ces circonstances, même si ce n'est pas ce qui aurait été souhaitable à prime abord, on doit constater que le processus de fusion enclenché par le député Paquin est le seul possible à court ou moyen terme. Le seul qui puisse finir par exprimer la volonté de la population régionale de fusion, qui se manifeste majoritairement dans notre population.

C'est qu'il faut être conscient que nos citoyens, peu importe leur municipalité ou le côté de la rivière où ils résident, veulent que les choses bougent, que notre région se développe, qu'elle manifeste un dynamisme nouveau, comme on en trouve dans d'autres capitales régionales qui regardent vers l'avenir plutôt que d'utiliser le plus clair de leurs énergies à tourner en rond et à se chicaner.

Et c'est l'espoir que crée ce projet de fusion.

Bien sûr, il est trop tôt pour se prononcer de façon définitive sur cette fusion. Le débat reste entier et il ne pourra pas se faire tant que toutes les données ne seront pas sur la table, après les multiples études qui seront réalisées au cours des prochains mois. Mais c'est justement le grand mérite du projet de M. Paquin : enfin le projet de fusion sera entre les mains des citoyens après trente ans de verbiage inutile à son sujet.

Ce projet est une aurore boréale dans le ciel gris de notre région.

On peut évidemment discuter plusieurs aspects de ce projet de fusion. Mais il n'y a rien de grave dans cela, il est justement sur la table pour être bonifié par le point de vue de tous ceux qui doivent s'y intéresser de près ou de loin. D'ailleurs, la semaine dernière, tous les hôtels de ville visés par le projet avaient manifesté la volonté de le boycotter, à l'exception d'Iberville, parce qu'il ne venait pas d'eux. Sous prétexte que les conseils municipaux sont les seuls maîtres de la démocratie régionale. Mais ils se sont heureusement ravisés, et il n'est que de leur intérêt et de celui de leurs commettants de s'asseoir à table pour discuter... même si c'est un peu difficile pour l'orgueil politique.

On peut se surprendre, par exemple, que le projet de M. Paquin inclut la fusion de l'Acadie et de Saint-Athanase dans cette nouvelle entité. Il n'en avait jamais vraiment été question. Mais pourquoi s'y opposer à prime abord? Attendons de voir les études et les éventuelles conditions de fusion avant de se prononcer.

Car il est clair que si ce projet de fusion constitue un enjeu majeur pour notre région, il n'est pas non plus dépourvu d'intérêt pour le gouvernement du Québec. Ce dernier cherche par tous les moyens à favoriser les fusions municipales et à diminuer le nombre de municipalités, mais n'y parvient pas vraiment à cause de la volonté des administrations en place de garder leurs petits pouvoirs et leurs petits postes.

Il est certain que, dans ce contexte, le projet de fusion du Grand Saint-Jean peut avantageusement bénéficier des largesses de Québec qui a tout intérêt à réussir un nouveau modèle de fusion. Pourquoi ne pas en profiter tout en mettant définitivement fin aux chicanes stériles qui grugent la plus grande partie de nos énergies régionales?

Le Haut-Richelieu a besoin d'un nouveau départ. C'est le moment de le lui donner en créant cette capitale. Il ne nous reste qu'à nous assurer que tous les citoyens de cette future capitale régionale importante y trouveront tous leur compte.

Renel Bouchard
Le Canada Français

Assemblée "lait millionnaires"

Le 13 avril a eu lieu l'assemblée annuelle "des millionnaires" du Québec. Dans le stationnement de l'hôtel Gouverneur, rien ne laissait supposer un tel rassemblement; pas de BMW, de Mercedes, de Jaguar, ni même de caviar au menu.

À l'assemblée annuelle des producteurs de lait du Québec, nous en sommes rendus là; en moins d'une décennie, la valeur du quota (droit de produire), pour une ferme moyenne, est passée à un peu plus de 100 000$ à près de 1 00 000$ et cela sans même tenir compte des autres actifs de la ferme (animaux, terre, bâtiments et machinerie). Il y a de quoi être fier et fêter...

Cette réalité me rend surtout triste et inquiet. Car c'est plutôt le reflet d'un système dépassé pour une production surprotégée qui regarde plus en arrière qu'en avant dans ses orientations. La capacité individuelle de produire avance beaucoup plus vite que la consommation canadienne de produits laitiers.

Un système de production pour laquelle le mot "protectionnisme" fait foi de religion ou si l'on veut de "vache sacrée".

Un système où les mots "productivité et concurrence" ont toujours été et devraient toujours être bannis.

Un système où une simple idée contradictoire est perçue comme un acte de haute trahison et où l'information est filtrée.

Un système qui est devenu un terrain fertile pour la spéculation et où l'enrichissement individuel a, depuis quelques années, fait oublier l'objectif initial pour lequel il a été instauré.

Un système où, comme solution au coût de production ascendant, on propose toujours aux consommateurs de payer l'addition.

Un système qui prend le pari risqué, afin d'assurer son avenir, de rendre impossible l'établissement de nouveaux producteurs autre que de la famille.

Un système qui permet à ceux qui se retireront de la production de quitter avec un plateau d'or. Ceux qui restent et qui veulent prendre de l'expansion sont contraints à un endettement chronique.

Que l'on sache seulement qu'à l'heure actuelle, il faut investir 5$ pour espérer 1$ de chiffre d'affaires et que pour une vache dans l'étable, la valeur du quota est de 22 000$. Il devient évident que tout projet d'expansion est beaucoup plus avantageux pour les institutions prêteuses que pour les producteurs, par la grosseur des chiffres en cause...

Il faudrait s'ouvrir davantage à l'exportation et commencer à s'ouvrir graduellement au libre-échange avec notre voisin immédiat. Bien sûr, la première chose dont on s'empressera, c'est d'avertir le consommateur au sujet du gigantisme des fermes aux États-Unis, mais dans les faits, c'est autrement. Le nombre moyen de vaches par ferme aux États-Unis est de 100 vaches (cela en tenant compte des mégafermes qui en ont plus de 1000 par ferme). Ici au Québec, ce ratio est d'environ 40, soit le plus bas au Canada, malgré le fait que nous sommes la province la plus productrice de lait au pays. Comparativement à 60 en Ontario et 92 en Colombie Britannique, le plus haut au pays. Le vrai danger pour la production laitière québécoise, c'est le retard dans l'adaptation de façon de produire plus moderne (je ne veux surtout pas parler d'hormones mais plutôt de système de traite et d'alimentation des troupeaux).

Dans une situation d'ouverture graduelle au libre-échange, on pourrait même, à mon aivs, sortir gagnant, car notre système de transformation est majoritairement coopératif et propriété des producteurs eux-mêmes (ex.: Agropur).

L'adoption de nouvelles technologies devrait être le résultat d'une augmentation de volume de lait produit et non par une facilité accrue à l'endettement dû à la concurrence entre prêteurs.

La production laitière a eu besoin, dans le passé, de certaines protections de nos gouvernements. Mais à trop protéger, ne finit-on pas par étouffer ou endormir...

Pour se développer, les entreprises qui oeuvrent dans d'autres secteurs doivent accepter de courir des risques.

En Europe, il y a le problème de la "vache folle", ici, c'est plutôt la production laitière qui se dirige vers la folie.

Sans changement majeur dans notre secteur de production, j'ai bien peur que la lumière au bout du tunnel, que notre système laisse entrevoir, soit pour plusieurs fermes, celle d'un train qui s'en vient.

Comme producteur, on peut choisir de ne rien changer, alors on pourra toujours raconter, dans quelques années, à nos enfants, que nous avons nous-mêmes choisi la corde pour nous pendre.

Sylvain Fraser
producteur laitier
St-Adelphe, Mauricie

Ce que je dis doit être considéré

Ce que je fais en santé mentale, c'est une appréciation des peines, des épreuves et des jours de la vie. Tout cela nous fait grandir.

Lorsque je parle, je veux être respectée. Ce que je ressens dans mon être doit être considéré.

Je me sens parfois blessée mais je ne me laisse pas détruire : je suis positive. Je sais que je peux être considérée. Pour moi, ce qui compte, c'est d'avoir le respect de l'amour et de toutes les choses de la vie.

Moi, je vis ma santé mentale et je me sens ressuscitée et aimée des autres. Lorsque je dis que je veux travailler et qu'on m'y encourage, je me sens considérée. Je suis une personne autonome. La maladie, je ne la vois pas négativement, car il y a en moi une force innébranlable.

Le Seigneur n'oublie jamais ce que je dis, et je sais qu'il le prend en considération. Ce texte vous a ouvert les yeux sur une personne qui se sent jugée même si elle se sent considérée.

Yvette Messier
pour Contact Richelieu-Yamaska

Entreposage chez Fourrure Doris inc.

C'est s'offrir la garantie du maximum au meilleur prix!

Profitez de ce moment pour faire le recyclage, la réparation et le nettoyage de vos fourrures.

À voir, nos collections

- D'imperméable
- De cuir
- De suède

RABAIS sur manteau de laine, court ou long



437, Mondor, Saint-Hyacinthe, (centre-ville)

Tél.: (450) 773-4695

doris Fourrure inc.

0256671

CENTRE UNIVERSITAIRE RÉGIONAL DE ST-HYACINTHE

Début de la session été le 3 mai 1999

CERTIFICATS OFFERTS À L'ÉTÉ 1999 (mai-juin)

Administration

DRT1008-29 Droit du consommateur et droit commercial

Assurance et intervention financière

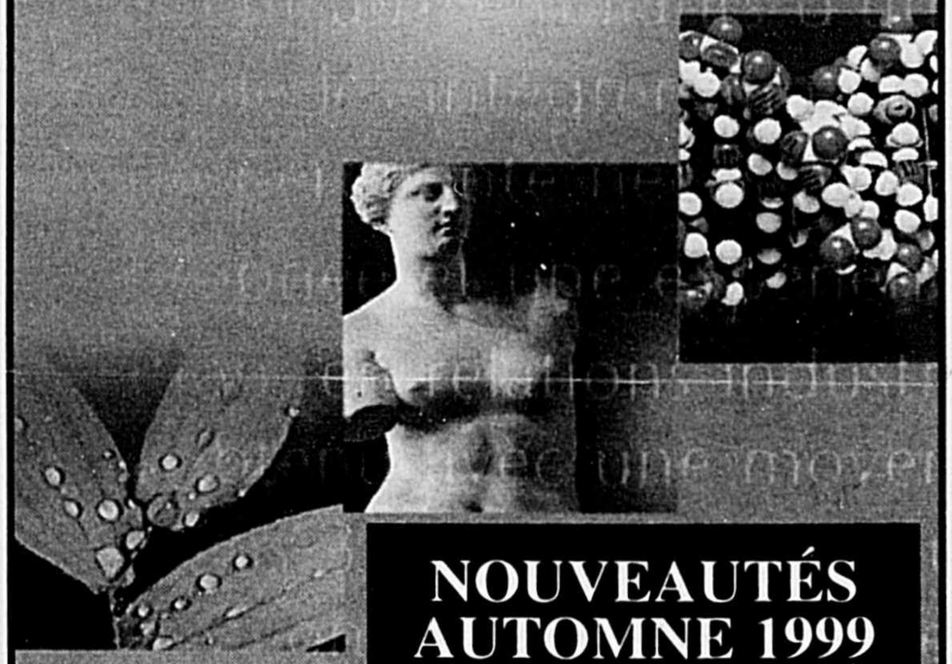
(concentration assurance de personne et planification financière)
DRA1002-29 Les aspects juridiques de la planification financière

Gestion des ressources humaines

GIA1065-29 Législation et programmes de prévention en santé et sécurité au travail

Psychologie

PLS1012-29 Aspect socioculturels des toxicomanies



NOUVEAUTÉS AUTOMNE 1999
Certificat en santé mentale*
* Programme offert en vidéoconférence

Centre universitaire régional de St-Hyacinthe
3000, rue Boullé, local D-2406
St-Hyacinthe, Qc J2S 1H9
Tél.: (450) 774-2255

0256028

Université du Québec à Trois-Rivières
Votre partenaire en formation

«Le territoire est le patrimoine commun de la nation»

Sur le thème de l'article premier du code d'urbanisme de France, j'ai choisi de réfléchir à voix haute sur le développement immobilier à Saint-Hyacinthe, en mettant évidemment l'accent sur le projet du Boisé du Séminaire, puisqu'il est brûlant d'actualité.

Je demeure à Saint-Hyacinthe depuis maintenant quinze ans. Pendant toutes ces années, on n'a cessé de parler de fuites résidentielles et commerciales. On a créé, plusieurs fois, des comités pour tenter de cerner la problématique, de nombreux constats ont été faits et quelques changements ont été apportés. Mais le problème demeure; la population stagne et il y a des terrains zonés résidentiels pourtant vacants. De plus, de 30 à 35% des nouveaux travailleurs dans la région maskoutaine élisent domicile à l'extérieur.

On a donc de la difficulté à convaincre les gens de venir s'installer à Saint-Hyacinthe. Force est de constater également que des familles pourtant bien enracinées ici voient leur relève préférer d'autres lieux pour s'établir et cela porte à réflexion. D'autres laissent planer la possibilité de quitter devant l'apparence d'inertie de tous et chacun à régler des dossiers importants pour la qualité de vie.

Le développement résidentiel est au ralenti; manque d'attraits au niveau culturel (salle de spectacles...) suggère-t-on. Problèmes d'urbanisme (développement pêle-mêle) rajoute-t-on. Concernant le second point, j'ai discuté avec un aîné récemment au sujet de l'imbroglio du Boisé, il m'a informé que ce qui se passait était carrément incompatible avec le Plan d'urbanisme déposé en 1991, ayant lui-même participé à son processus d'élaboration.

En effet, une tournée de consultation populaire avait été effectuée en 1988, portant sur le Plan d'urbanisme. Dans son rapport synthèse, l'agence d'urbanisme Lavoie et associés a constaté qu'une majorité des participants considéraient comme très important l'objectif de conservation des jardins et boisés institutionnels. Cette prise de position de la part des résidants était fondamentale. Le rapport était même explicite et le paragraphe 3.1.8, intitulé Jardins et boisés institutionnels se lit comme suit : «L'objectif d'aménagement visant à conserver, protéger et mettre en valeur les Boisés institutionnels dans l'ensemble de la ville a fait l'unanimité dans tous les quartiers. Certains quartiers sont plus touchés que d'autres compte tenu de la concentration des institutions à certains endroits. Cependant, tous les résidants se sont montrés préoccupés par la conservation de ce patrimoine maskoutain et la population a été pratiquement unanime à encourager la ville à prendre les mesures nécessaires pour protéger ces boisés et jardins.»

En 1991 entrait alors en vigueur un plan d'urbanisme qui faisait suite aux consultations populaires, dont voici quelques articles.

3.3 Loisirs, parcs et espaces verts

- Protéger le caractère naturel du territoire dans les quartiers à développer
- Favoriser le reboisement des quartiers et l'implantation d'une foresterie urbaine

6.3 Patrimoine naturel

- Le territoire municipal comporte malheureusement peu d'espaces présentant un patrimoine naturel intéressant.
- Dans les secteurs à développer, il est recommandé de protéger les espaces naturels tels que les boisés existants.
- Ces éléments naturels tels que les boisés et les coulées pourront également être intégrées au réseau de parcs et d'espaces verts.

Le plan d'urbanisme avait donc, à lui seul, les éléments voulus pour assurer la pérennité du boisé d'une part, et rassurer les élus sur la décision qui doit être prise, d'autre part.

Lors du dépôt du Plan d'urbanisme, on avait malheureusement oublié de s'assurer que les règlements de zonage allaient dans le même sens... Ainsi, des failles dans la réglementation font qu'aujourd'hui les citoyens sont confrontés à un entrepreneur désireux de construire un bâtiment qui, bien qu'il respecte la lettre du règlement, est un détournement de sens du plan d'urbanisme, car le terrain est quand même zoné institutionnel. Institutionnel suppose la prise en charge de besoins par la collectivité au profit de personnes qui ne pourraient les satisfaire autrement. Quand le Plan d'urbanisme autorise, sous la classification «institutionnelle», des «usages de nature communautaire et qui desservent la population d'un quartier, de la ville et de la région» et permet des «résidences comportant au moins une salle communautaire devant comprendre un coin repas, une salle à manger ou salle de séjour», il ne s'adresse pas aux personnes déjà nanties, qui peuvent se procurer ces équipements sur le marché privé, mais bien à des personnes qui ne possèdent pas ce choix parce qu'elles ne sont pas autonomes physiquement ou financièrement.

Le rapport Marsan, commandé par le comité de citoyens qui veulent sauvegarder ce boisé abonde dans le même sens et indique que «Les immeubles résidentiels prévus au projet Le cours François Cadoret, avec ses salles «communautaires» est un détournement de sens évident du Plan d'urbanisme, manoeuvre qui ne sert pas le bien public».

Ce même rapport rappelle qu'à l'époque de l'élaboration du Plan d'urbanisme et de l'adoption de son règlement en 1991, tout le site du Séminaire fut zoné institutionnel pour la bonne raison que sa partie arrière (site du projet de construction) ne faisait pas partie d'un lot distinct. Maintenant que le lotissement est envisagé, on peut légitimement s'interroger sur l'usage le plus souhaitable pour le boisé.

Ce boisé ne présente pas uniquement un lieu chargé de symbole, mais également un atout pour enrichir sur le plan de l'urbanité ce secteur de l'agglomération en façonnant un paysage d'ensemble digne d'intérêt.

Saint Hyacinthe est, dans la Montérégie, en compétition avec d'autres municipalités telles que Beloeil et Mont-Saint-Hilaire qui, grâce à la rivière Richelieu et le Mont-Saint-Hilaire, offrent des attraits importants comme lieu de résidence. Pour tirer son épingle du jeu, Saint-Hyacinthe doit investir dans la qualité de ses paysages urbains et, dans ce sens, la présence de nombreux sites d'institutions prestigieuses, de boisés et de la rivière Yamaska, offre des atouts à mettre en valeur.

Dans l'économie contemporaine, les municipalités qui négligent ou liquident ces atouts en fonction d'un gain immédiat ne font guère mieux qu'un investisseur qui dilapide son capital pour payer l'épicerie.

M.Jean-Claude Marsan, ex-doyen de la faculté d'Architecture de l'université de Montréal, mentionne dans son rapport que «les petites municipalités des états de la Nouvelle-Angleterre offrent, dans cette optique, un enseignement précieux. On peut y observer que ce sont les municipalités qui préservent et mettent en valeur les paysages urbains les plus attrayants qui attirent la richesse et, qu'inversement, la pauvreté des paysages et des aménagements fait fuir la richesse.»

Dans un contexte où de nombreux intervenants socio-économiques s'interrogent sur les fuites résidentielles et commerciales et que la Chambre de commerce estime les pertes économiques à de centaines de millions de dollars pour l'économie régionale, des gestes concrets doivent se poser.

Le Courrier a fait état du contrôle qu'exercent certaines gens sur les terrains vacants à Saint-Hyacinthe. Si ceux-ci ont été assez astucieux pour établir leur quasi-monopole, eh bien tant mieux pour eux et soyons heureux lorsque de nos concitoyens obtiennent du succès. L'enrichissement des uns rejaillit généralement sur la communauté.

(...)La communauté semble désirer que la ville impose le bon sens....

Claude Surprenant

- *La nouvelle technique de greffe capillaire:* **La microgreffe folliculaire**
- *La greffe de cheveux non chirurgicale:* **Folligraft**

Nouveau

- *Le nouveau traitement préventif:* **Antioléum avec pyridoxine**

Appelez dès aujourd'hui pour obtenir une consultation d'évaluation gratuite!

Saint-Hyacinthe
(450) 773-9191

HAIRFAX Granby
(450) 372-0377

0254764

DESIGN — DÉCORATION INTÉRIEURE

Prévoyez dès maintenant l'embellissement de votre domicile ou milieu de travail en confiant:

À une de nos conseillères en décoration, la réalisation d'un décor personnalisé pour une ou plusieurs pièces de votre maison.

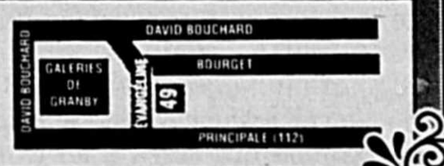
peinture laurentide

- Papier peint
- Couvre-lits
- Draperies
- Cadres
- Verticaux et horizontaux
- Accessoires de salle de bain
- Moulures, etc



P. Gilles Cavanagh, Lucie Languérand et leur équipe sont heureux de vous servir depuis 1979. Du lundi au samedi inclusivement

LE GÉANT de la Tapisserie et de la Draperie



49, rue Évangéline, Granby Tél.: 1-877-378-7770 (450) 378-7770

0254737

Réjean Deslandes AUTOMOBILE Inc.

Le plus beau choix de voitures usagées "récentes"

Modèle GM 1998-97-96-95

Ford 1997-96-95

Chrysler 1997-96-95

Voitures Importées

NISSAN • SUZUKI • TOYOTA

Choix de VAN GM + Chrylser

Les prix les plus bas en ville...

Venez nous voir!

17745, rue St-Louis, Saint-Hyacinthe
774-1011

0255849

5,3 millions pour les routes et les ponts du comté cette année

■ JEAN DUMONT

Le gouvernement du Québec investira 5,3 millions de dollars au cours des prochains mois sur les routes du comté de Saint-Hyacinthe. Les travaux toucheront six municipalités mais ne devraient pas causer autant de maux de tête que l'année dernière aux automobilistes.

La majeure partie de l'argent ira pour la réfection des ponts sur le territoire, soulignaient le député Léandre Dion et le directeur territorial du ministère des Transports, Daniel Filion.

Le principal chantier touchera l'autoroute Jean-Lesage durant une période de dix-sept semaines, entre les mois de juin et de septembre. On réparera les deux ponts enjambant la rivière Yamaska entre les sorties des rues Girouard et Yamaska vers l'autoroute pour une somme de 2,1 millions de dollars.

Parallèlement, des travaux de réfection de divers ponceaux se feront sur l'autoroute Jean-Lesage, entre Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Nazaire, pour une somme de 150 000$.

En plus, le ministère des Transports entend procéder à une réparation de la structure du pont Douville au coût de 800 000$. On travaillera sur les éléments des fondations en plus de renforcer les joints de dilatation. La chaussée sera également refaite.

Les travaux devraient s'étaler sur une période de plus de deux mois, entre juillet et septembre. On gardera une voie de circulation dans chaque direction durant la durée des travaux. Toutefois, durant une semaine, dans le cadre de travaux de nuit, il n'y aura qu'une seule voie accessible.

Durant la conférence de presse, les maires de Saint-Hyacinthe et Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, Claude Bernier et Robert Hébert, ont indiqué qu'il serait intéressant de profiter de ces travaux pour installer une bande cyclable plutôt que de garder les deux trottoirs sur le pont. Le porte-parole du Ministère a souligné qu'il tenterait de les satisfaire si l'appel d'offres n'a pas été lancé.

Conservation de la chaussée

Par ailleurs, 1,4 million sera investi pour la conservation des chaussées dans diverses municipalités de la région.

À Saint-Hyacinthe, sur la rue Sainte-Anne, entre l'autoroute et la rue Dessaulles, il y aura une nouvelle couche d'asphalte. Les travaux de l'ordre de 350 000$ devraient durer trois semaines et auraient lieu avant ou après l'Exposition agricole.

D'autres travaux similaires auront lieu à Saint-Liboire, sur le rang Saint-Édouard, entre l'autoroute et l'entrée du village, sur une distance de 5,3 kilomètres, à Saint-Damase, sur le rang Saint-Louis, de même que sur la route 116, en direction est, entre Sainte-Madeleine et Saint-Hyacinthe.

À Sainte-Rosalie, 2,6 kilomètres de travaux d'asphaltage auront lieu sur la rue du Centre. Sur la rue de l'Église, on construira un égout pluvial, entre la route 224 et la voie ferrée.

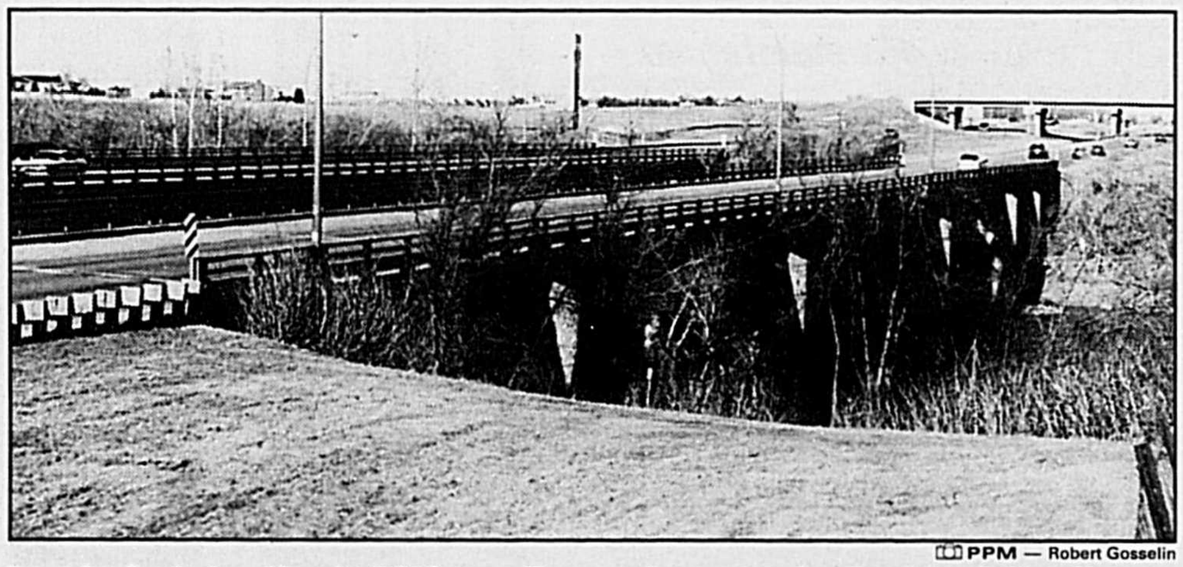
Finalement, 200 000$ seront investis sur le rang de la Presqu'île à Saint-Damase pour la réfection des systèmes structuraux au-dessus de la rivière Barbue. Puis, à Saint-Liboire, on injectera 65 000$ pour la réparation d'éléments du tablier du 7e rang.

«Cette année, il y a des travaux indispensables sur le rang Saint-Édouard, à Saint-Liboire, des travaux demandés par la population dans le rang Saint-Louis à Saint-Damase et la réfection de la rue Sainte-Anne à Saint-Hyacinthe», a indiqué le député Léandre Dion.

Encore une fois cette année, les demandes des municipalités ne sont pas comblées par les propositions du ministère des Transports. Québec injecte à ce propos moins d'argent que l'an dernier pour les routes. En 1998, on avait prévu un budget de 6,4 millions dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Les principaux chantiers

Municipalité	Localisation	Coût
Autoroute 20	pont rivière Yamaska	2 100 000$
Notre-Dame	Pont Douville	800 000$
Saint-Hyacinthe	rue Ste-Anne (137)	350 000$
Saint-Damase	Rang St-Louis	350 000$
Saint-Liboire	Rang St-Édouard	300 000$
Sainte-Rosalie	Route 224	200 000$
Saint-Damase	Rang Presqu'île	200 000$
Sainte-Rosalie	De l'Église	150 000$
Autoroute 20	Plusieurs ponceaux	150 000$
Saint-Thomas	Route 116 (Dir. est)	77 000$
Saint-Liboire	7e rang	65 000$



PPM — Robert Gosselin

Le principal chantier de l'été aura lieu sur le pont enjambant la rivière Yamaska sur l'autoroute Jean-Lesage. Des travaux de 2,1 M$ sont prévus à cet endroit.

Acton Vale en bref...

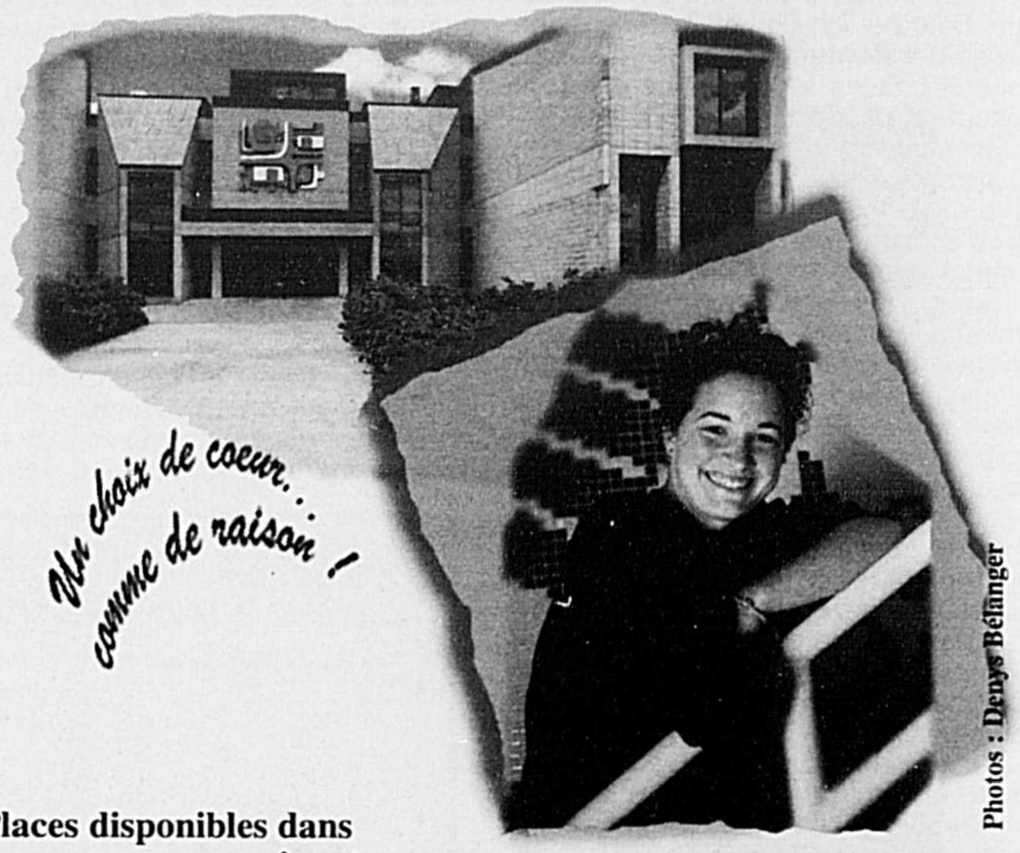
Un départ attendu

(MB) - La Ville d'Acton Vale a finalement décidé que 47 000 $, ce n'est pas cher payé pour se débarrasser du directeur général Jean-Marc Marchand. Placé en disponibilité, il restera à l'emploi de la Ville jusqu'au 24 mai prochain. L'entente prévoit le versement d'une indemnité de 32 000 $, le paiement du salaire et des avantages sociaux usuels pendant cette période (environ 10 000 $) et un montant de 5 000 $ afin de lui assurer les services d'une firme professionnelle qui verra à lui trouver rapidement un autre emploi quelque part.

Un mulet qui dort

Après sept ans d'attente, la MRC d'Acton peut enfin compter sur les services d'une deuxième ambulance. Un mulet dort présentement dans un garage à Acton Vale. Reste à savoir si on l'utilisera au besoin, ou si, comme c'est souvent le cas dans les régions limitrophes desservies par la compagnie Dessercom, l'on ne préférera pas faire appel occasionnellement à un véhicule d'une région voisine. On dit souvent qu'il est plus rapide et surtout moins dispendieux de faire venir une ambulance de l'extérieur que de faire habiller deux techniciens, les envoyer chercher le mulet et leur demander de répondre à l'appel d'urgence.

Cégep de Saint-Hyacinthe



Photos : Denys Bélanger

Places disponibles dans les programmes suivants :

Accueil et intégration
Cinéma
Lettres
Sciences de la nature
Sciences humaines
Sciences humaines - gestion
Diététique
Hygiène dentaire
Informatique
informatique de gestion et réseautique
Laboratoire médical
Mécanique du bâtiment
Matières textiles
alternance travail-études
Production textile
alternance travail-études
Soins infirmiers
Techniques administratives
programme régulier ou alternance travail-études

- Pour une formation bien branchée
- Pour des services personnalisés
- Pour une vie étudiante dynamique

.....

- Taux d'admission à l'université : 95 %
- Taux de placement : 96 %
- *Épreuve uniforme de français* (mai 1998) : taux de réussite au-dessus de la moyenne : 92 %

3000, av. Boullé, Saint-Hyacinthe J2S 1H9
(450) 773-6800 poste 208
(Rive-Sud et Montréal)
(514) 875-4445
Télécopieur : (450) 773-9971

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB www.cegepsth.qc.ca

0256021

La Société canadienne du cancer fait campagne

■ JULIE TREMBLAY

La Société canadienne du cancer frappera encore aux portes des Montérégiens cette année, au cours des mois d'avril et mai. Son objectif? Amasser 50 000$ afin de subventionner la recherche sur le cancer, ainsi que les programmes d'éducation populaire et de services aux personnes touchées par le cancer.

Fêtant son soixantième anniversaire, l'organisme fait état de nouvelles connaissances qui font qu'une personne sur deux survit à la maladie, comparativement à une personne sur cinq à ses débuts. Malgré une grande satisfaction face aux résultats actuels, le président régional de la Société canadienne du cancer, Louis Gauvin, indique que la lutte n'est pas finie. «Bien que nous éprouvions une grande fierté devant tous les progrès accomplis, nous n'aurons de repos que lorsque nous aurons atteint notre objectif ultime, qui est d'éliminer la maladie une fois pour toutes. Les dons recueillis au cours des mois d'avril et mai nous permettront de poursuivre nos efforts en ce sens.»

La Société a d'importantes réalisations en poche, dont l'éducation populaire qui est majeure dans le domaine de la prévention du cancer. Selon des recherches faites ces dernières années par l'organisme, avec la diffusion de l'information au public, il serait possible d'éviter environ 60 à 70 % des cancers.

En bref

Psychologie

L'Université du Québec à Trois-Rivières offrira à la session d'été 1999 à son centre de cours de Saint-Hyacinthe, son programme de certificat en psychologie. Le cours Aspects socioculturels des toxicomanies sera offert les lundis et les mercredis de 19h à 22 h15. La session débutera le 3 mai. Pour plus d'information ou pour présenter une demande d'admission, rendez-vous au 3000 rue Boullé, bureau D-2406, ou composez le 774-2255.

ERIC ALEXANDRE





Continuons notre voyage au pays de la séduction.

Cette semaine, Eric Alexandre est en promotion.

Venez vivre cette aventure!...

Coquelicot Mode...

Galeries St-Hyacinthe

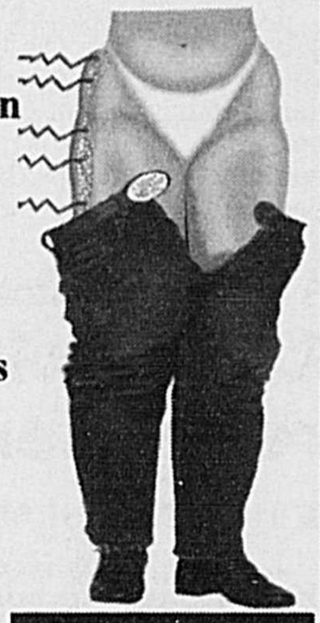
1033690

Centre de Santé Minceur

Les spécialistes de la Cellulite

Pourquoi ne pas changer vos vieux jeans pour des nouveaux beaucoup plus petit ?

L'INFRA THÉRAPIE où la lipposuccion sans chirurgie! Nous sommes tellement convaincus de vous aider que nous vous offrons...



Le Body Liner

Un essai gratuit Pour le super soin Body Liner d'une durée d'une heure

La liposuccion sans chirurgie

Limite un coupon par client. Valide jusqu'au 30 avril 1999, dans les cliniques participantes, selon les heures disponibles. Nouveaux client(es) seulement.



20 livres de perdues grâce à la nouvelle technologie allemande des Années 2000

Nathalie Bellemare Pointes-aux-Trembles

60 Centres au Québec • Franchises disponibles 1-888-457-7643

Centre de Santé Minceur

ACTON VALE 546-0149 795, rue Demers

SAINT-HYACINTHE 771-7225 2500, boulevard Casavant

0258555

Se servir de l'argent du CLD pour attirer des médecins spécialistes

«Aussi ridicule que demander au ministère des Transports de financer les universités»

- *Léandre Dion*

■ MARTIN BOURASSA

Le député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, Léandre Dion, est catégorique : «Demander aux CLD d'investir dans la santé, c'est aussi ridicule que demander au ministère des Transports de financer les universités.»

Il n'est pas impressionné par l'attitude adoptée par le CLD de la Haute-Yamaska dans le dossier du recrutement des spécialistes au centre hospitalier de Granby. Malgré l'interdiction de Québec, le CLD s'est engagé à verser la somme de 116 000 $ au fonds spécial, si aucune solution n'intervient d'ici trois mois.

Léandre Dion rappelle que la question salariale ne règle pas tout. La qualité de vie du milieu, la masse critique présente dans l'établissement et ses infrastructures sont des éléments non négligeables quand vient le temps de courtiser les médecins.

«Je ne veux pas critiquer ce qui se fait à Granby, c'est leur problème, mais ça n'a pas de bon sens de se servir de l'argent destiné au développement économique pour attirer des médecins. Pauline Marois est présentement à repenser l'ensemble du système de bonification salariale des médecins. À ce stade-ci, mettre de l'argent pour les spécialistes, c'est un peu comme mettre de l'eau dans un panier percé. Laissons plutôt la ministre compléter sa réflexion,» indique le député de Saint-Hyacinthe.

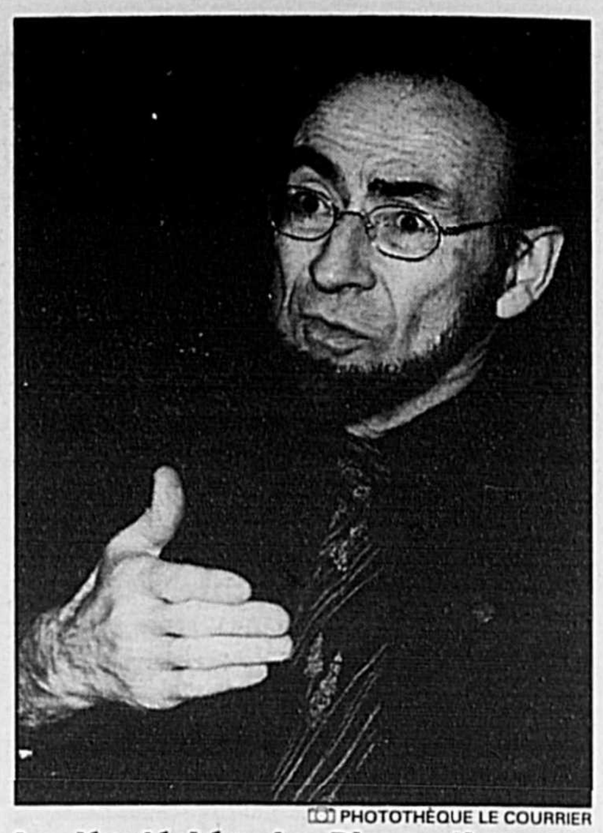
À ses yeux, la position adoptée par Réseau Santé Richelieu-Yamaska, qui privilégie la voie de la négociation pour demander la levée des pénalités salariales des spécialistes et un renforcement budgétaire, semble plus indiquée.

«Je ne suis pas sûr que mettre tout le monde au pied du mur soit la meilleure façon de faire comprendre notre point de vue aux gens qui, en bout de ligne, prennent les décisions. Quand il est question de santé, il est souvent préférable d'éviter les ultimatums et les décisions à l'emporte-pièce.»

Le député de Saint-Hyacinthe fait confiance aux administrateurs de Réseau Santé Richelieu-Yamaska. «Ils travaillent bien et n'inquiètent pas inutilement la population.»

Pour le reste, Léandre Dion assiste silencieusement aux montées de lait régulières de son collègue libéral de Shefford lors des périodes de questions. Son adversaire ne rate jamais une occasion de dénoncer la situation des spécialistes à Granby.

«Bernard Brodeur est dans l'Opposition, alors il aime tirer sur tout ce qui bouge, je ne l'en blâme pas. Mais personnellement, j'essaie d'être plus efficace que cela. J'ai les avantages et les inconvénients d'être un député au pouvoir. Si je ne peux pas faire trop de vagues lors de la période de questions, j'ai par contre un accès direct aux ministres et à ceux qui prennent des décisions.»



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Le député Léandre Dion estime que le CLD de la Haute-Yamaska fait fausse route en cherchant à tout prix la confrontation avec Québec.

À Réseau Santé Richelieu-Yamaska

Le déficit et le prochain budget retiennent toute l'attention

■ MARTIN BOURASSA

L'année financière 1998-99 s'est officiellement terminée le 31 mars dernier, mais Réseau Santé Richelieu-Yamaska n'a pas encore fermé ses livres.

Les négociations se poursuivent toujours activement avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

On tente de s'entendre sur des ajouts budgétaires de dernière minute qui permettraient de réduire de façon substantielle le déficit d'opération 98-99 qui oscille présentement autour de 2,6 M $.

Au département des bonnes nouvelles, la direction attend toujours la confirmation du coup d'éponge de Québec sur la dette de 1.9 M $ enregistrée en 1997-98.

Comme l'a annoncé la ministre Marois, peu de temps après le dépôt du récent budget provincial, RSRY s'attend à recevoir 70% du remboursement de sa dette 98-99 d'ici le 30 juin prochain. Quant au 30% restant, il devrait être rayé quelque part en l'an 2000, si l'établissement parvient à atteindre l'équilibre budgétaire.

Il faudra d'abord conclure une entente de gestion avec la Régie régionale d'ici le 15 juin et lui fournir les prévisions budgétaires 2000-2001 avant le 30 juin prochain.

La direction des affaires matérielles et financières de RSRY en connaît aussi un peu plus sur les paramètres de l'exercice financier 1999-2000.

Au chapitre du remboursement des effets de croissance, l'indexation de la masse salariale des cadres et des employés provoquée par les changements d'échelon sera de moins de 1% pour les cadres et de 1,5% pour les employés.

On parle ici d'un remboursement approximatif de 1,3 M $, ce qui n'inclut évidemment pas le calcul de l'indexation salariale des employés du secteur public qui fait présentement l'objet d'un dialogue de sourds entre Québec et les parties syndicales.

Réseau Santé en bref

Les infirmières votent...

(MB) - Dans une très forte proportion, les infirmières de Réseau Santé Richelieu-Yamaska ont rejeté les offres patronales. Lors d'un scrutin tenu en assemblée spéciale, le 8 avril dernier, 187 ont clairement dit non aux offres et seulement 14 ont exprimé leur satisfaction. Si elles ne sont pas contentes du tout, elles écartent toutefois tout recours à la grève dans une proportion de 157 contre 40. Rappelons que Québec offre aux infirmières 5% d'augmentation sur trois ans, alors qu'elles exigent rien de moins que 15% au cours de la même période.

... et frappent à la porte

Comme le dit lui-même Luc Lepage, directeur des services administratifs et financiers à RSRY, l'établissement «a scoré pas mal fort» avec son ambitieux et original programme de recrutement en soins infirmiers. Pas moins de 32 candidates sur un objectif de 40 ont été recrutées et engagées ces dernières semaines. Cette bonne récolte devrait permettre d'éviter la crise anticipée lors des vacances estivales. L'établissement ne devrait donc pas fermer plus de lits qu'à l'habitude. Aux nouvelles venues, on promettait rien de moins qu'un poste à temps partiel sur l'équipe volante et une répartition des heures sur les trois quarts de travail.

Colloque sur la réadaptation

Le centre de réadaptation de Réseau Santé Richelieu-Yamaska organise un colloque sous le thème : «la réadaptation à tout âge», le 23 avril, à l'Hôtel Gouverneur de Saint-Hyacinthe. Cet événement annuel de formation professionnelle est une opportunité de mise à jour des connaissances et une occasion d'échanges propice à la formation du réseau interprofessionnel. Signalons que les 80 professionnels du Centre de réadaptation de RSRY forment le regroupement le plus important en Montérégie. L'événement s'adresse à tous les intervenants du Québec.

Loteries

Lotto 649

MERCREDI 07-04-99
02 25 38 42 45 48 **20**

SAMEDI 10-04-99
04 23 33 34 36 47 **16**

Québec 49

MERCREDI 07-04-99
10 28 32 33 41 46 **38**

SAMEDI 10-04-99
01 09 20 24 42 46 **33**

Lotto Super 7 — 09-04-99
05 06 23 24 30 31 34 **08**

Extra — Du 06-04-99 au 12-04-99

MARDI	072178
MERCREDI	351163
JEUDI	578995
VENDREDI	367622
SAMEDI	059489
DIMANCHE	785751
LUNDI	597914

La Quotidienne — Du 06-04-99 au 12-04-99

	3	4
MARDI	524	4053
MERCREDI	428	8179
JEUDI	408	8198
VENDREDI	141	4759
SAMEDI	450	8533
DIMANCHE	209	3536
LUNDI	041	9377

La Mini — 09-04-99
618183

Banco — 0236209

06-04-99	07	08	15	18	20	22	23	28	29	32
	34	37	42	43	46	47	51	52	61	67
07-04-99	12	17	21	25	29	30	33	35	39	40
	42	48	49	53	55	56	57	60	61	63
08-04-99	01	09	10	11	18	19	22	23	24	26
	36	39	44	45	46	49	53	55	57	69
09-04-99	04	05	11	14	22	23	24	26	32	34
	39	40	43	44	45	47	51	56	63	65
10-04-99	02	04	07	15	17	18	19	20	23	25
	26	27	34	38	49	53	57	62	63	65
11-04-99	03	04	07	10	11	14	17	20	27	28
	31	33	37	38	39	44	45	50	65	66
12-04-99	03	09	10	14	16	17	19	23	30	35
	36	37	41	52	55	57	61	63	67	70

LE GRAND TOUR MC — LE SUPER BINGO DE LOTO-QUÉBEC
"Il y a du BINGO dans l'air"
Jeudi 15 avril
50 000$ GARANTI
la maison du BINGO maskoutaine inc.
• Section non-fumeur • Salle climatisée
DIRECTION CENTRE-VILLE SAINT-HYACINTHE
Vaste stationnement par la rue St-Antoine
RACJ Régie des alcools des courses et des jeux Permis 51239-1
18 ans et plus
Ouverture des portes 17h00
Télé-Bingo Dimanche 16h télévision Communautaire câble 3
Informations: 261-0193
455, rue Duclos, Saint-Hyacinthe Ancien Woolworth
0250776

Rejet des offres patronales

Les employés du secteur de la santé et des services sociaux ont entrepris des manifestations, appelées à s'intensifier!

■ JEAN-MARIE FONTAINE

Infirmières, infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires, employées de bureau, intervenants sociaux, diététiciens, auxiliaires familiales, animateurs sociaux et culturels, réceptionnistes, cuisiniers, brancardiers, gens de métier, préposés à la buanderie, préposés à l'entretien ménager, etc, sont autant de salariés syndiqués de la région de Saint-Hyacinthe, affiliés à la CSN, qui filent un mauvais coton depuis le dépôt patronal des offres dans le secteur de la santé et des services sociaux. Plusieurs d'entre eux ont déjà manifesté leur mécontentement, parce qu'ils s'opposent carrément à la décentralisation.

«Nous disons tout simplement non à la décentralisation et nous continuerons à la décrier non seulement dans la région, mais à travers tout le Québec», a soutenu le vice-président régional, Claude Bousquet.

Réunis en assemblées générales, les syndicats CSN de la région de Saint-Hyacinthe qui représentent plus de 1 500 membres, répartis au CLSC La Chênaie à Acton Vale, au Centre Hospitalier Honoré-Mercier, à l'Hôtel-Dieu, au Centre Andrée-Perrault et au CLSC des Maskoutains, ont rejeté massivement le dépôt patronal et ils ont adopté un plan commun d'action qui a débuté par des lignes de piquetage symbolique devant les établissements.

Des moyens de pression qui sont appelés à s'intensifier, puisque Claude Bousquet a dévoilé aux médias régionaux que le 19 avril, les syndiqués envahiront le CLSC des Maskoutains, afin notamment de sensibiliser les dirigeants aux impacts de la décentralisation. «Seront-ils capables de soutenir la charge financière avec ce transfert, étant donné qu'il y aura des coûts et que les budgets sont déjà grevés? Sur la scène locale, les directeurs généraux semblent d'accord avec la décentralisation et la négociation de douze clauses de l'actuelle convention dans les établissements, mais nous, nous estimons que ça n'a pas de sens».

Les salariés du réseau affirment que la décentralisation aurait comme principal effet d'éliminer l'uniformité des services à travers le réseau québécois des soins de santé et des services sociaux. «Il est grand temps de faire savoir au gouvernement qu'il a emprunté la mauvaise voie et qu'il doit revenir à la ligne de départ».

Période de probation et de familiarisation, services des unités de travail, postes fusionnés et port d'attache, gestion des assignations, déplacement des salariés, structure tarifaire locale, mutation volontaire, heures de travail, temps supplémentaire, congés fériés et disposition des allocations de déplacement, sont quelques-uns des effets pervers de la décentralisation, selon la version syndicale. «Le gouvernement nous propose des reculs importants».

Le vice-président régional a précisé que l'actuelle convention de travail avait pris fin le 30 juin 1998. «Depuis 1990, le gouvernement nous a imposé des décrets et nos salaires ont été amputés pendant un an et demi. Présentement, le gouvernement nous offre 1 %, rétroactif au 1er janvier 1999, 2 % pour l'an 2000 et 2 % pour l'an 2001; c'est bien en deçà de ce qui se paie dans le secteur privé. Après avoir effectué le virage ambulatoire sur notre dos, nous étions en droit de nous attendre à une plus grande ouverture de la part du gouvernement, d'autant plus que le premier ministre et la ministre Marois ont reconnu l'essoufflement et l'état de fatigue du personnel de la santé et des services sociaux. C'est nous rire en pleine face. Les gens du réseau se sont endurcis avec tout ce qu'ils ont traversé et c'est cette détermination qu'ils afficheront dans la négociation».

Il est déjà planifié une manifestation lors de la réunion du conseil d'administration du Réseau de la santé Richelieu-Yamaska le 28 avril, ainsi qu'une petite visite au vice-premier ministre, Bernard Landry, à Varennes, le 30 avril, et une manifestation monstre à Québec le 8 mai.

«L'écart est tellement grand, que nous ne nous attendons pas à un accord prochain. Même que nous sommes à planifier une grève légale à l'automne. Nous sommes déjà à mettre en place nos services essentiels», a conclu Claude Bousquet.

Vaut mieux en rire



Prévenir les traumatismes de l'eau

La Corporation aquatique maskoutaine offrira les samedi 17 et dimanche 18 avril des ateliers gratuits sur le dégagement des voies respiratoires afin de prévenir les traumatismes reliés à l'eau.

Il y aura des démonstrations et des explications relatives à cette technique à la piscine du Centre culturel de même qu'à celle du Cégep.

La population maskoutaine pourra, en plus d'apprendre à sauver des vies, courir la chance de gagner une passe familiale pour l'Aquafête des rapides du vieux Chambly.

Les ateliers auront lieu à la piscine du Centre culturel de 10 h à 16 h et au Cégep de 9 h à 13 h durant les deux journées. Pour plus de détails, vous pouvez rejoindre Marie Duhamel, adjointe à la coordination des activités aquatiques, au 778-8363.

VENTE DE "GARAGE"

OYEZ! OYEZ!

Annoncez votre vente de «garage» des 1er et 2 mai

SPÉCIAL

Le Clairon régional de Saint-Hyacinthe / Le Courrier de Saint-Hyacinthe

12$ taxes incluses

Détaillez vos articles dans nos pages $péciale$

Clairon - Édition 24 avril

Courrier - Édition 28 avril

0256779

Les vraies valeurs passent par VmD

... elles sont humaines



En matière **d'investissement**, tout est question **d'analyse,** de **stratégie**... et de **confiance!**

Produits accessibles

- Obligations - Coupons détachés
- Fonds d'investissement protégés
- Fonds d'investissement (Fidelité, Mackenzie, Templeton, Trimark, Aic, Guardian.. autres)
- Actions ordinaires, privilégiées...

Optez pour des conseils spécialisés. Communiquez avec votre conseiller en placement VmD.

Desjardins Valeurs mobilières Desjardins

815 Du Palais St-Hyacinthe

André Croteau
M.COM F.I.C.V.M.
Conseiller en placement
223-1659



Nicole Laplante,
conseillère en placement
223-1039

Membre PCPI

0255405

Vandalisme au cimetière de Sainte-Rosalie

(ML)- Au moins quatre adolescents ont été vus, dans la nuit du 1er au 2 avril, à l'intérieur du cimetière de Sainte-Rosalie, où quatre pierres tombales ont été les cibles de vandalisme, pour des dommages de l'ordre de 500$.

Une résidante du secteur a aperçu quatre jeunes juchés sur la croix située sur la rue du Centre.

Selon la Sûreté du Québec MRC Les Maskoutains, la dame, voyant la scène, est sortie de chez elle et s'est dirigée vers le cimetière. C'est alors que les jeunes ont pris la poudre d'escampette.

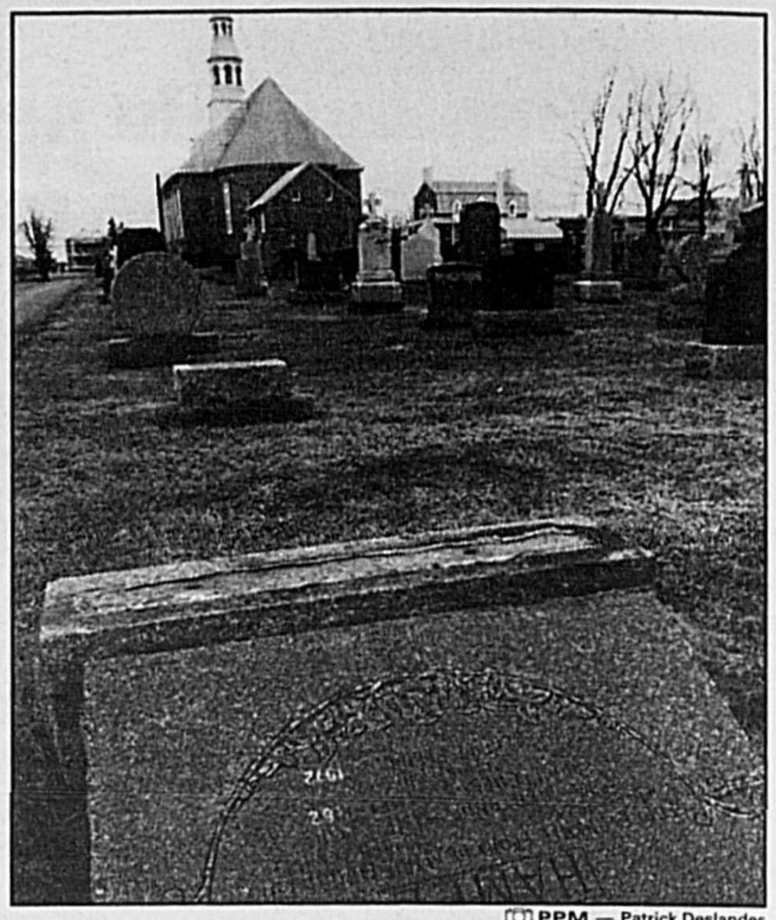
Le curé de la municipalité, Yves Larue, était évidemment très désolé des événements, mais n'a pas voulu paraître trop indigné.

«Nous ne savons pas qui a pu commettre un tel méfait, mais c'est certain que ces gens manquent un peu d'imagination. Ce n'est pas très agréable, mais d'un autre côté, ça demeure moins grave qu'une perte de vie. Aussi, les pierres ont été défaites de leurs bases, mais il n'y a pas eu de brisures. Les dommages sont moins grands», a commenté le curé Larue, vendredi dernier.

Il semble que les mauvais garnements n'aient eu aucune difficulté à s'introduire sur le site, qui est clôturé, puisque les portes du cimetière sont presque toujours ouvertes.



Une résidante du secteur a aperçu des jeunes juchés sur la croix. Lorsqu'elle est sortie, les adolescents se sont sauvés.



PPM — Patrick Deslandes

Au moins quatre adolescents se sont amusés à faire tomber des pierres tombales de leurs bases, au cimetière de Sainte-Rosalie, dans la nuit du 1er au 2 avril. Ce qui console le curé Yves Larue, c'est qu'il n'y ait pas eu de brisures.

En bref...

Des voleurs capricieux?

Jugeant sans doute inconfortable la demeure où ils venaient de voler de la nourriture, sur la rue Principale, à La Présentation, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans une autre résidence, celle-là sur la rue Michon... pour la manger. Ils ont même pris le temps de se faire un feu. Drôlement difficiles, ces voleurs...

Série de vols à Sainte-Madeleine

Une série d'introductions et de vols dans des garages adjacents à des résidences, à Sainte-Madeleine et à Sainte-Marie-Madeleine, a été rapportée aux enquêteurs de la Sûreté du Québec MRC Les Maskoutains. Les crimes auraient été commis entre le 31 mars et le 2 avril. Sept endroits différents ont été les cibles d'introductions par effraction, mais seulement trois se sont soldées par des vols. Dans un cas, on a subtilisé des outils, une soudeuse et des tournevis; dans un second, un système informatique au complet; dans le dernier cas, les voleurs se sont emparés d'une génératrice.

Un tracteur à chenilles disparaît...

Un vol de véhicule pour le moins inusité a été rapporté à la Sûreté du Québec MRC Les Maskoutains, la semaine dernière, à La Présentation : celui d'un tracteur à chenilles, qui sert à déneiger les trottoirs. L'engin, évalué à 30 000$, était la propriété des Entreprises Réjean Desgranges. Aucun suspect n'est relié à ce bizarre de larcin.

... et un sac gonflable!

Autre vol bizarre, celui-là à Sainte-Madeleine. Un automobiliste qui participait à un souper de cabane à sucre, en fin de semaine, a constaté la disparition du... sac gonflable inséré dans le volant. Le voleur a d'abord fracassé la vitre de la Ford Escort, côté conducteur, avant de s'emparer de cette pièce de sécurité.

Elle menace sa fille

La mère d'une adolescente de 14 ans pourrait faire face à des accusations de menaces de mort à l'endroit de cette dernière, après une dispute survenue vendredi, au domicile du père, à Sainte-Madeleine. La dame, qui demeure à l'extérieur de la région, s'est présentée chez son ancien conjoint, dans le but de reprendre la garde de sa fille. Celle-ci, cependant, s'y est opposée. La mère a réagi en assenant des coups à sa fille, avant de proférer des menaces. Au moment de mettre sous presse, il n'y avait encore eu aucune plainte officielle de la part de la fille ou de son père.

Il revoit son véhicule

Un homme victime d'un récent vol de voiture n'avait pas la berlue : il a bel et bien revu son véhicule, sur l'heure du souper, dimanche soir, dans une cour de garage du 3e rang, à Sainte-Rosalie. Après avoir informé la Sûreté du Québec, les policiers se sont rendus à l'endroit en question, avec un mandat de perquisition, et ont constaté que le véhicule en question avait été modifié à l'aide de pièces volées d'une autre auto.

Arrestation rapide

Un homme qui venait de commettre un vol de bourse, peu après 17 h 30, samedi, sur le boulevard Laframboise, a rapidement été arrêté par les policiers de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe. L'homme, de qui la victime avait émis un signalement assez précis, a été retrouvé quelques minutes plus tard, dans la cour d'une résidence de l'avenue Laval.

Deux vols, un voleur?

Une seule et même personne pourrait être l'auteur de deux vols qualifiés survenus vendredi et samedi, dans le secteur nord de la ville de Saint-Hyacinthe. Vendredi soir, un suspect âgé d'environ 20 ans, mesurant 1 m 63, aux cheveux bruns et portant des lunettes de soleil, s'est présenté dans un dépanneur et, à la pointe du couteau, s'est emparé du contenu du tiroir-caisse. Le lendemain, vers 15 h 30, un suspect, dont la description ressemble en tous points à celle du vendredi, s'est présenté dans un restaurant, bu un café, avant d'ordonner à la caissière de lui remettre l'argent du tiroir-caisse. Là encore, il a agi à la pointe du couteau.

Vols dans véhicules

Deux propriétaires de véhicules se sont fait voler, lundi, des objets appartenant à la compagnie pour laquelle ils travaillent. À Sainte-Marie-Madeleine, le propriétaire de la Boutique La Détente, spécialisée dans la vente de poêles, s'est fait voler un de ses poêles, d'une valeur de 1700$, en plus de se faire briser la serrure de son véhicule. Un incident du même genre est survenu à Saint-Damase. Cette fois, un résidant de Saint-Damase oeuvrant pour une compagnie située à Longueuil, s'est fait voler des outils appartenant à son entreprise. Le montant de ce vol est d'environ 20 000$.

Deux voleurs recherchés

Deux malfaiteurs ayant commis un vol par effraction dans un dépanneur de Sainte-Hélène, après la fermeture du commerce, lundi, sont activement recherchés par la Sûreté du Québec. Après s'être introduits à l'aide d'une barre à clous, les voleurs ont vidé une poubelle, avant de la remplir de paquets de cigarettes, de dix bouteilles de dix onces de vodka, et de deux films vidéo. Le commerce était muni de caméras et en plus, des passants auraient aperçu les malfaiteurs.

Disparus, les ensembles patios

Le vol d'une remorque survenu lundi, au 3255, rue Picard, privera la quincaillerie Gagnon d'importantes transactions. En effet, la remorque contenait des ensembles patios qui devaient être livrés au commerce du boulevard Laframboise. La Sûreté municipale enquête sur ce vol.

Les ENTORSES cervicales :

30% des

BLESSURES

d' ACCIDENTS d'automobile



Selon de récentes données de la SAAQ, sur **24 883** blessures infligées lors d'accidents de la route, **6 670** sont des entorses cervicales. Qui de mieux placé pour traiter une entorse cervicale que **LE professionnel du musculo-squelettique : le physiothérapeute**. En plus de soulager la douleur, le physiothérapeute permet à la personne de reprendre une vie active.

CONFIEZ VOS MAUX À VOTRE PHYSIO !

pht

Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec

(514) 351-2770 • 1-800-361-2001

WAL-MART®



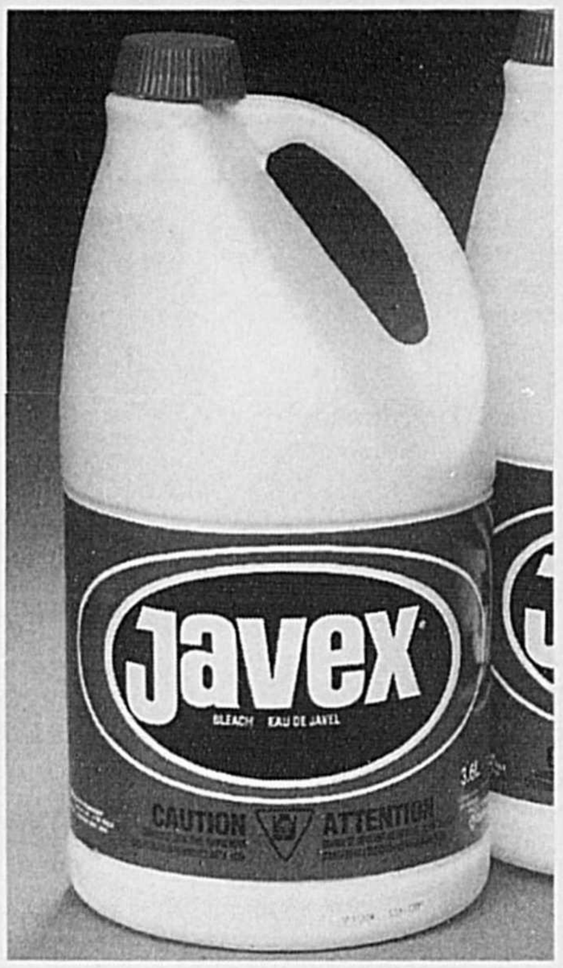
Café Maxwell House
1 kg.

6.67 chac.
TOUS LES JOURS



Detergent à lessive Tide
Original ou Ultra.
Poudre ou liquide.
Types variés.
26 - 37 brassées.

Au choix
8.37 chac.
TOUS LES JOURS





Papier hygiénique Majesta
32 rouleaux ou 16 rouleaux doubles.

7.97 le paq.
TOUS LES JOURS

Eau de Javel Javex
3,6 l.

1.27 chac.
TOUS LES JOURS



Jambon Swift en conserve
454 g.

2.97 chac.
TOUS LES JOURS



Cocktail V-8 Splash
Saveurs tropicales.
1,89 l.

2.97 chac.
TOUS LES JOURS



Cafés Nescafé
Instantanés, 150 g - 200 g ou Origines, 85 g.

Au choix
4.97 chac.
TOUS LES JOURS



Thé Tetley
Orange Pekoe.
216 sachets.

6.97 chac.
TOUS LES JOURS



Gel nettoyant hydratant Oil of Olay
Régulier ou non parfumé.
354 ml.

4.97 chac.
TOUS LES JOURS



Dentifrice Colgate
Variés.
75 ml.

64¢ chac.
TOUS LES JOURS



Shampoing ou revitalisant Pantene
Types et formats variés.

2.68 chac.
TOUS LES JOURS



Colorant Nice 'N Easy
1 application.

5.27 chac.
TOUS LES JOURS



Paq. de 6 savonnettes déodorantes Irish Spring
Régulier ou sport.
6 x 90 g.

2.88 le paq.
TOUS LES JOURS



Paq. de 4 lames Gillette Mach 3

6.97 le paq.
TOUS LES JOURS



Serviettes hygiéniques Always
Types et formats variés.

3.74 le paq.
TOUS LES JOURS



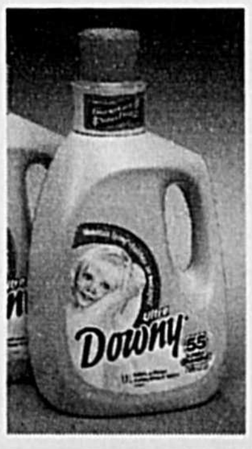
Paq. de 6 boîtes de mouchoirs de papier Majesta

3.97 le paq.
TOUS LES JOURS



Paq. de 6 rouleaux d'essuie-tout Bounty géants

5.97 le paq.
TOUS LES JOURS



Assouplissant textile Ultra Downy
Fraîcheur des montagnes ou Fraîcheur d'avril. 1,1 l.

5.77 chac.
TOUS LES JOURS



Détergent à lessive Sunlight
Original ou avec javellisant.

15.97 chac.
TOUS LES JOURS

C'EST BIEN MOINS CHER, *tous les jours!*

Le jumelage avec Charenton-le-Pont

Un maire-journaliste et un peintre célèbre

■ JEAN VIGNEAULT

Quand les autorités municipales de Saint-Hyacinthe et diverses personnalités accueilleront une délégation de Charenton-le-Pont vendredi, elles recevront en même temps un peintre célèbre, Gérard Laplau, un des grands noms de l'art naïf.

En fait, Gérard Laplau qui sera reçu jeudi par le maire de Québec, lors d'un vernissage, fera une de ses rares expositions au Québec, à Saint-Hyacinthe, plus précisément au restaurant Le Parvis au mois de mai.

Ce sera l'occasion pour les amateurs de renouer avec un art très populaire, imagé, vivant, et de faire connaissance avec l'oeuvre d'un des grands représentants de l'art naïf.

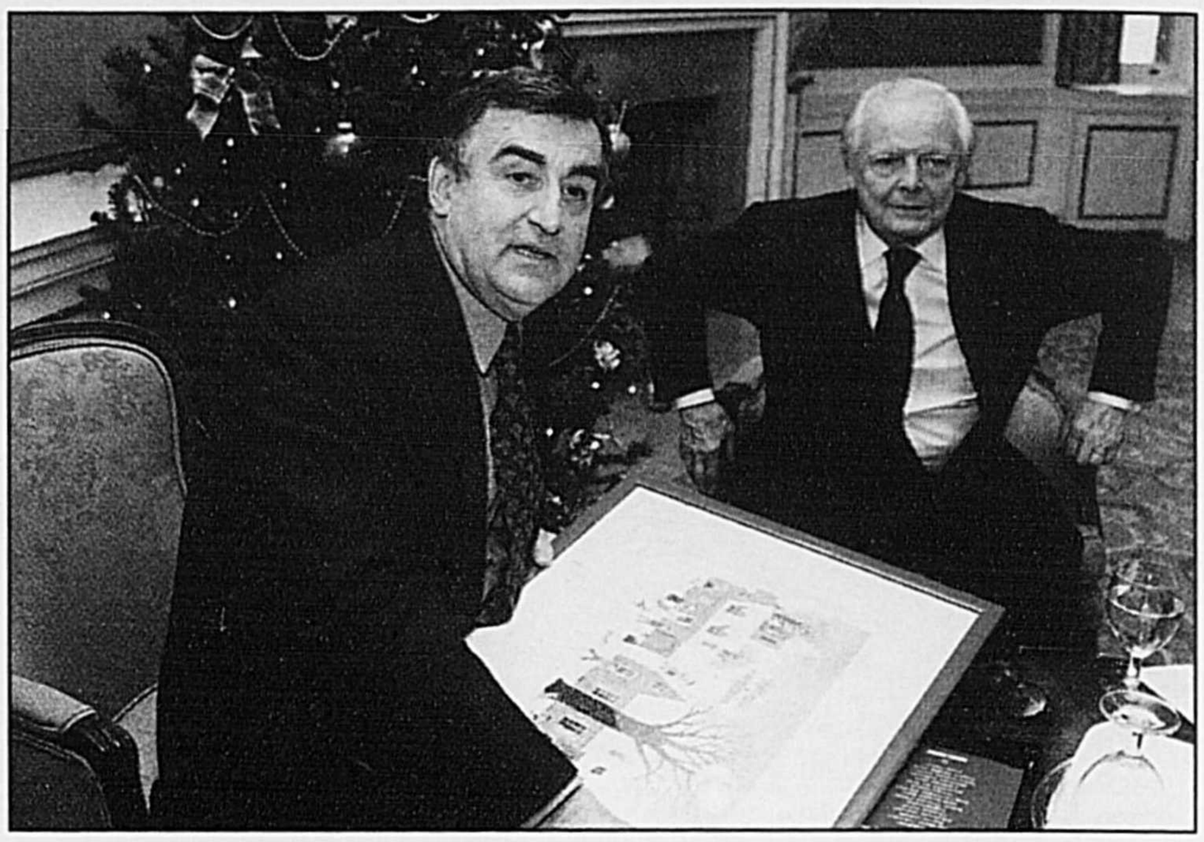
Comme le maire de Charenton-le-Pont, M. Alain Griotteray, un journaliste, est actuellement en assignation à Belgrade, il se peut qu'il soit absent.

Mais la délégation de cette municipalité de 26 000 habitants en banlieue de Paris, sera diversifiée : plusieurs gens d'affaires seront à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe vendredi, représentant des secteurs comme l'hôtellerie, l'informatique, l'ingénierie, les banques et les assurances, les hypermarchés, les transports, etc.

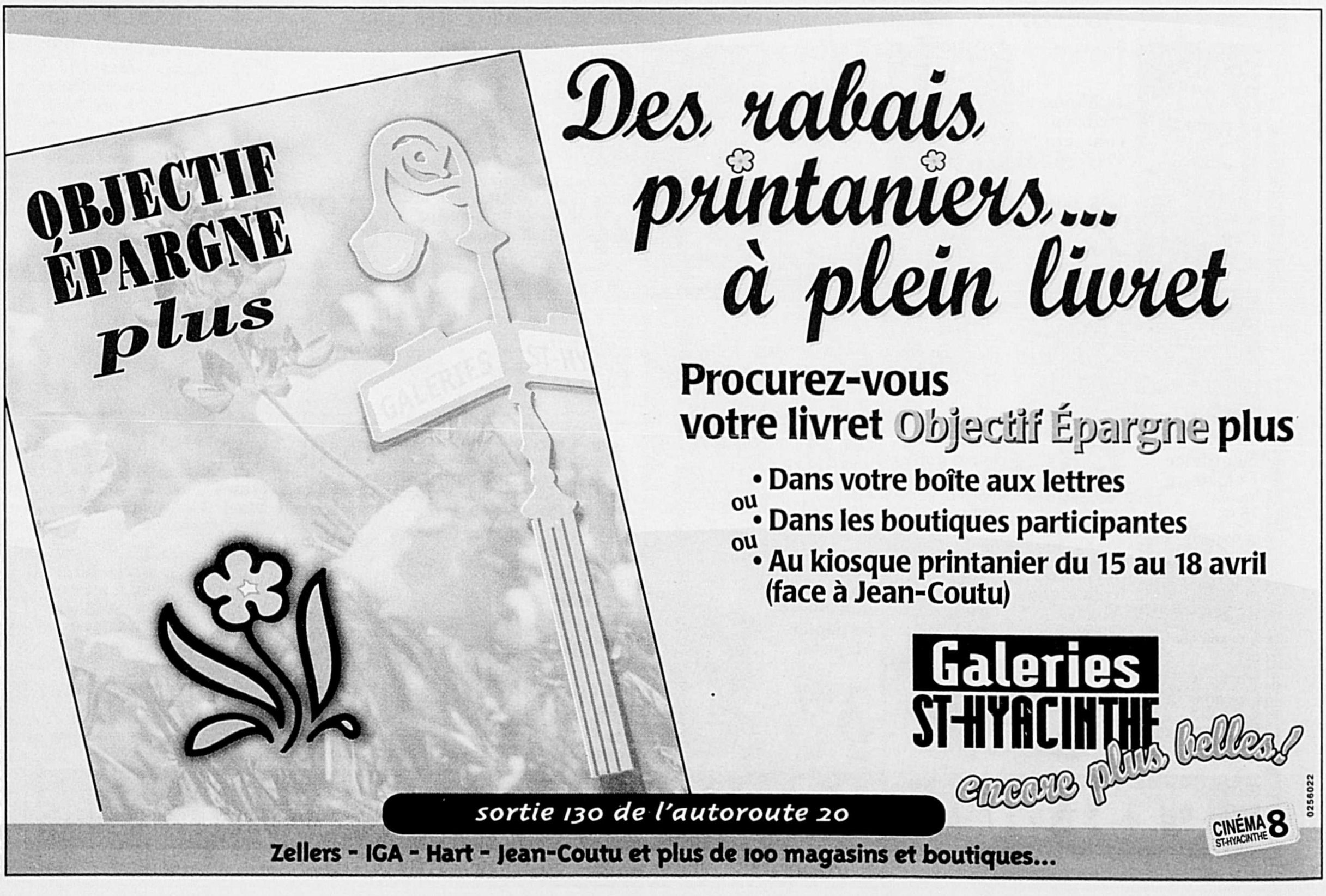
On notera en particulier que cette ville à laquelle sera bientôt jumelée Saint-Hyacinthe, compte une faculté de Médecine vétérinaire, deux bibliothèques, le musée Toffoli, une maison des artistes, un atelier d'arts plastiques, un conservatoire de musique où 29 professeurs enseignent à 720 élèves dans 22 disciplines, et bien sûr, un théâtre de 1 000 places.



Le peintre Gérard Laplau.



Le maire Alain Griotteray a été le seul journaliste a obtenir une entrevue, le soir des élections du 30 novembre 1998, avec le premier ministre Lucien Bouchard.





Avec l'Hyper hypothèque Desjardins, 1/2 million de propriétaires québécois ont un avantage sur les autres. Ils sont hyper relax.

Expérience : énorme. Conseils : éclairés. Taux : concurrentiels. Mais plus encore, on trouve chez Desjardins une offre intégrée. Ce qui veut dire tout pour l'habitation, du prêt aux assurances, de l'option Multiprojets à la Protection propriétaire. Traiter avec le plus gros prêteur hypothécaire au Québec, c'est reposant. Passez à la caisse ou téléphonez.

1 800 CAISSES
www.desjardins.com

Desjardins

025692-7

Processus de regroupement avec Saint-Sacrement

Feu, les loisirs Sacré-Coeur



Jean Dumont

Incorporés le 9 juillet 1951, les loisirs Sacré-Coeur ne seront plus qu'un vague souvenir d'ici quelques mois. En effet, la Ville vient d'annoncer qu'un processus de regroupement des loisirs Sacré-Coeur et Saint-Sacrement vient d'être mis en branle.

«Il y a cinq ans, il y a eu un virage au sein des corporations de loisirs, souligne Chantal Frigon, coordonnatrice au développement communautaire aux Services récréatifs et communautaires (SRC). Les huit corporations de loisirs devenaient ainsi plus autonomes et l'on entendait développer le caractère communautaire. Sacré-Coeur a eu plus de difficulté à faire le virage qu'ailleurs et l'on constatait peu à peu un essoufflement de la ressource bénévole dans le secteur.»

Depuis quelques années, Sacré-Coeur avait donc plus de difficulté à rejoindre des bénévoles, un outil essentiel au bon développement d'une communauté. Parallèlement, le quartier devient de plus en plus vieillissant. Les jeunes délaissaient les loisirs du secteur au profit des activités de nature plus maskoutaine.

Ayant une situation géographique assez particulière, le sentiment d'appartenance au quartier n'est pas le même qu'ailleurs. Celui-ci se divise en trois secteurs : le Patro, une clientèle démunie; le Bois-Joli, une clientèle mieux nantie financièrement et le Sacré-Coeur, où l'on retrouve des gens plus âgés et davantage préoccupés par le sous-sol de l'église que par le centre communautaire.

La fin, le 31 décembre

Au 31 décembre prochain, les loisirs Sacré-Coeur n'existeront plus. Ils seront appelés à former une nouvelle entité légale avec les loisirs Saint-Sacrement. Aux SRC, on tentera de tout mettre en oeuvre pour conserver les acquis et surtout les activités dans le secteur pour ne pas envoyer systématiquement les jeunes au Saint-Sacrement.

À défaut de pouvoir utiliser le centre communautaire, on tentera de profiter des gymnases des écoles primaires pour la tenue des activités. Également, on tentera de garder intacte la fête de quartier.

«Étant donné que le nombre d'inscriptions est bon, les loisirs d'été resteront, assure Madame Frigon. Cependant, il y a des activités qui ne pourraient pas résister sans une fusion car il n'y aurait pas assez de monde. C'est la survie des activités qui en dépend.»

On n'a pas encore trouvé la nouvelle entité administrative qui chapeautera les loisirs Saint-Sacrement et Sacré-Coeur. Pour l'instant, les deux animateurs de centre, Sébastien Raymond et Nicolas Hébert, demeureront en poste.

Afin de légitimer le geste qui fera sans doute son effet dans la population et chez les bénévoles impliqués, les SRC ont établi un parallèle de la situation actuelle avec ce qui se passait à Drummondville et Trois-Rivières qui ont eu à vivre des situations semblables au cours des dernières années.

L'annonce a été faite aux membres du conseil d'administration mercredi dernier. Pour la plupart, ceux-ci ont été mis devant le fait accompli.

Un comité de travail, animé par Madame Frigon, et formé d'élus, d'administrateurs bénévoles et des animateurs communautaires des deux quartiers, travaillera dans les prochaines semaines à concrétiser ce projet de regroupement et à définir les orientations qui marqueront la nouvelle corporation, son administration, sa gestion et sa programmation.



PPM — Patrick Deslandes

Les loisirs Saint-Sacrement et Sacré-Coeur vivront un regroupement, explique Chantal Frigon, en présence de Jacques Berthiaume et Michel Robidoux.

«La Ville a pensé à cela en catimini»

(J.D.) — La décision de regrouper les services de loisirs Sacré-Coeur et Saint-Sacrement a pris les principaux intéressés par surprise. La consultation s'est faite du bout des lèvres par les services récréatifs et communautaires.

L'animateur communautaire au Sacré-Coeur, Sébastien Raymond, admet prendre la nouvelle d'une manière positive malgré les inquiétudes qui se cachent. De par sa position, il est placé entre l'arbre et l'écorce.

«Il y a des gens parmi les bénévoles qui se sentent non respectés. La Ville a pensé au projet en catimini et cela a été endossé par le Conseil. Nous avons été impliqués quand c'était déjà décidé et on n'a pas pu donner notre point de vue. Notre opinion ne tient pas beaucoup dans la balance.»

M. Raymond explique tout de même que cette décision se voulait une suite logique des choses. Déjà, dans certaines catégories d'activités comme le baseball ou le soccer, les quartiers Sacré-Coeur et Saint-Sacrement puisaient dans leurs ressources pour former une seule équipe.

Il est aussi d'accord à dire que les gens du quartier n'utilisaient plus les loisirs autant qu'avant. À cause de son étalement et des différents types de clientèle, le quartier rejoignait autant les personnes âgées, la classe moyenne et une plus cossue dans le nouveau quartier résidentiel.

Certes que l'on gardera un minimum de service pour les gens du Sacré-Coeur, mais M. Raymond admet que la mobilisation des gens du quartier deviendra plus difficile à compter de l'an prochain.

«Le fait de perdre un bâtiment qui était le lieu de rassemblement, il ne faut pas se le cacher, aura un impact. L'avenir dira ce que ça donnera», de dire celui qui vit une période d'incertitude malgré le fait qu'on lui ait garanti un poste dans la nouvelle administration.

«Nous sommes les premiers à vivre cette situation mais j'imagine que nous ne serons pas les seuls.»

Le président des loisirs

De son côté, Christian Tremblay, le président des loisirs Sacré-Coeur, depuis trois ans, trouve décevant de ne pas avoir été partie prenante dans la décision «prise d'en haut.»

La preuve, aucun des deux présidents des conseils d'administration de Sacré-Coeur et Saint-Sacrement ne participaient à la conférence de presse jeudi dernier au centre administratif des services récréatifs et communautaires.

«L'annonce d'une décision du genre est surprenante. Même si nous serions peut-être arrivés à la même décision, on aurait aimé participer à la réflexion.»

«Il est utopique de croire que l'impact sur les bénévoles ne se fera pas sentir. J'ose cependant croire que, dans l'intérêt des citoyens, il y en a qui vont continuer. Chose certaine, des gens vont cesser de s'impliquer», indique celui qui participera au comité restreint qui se penchera sur le regroupement.

Quant à la réaction de la population, M. Tremblay indique qu'il est encore trop tôt pour la connaître. «De notre côté, on digérera tout cela dans les prochaines semaines.»

Et il n'est pas impossible que le nom du nouvel organisme soit celui de Bourg-Joli.

Un centre pour les ados au Sacré-Coeur

■ JEAN DUMONT

D'ici un an, les adolescents maskoutains de 13 à 17 ans profiteront d'une infrastructure qui leur sera propre avec le centre communautaire des loisirs Sacré-Coeur. Celui-ci devrait donc changer passablement d'image.



D'ici un an, le centre communautaire des loisirs Sacré-Coeur deviendra un refuge pour les adolescents.

«Depuis environ cinq ans, il y a eu différents projets pour les adolescents comme la création des clubs ados, la formation du conseil municipal des jeunes, le club Boomerang et la Table de concertation jeunesse», souligne Michel Robidoux, coordonnateur au développement culturel aux Services récréatifs et communautaires (SRC).

Avec le regroupement des loisirs Sacré-Coeur et Saint-Sacrement, le centre communautaire devenait vacant. Pour ne pas en faire un éléphant blanc, on le remettra aux adolescents. Le Centre deviendra alors le rassemblement des jeunes.

«Le secteur est véritablement un site naturel pour les jeunes. Il est plein de potentiel avec la présence à proximité de trois écoles secondaires. Le parc du Bois des Pins est également le lieu de rendez-vous pour les jeunes tout comme l'arrière du Centre culturel.»

De plus, au cours de l'été qui vient, la piste de planche à roulettes, un projet demandé avec insistance par le Conseil municipal des jeunes, sera installée à proximité.

Un comité d'orientation

Un comité, formé de jeunes, d'intervenants d'organismes jeunesses et de membres des SRC, analysera les différentes orientations pour le nouveau centre pour adolescents.

Chose certaine, on avance que la Maison des Jeunes, actuellement située dans le secteur Saint-Sacrement, pourrait bien déménager. Même chose pour le Club Boomerang qui loge, durant l'été, à l'ancienne usine de filtration. En plus, on promet d'avoir sur place dans le futur Centre, des intervenants spécialisés dans la problématique des jeunes.

«Ces initiatives organisées pour et par les jeunes, reflètent bien la volonté de responsabiliser et d'enrichir notre jeunesse de projets et d'activités répondant aux attentes et aux besoins exprimés notamment lors du sondage réalisé auprès de 2 500 jeunes des écoles secondaires par le CLSC, dans le cadre de la Cité du XXIe siècle», ajoute M. Robidoux.

On croit que le Centre pour les ados pourrait être en opération au printemps prochain.

Surveillez la parution de la nouvelle circulaire

®RadioShack.
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.

dans ce journal le 21 avril 1999

0247433

CANADIAN TIRE **ERRATA** 0255246

Veuillez noter ce qui suit au sujet du cahier d'annonces intitulé «Les meilleurs prix, les meilleurs soldes».

PAGE 7 : Certains tracteurs Mastercraft
Le tracteur «Coccinelle» (60-1819) montré dans le cahier n'est pas en solde.

Veuillez noter ce qui suit au sujet du cahier d'annonces intitulé «Encore un supersolde».

PAGE 7 : Ensemble pour terrasse (49-1483-0)
L'illustration est erronée. Cet ensemble ne comprend qu'un seul manchon.

PAGE 7 : Article 4. Nettoyant à terrasse (48-8864-4)
L'illustration est erronée. Le nettoyant en solde est le nettoyant pour terrasse de marque Olympic.

Les erreurs suivantes se sont glissées dans notre catalogue sur l'automobile «Pleins feux sur les autos et camionnettes».

PAGE 29 : Article 3. Filtre à air à rendement élevé (41-4523-0)
Le catalogue indique : Ch. 34,99$
Il devrait indiquer : Ch. 129,99$

PAGE 50 : Article 2. Câbles d'allumage Niehoff (18-7000X)
Le catalogue indique : Ens. 11,99$
Il devrait indiquer : Ens. 11,99$ et +

PAGE 50 : Article 3. Câbles Niehoff Platinum antimagnétiques (18-7007X)
Le catalogue indique : Ens. 16,99$
Il devrait indiquer : Ens. 16,99$ et +

Veuillez nous excuser des inconvénients que ceci peut vous causer.

Cnote D314/315/cat./99 Cahiers d'annonces français et bilingues.


Chantal Bourgeois C.A.
Directeur
Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés · Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

Des décors prisés

De nombreux visiteurs affluent dans le dernier droit d'Expo-Habitat



Jean-Marie Fontaine

Expo-Habitat Saint-Hyacinthe vieillit bien. Dans le dernier droit de cette XXIe présentation, il y a eu un achalandage monstre à l'Hôtel Gouverneur, les gens étant visiblement grisés par la fièvre printanière. «Un succès retentissant», a confié le coordonnateur, Jacques Aubin, qui a avoué que son taux d'adrénaline n'a baissé que plusieurs heures plus tard.

Les Événements DBC ont exploité une recette à succès, celle des décors et ils ont une fois de plus fait mouche. «La section ambiance a été grandement appréciée des visiteurs. D'ailleurs, nous allons sans doute élargir cette avenue l'an prochain», a dit M. Aubin.

Autant Bétonel, avec la peinture, a su recréer une ambiance, autant le Concept Darsigny/Messier en décoration et les salles de bains *maskoutaines Falro, en ont* mis plein les yeux des visiteurs en quête des dernières nouveautés. «Nous nous sommes toujours fait un point d'honneur de maintenir des standards de qualité et les exposants se sont une fois de plus surpassés avec de très beaux décors», a soutenu le coordonnateur.

Germain Larivière qui exploite un nouveau créneau à Expo-Habitat, depuis l'an passé, a encore une fois fait la preuve qu'il avait bien flairé avec ses appareils électroménagers, puisqu'il a fait un malheur. «Cette année, il y avait trois îlots dans le hall d'entrée du Centre des congrès où la vaste gamme de produits électroménagers était en montre et ils ont été très populaires», a ajouté M. Aubin.

Alors que les consommateurs connaissent un regain de vie avec le retour du printemps, ils sont particulièrement enclins aux nouveautés sur le marché. Dans cette foulée, la participation spéciale de Tapis Mario Larocque et du service Club Piscine à Expo-Habitat a été un complément grandement apprécié, puisqu'après avoir passé par le Salon, ils sont aujourd'hui en mesure de faire des choix plus éclairés.

Ameublement, décoration, cuisine, salle de bain, chauffage, climatisation, portes, fenêtres, verrières, etc., sont autant de facettes qui ont été explorées. «Un an après la crise du verglas, j'ai constaté que le chauffage d'appoint suscitait toujours un certain intérêt et qu'il y avait comme un engouement pour le propane. Que dire également des spas, sinon qu'ils sont très en vogue présentement», a indiqué Jacques Aubin.

Pendant que certains avaient entrepris l'entretien de leur pelouse, d'autres ont rêvé et ont pu découvrir les tendances dans l'aménagement paysager en franchissant les tourniquets.

«Les exposants nous ont confirmé que nous avions bien ciblé, puisque de nombreux visiteurs de l'extérieur ont envahi la cité maskoutaine durant le week-end pour participer à Expo-Habitat. Incidemment, les exposants font un bon «show»; ils composent une belle brochette», a affirmé le coordonnateur.

Cette dernière journée a également été marquée par le tirage de la maison Desjardins au profit de la Fondation du centre hospitalier Honoré-Mercier qui, incidemment pendant les quatre jours, a vendu 1 600 billets.

«C'est un succès, grâce à un travail d'équipe formidable. Tous les gens ont bien collaboré», a conclu Jacques Aubin.



PPM — Patrick Deslandes

Le maire Claude Bernier a coupé le ruban pour donner le coup d'envoi à la 21e présentation d'Expo-Habitat. Pour le soutenir dans ce geste protocolaire, de gauche à droite, M. Yvon Messier de Concept Darsigny Messier, Luc Perrier des Salles de bains maskoutaines, Benoît Chartier, président des Événements DBC, Jacques Aubin, directeur d'Expo-Habitat, Mario Larocque de Tapis Mario Larocque, Guy Roy, directeur de la publicité au Courrier de Saint-Hyacinthe, Jean Larivière de Meubles Germain Larivière, Pierre Lacasse de Bétonel et Suzette Marquis d'Expo-Habitat.



PPM — Patrick Deslandes

Un des nombreux décors qui ont fait l'envie des milliers de visiteurs à Expo-Habitat de jeudi le 8 au dimanche 11 avril.

Le CLD et l'emploi



Pierre Hébert

Voyage de prospection à Cuba

Du 8 au 15 mai prochain, le directeur du Service d'exportation Richelieu-Yamaska (SERY), monsieur Pierre Hébert, effectuera un voyage de prospection à Cuba.

Les entreprises désireuses de se faire représenter ou qui souhaitent obtenir certaines informations particulières relatives aux possibilités d'exportation à Cuba peuvent communiquer avec monsieur Hébert avant son départ, au (450) 773-4232, poste 235.

L'objectif de telles missions est de mettre les entreprises en contact direct avec des acheteurs sur place, des distributeurs ou d'établir des alliances stratégiques.

Quelques rappels

D'abord, un rappel relatif à l'invitation spéciale du New York Centre for Export (NYCCE) faite aux entrepreneurs voulant accéder au marché américain. Le jeudi 22 avril, ils pourront rencontrer des experts de toutes les sphères de l'exportation. Immigration, distribution, études de marché, besoins en immobilier et en financement, voilà autant de sujets abordés lors de cette rencontre.

Le transport, par autobus, et le dîner sont gracieusement offerts par le NYCCE. C'est l'occasion rêvée de trouver gratuitement réponse à toutes vos questions sur le sujet. Si le projet vous intéresse, confirmez votre présence avant le vendredi 16 avril, à 16h, en contactant madame Claude Poulin, au (450) 773-4232, poste 228.

Un deuxième rappel : les exportateurs ont jusqu'au 1er mai prochain pour s'inscrire aux Prix d'excellence à l'exportation canadienne (1999). Ce programme, une initiative du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, vise à reconnaître l'importance et les réalisations des entreprises qui oeuvrent dans l'exportation. Sous le thème «Hommage à l'excellence», le ministère s'est associé à la Banque Impériale de Commerce (CIBC), la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et Téléglobe, service de communications inc. Les critères de sélection sont les suivants : croissance des ventes à l'exportation, lancement de nouveaux produits et/ou de nouveaux services à l'étranger ou pénétration de nouveaux marchés.

Les commanditaires reconnaîtront les réalisations de trois lauréats en leur décernant les mentions suivantes :

- Succès en création d'emplois (CIBC)
- Succès pour petit exportateur (SEE)
- Succès pour innovation et progrès technologique (Téléglobe).

Pour toute information sur l'un ou l'autre des sujets traités et pour le formulaire d'inscription, s'adresser à Pierre Hébert, au (450) 773-4232, poste 235.

***

M. Pierre Hébert est directeur général du Service d'exportation Richelieu-Yamaska (SERY).

Un salon et 200 voitures

Environ 200 voitures de toutes catégories et 75 stands, voilà ce qui attend le visiteur au 2e Salon national auto-sport motorisé qui se tiendra à l'Hôtel Gouverneur de Saint-Hyacinthe, du 16 au 18 avril.

À travers les cinq salles d'exposition du centre des congrès, le public pourra admirer des voitures antiques et des voitures de haute performance.

Même les bolides qui font les belles soirées des programmes à l'affiche aux autodromes de Saint-Eustache, Granby et Drummond seront sur place!

Une chance unique d'approcher les minounes et les bolides de feu!

Vous avez un REER?

Venez chez H&R Block.
Vous recevrez le remboursement maximal auquel vous avez droit.

- Évaluation de vos REER
- Étude de vos limites et prestations
- Transmission électronique pour un remboursement rapide

Heures d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h
Jeudi, vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 14h

H&R BLOCK®
0254889

2605, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe, Québec Tél.: (450) 773-4711

Conseil de la culture de la Montérégie

Appui financier de 45 000 $ de la Fédération des caisses

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«Desjardins a toujours supporté la culture dans le territoire et dans une volonté de voir cet engagement s'élargir, il s'engage à long terme pour favoriser son développement», a confié d'entrée de jeu Claude Marchesseault, conseiller stratégique à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska.

La présidente de la Fédération des caisses, Madeleine Lapierre, a annoncé un appui financier de 45 000 $, s'échelonnant sur trois ans, au Conseil de la culture de la Montérégie. «Cet appui signifie d'une façon évidente l'engagement de Desjardins dans les événements culturels et la diffusion de la culture partout sur le territoire».

Hélène Gauthier, vice-présidente du Conseil de la culture, s'est réjouie de l'initiative du réseau des caisses de Richelieu-Yamaska. «La culture a de plus en plus de difficulté à trouver des partenaires qui apportent de nouvelles idées et favorisent des échanges enrichissants».

Maude Céré, directrice générale du Conseil de la culture de la Montérégie, a déclaré que l'organisme exploitera un plan triennal pour promouvoir les arts et la culture dans la région. «Nous allons développer des projets pour sensibiliser les gens de la région à la culture et trouver des outils de communication. D'ailleurs, la Quinzaine du livre est l'agent promotionnel du livre. Il y aura aussi une exposition en art visuel; nous sommes à travailler un concept pour mettre en valeur les artistes. Il y a beaucoup d'autres projets, dont un bulletin d'information et on parle d'un Grand prix de la culture en Montérégie au même titre que les Grands Prix du tourisme, ainsi que la création d'un site Web».

La Quinzaine du livre de la Montérégie se tient du 16 au 30 avril. La Quinzaine du livre, c'est des rencontres fabuleuses avec des auteurs d'ici, des spectacles, des lectures publiques, des salons littéraires. C'est aussi l'occasion d'écrire et de s'amuser avec les livres. Incidemment, le 23 avril a été décrété la journée mondiale du livre et du droit d'auteur par l'UNESCO en 1995, s'inspirant ainsi d'une tradition catalane où la population est invitée à célébrer cette journée en offrant livres et roses. «Il a été démontré qu'on rejoint plus de citoyens avec la *Quinzaine du livre* qu'avec un Salon, parce qu'il y en a trop», a soutenu Mme Céré.

La directrice générale a également affirmé qu'une étude avait révélé qu'un investissement de 100 $ dans la culture avait un sérieux impact sur l'économie d'une région, puisque 36 $ contribuaient directement à l'économie.

Comment se porte la culture en Montérégie? «Elle se porte bien et mal. En Montérégie, on souffre d'inéquité régionale puisqu'on reçoit moins de dollars et on accuse un retard de 200 millions $. On est sous-développé en matière de salles de spectacle. Il y a donc un sérieux rattrapage à faire. Toutefois, il y a une activité culturelle dynamique, parce que les gens qui travaillent dans la culture sont des passionnés», a affirmé Maude Céré.



PPM — Patrick Deslandes

Maude Céré, directrice générale du Conseil de la culture en Montérégie; Madeleine Lapierre, présidente de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska; et Hélène Gauthier, vice-présidente du Conseil de la culture, ont profité du dévoilement d'un appui financier de 45 000 $ de Desjardins, échelonné sur trois ans, pour faire la promotion de la Quinzaine du livre qui s'ébranle ce vendredi.

Mme Lapierre a indiqué que le réseau des caisses de Richelieu-Yamaska tient par cet engagement à témoigner toute l'importance que Desjardins accorde à la culture et souhaite que ce geste significatif influencera d'autres grandes entreprises régionales à appuyer la culture.

Un journal à dimension humaine

En cette fin de millénaire, les Québécois sont constamment bombardés d'informations provenant de toutes parts. Que ce soit par la télévision, la radio, Internet ou les journaux, chacun est au courant de ce qui se produit sur les scènes nationale et internationale et souvent, en direct.

S'il est important de comprendre les enjeux planétaires, il est évident que les Québécois ont aussi d'autres besoins dont celui de s'identifier à leur milieu propre. Sans négliger l'importance des actualités internationales et nationales, les Québécois veulent comprendre quelles réalités concernent directement leur milieu de vie.

Votre journal hebdomadaire comble parfaitement ces besoins d'identification et d'information. Parmi tous les médias disponibles, seuls les hebdos reflètent la réalité régionale et locale et vous tiennent au courant des événements qui entrent directement dans le champ de vos préoccupations quotidiennes, que ce soit au niveau politique, économique, scolaire, culturel ou sportif.

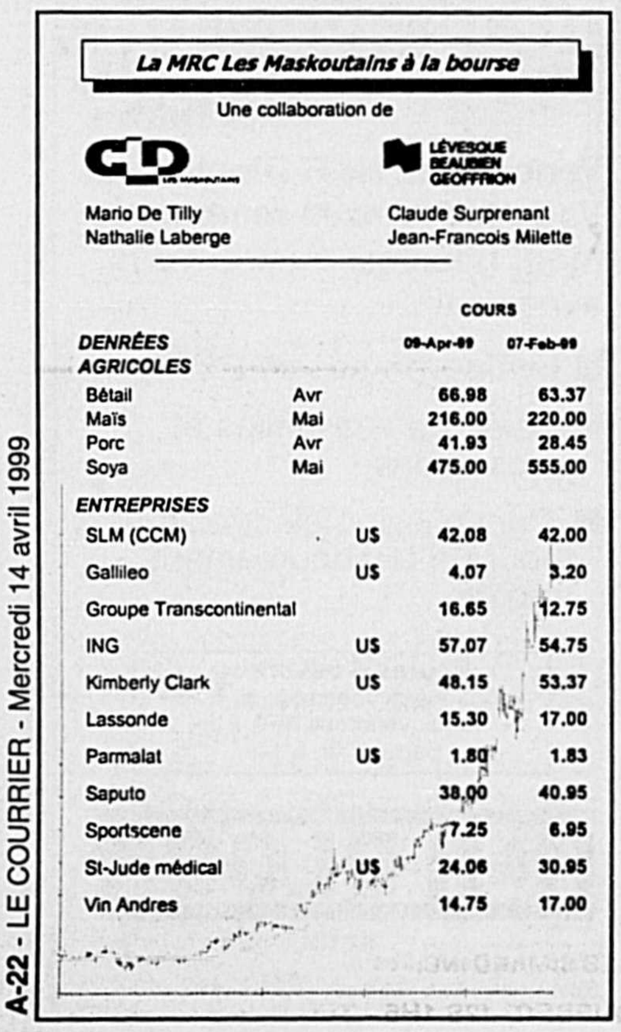
Votre hebdo est original. Il contient des informations exclusives qui, sans lui, seraient inaccessibles à la population. L'équipe de votre hebdo rassemble l'information qui vous intéresse et la rend accessible à tous les membres de votre famille. Ce journal vous ressemble. Il est le miroir de votre milieu, le reflet de vos urgences communes, de vos enthousiasmes, de votre détermination. L'hebdo est le seul média qui partage vos préoccupations. Le seul média à dimension humaine. Le seul média branché sur les gens d'ici.

Votre hebdo vous appartient et il n'en tient qu'à vous qu'il se développe au diapason de votre milieu.

Le président des Hebdos du Québec
Renel Bouchard

Déjeuner causerie

Prêt à prendre des risques?



(J.-M.F.) La Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains, de concert avec Développement des ressources humaines du Canada, le Cégep de Saint-Hyacinthe et Industrie Canada, organise un déjeuner causerie le jeudi 15 avril, de 7 h 15 à 9 h, à l'Hôtel Gouverneur.

Ce déjeuner causerie s'adresse à tous les entrepreneurs de la région qui ne sont pas prêts à prendre des risques alors que se pointe l'an 2000.

Le risque de n'avoir point réagi au moment opportun... Le risque que l'entreprise subissent des pertes lors du passage à l'an 2000, non couvertes par la compagnie d'assurance... Le risque d'être poursuivi par un client à cause de l'inaction... Le risque que les ordinateurs interprètent l'an 2000 et faussent ainsi tous les calculs utilisant une date...

François Marchall, coordonnateur de l'exploration internationale du programme «L'an 2000, première étape», d'Industrie Canada, est le conférencier invité.

Le nombre de places étant limité, prière de se renseigner s'il y en a encore quelques-unes auprès de la Chambre au 773-3474.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

INFO ENTREPRENEURS

Un service de renseignements sur les programmes gouvernementaux offert gratuitement par la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains

EN QUOI CONSISTE LE SERVICE...

- À informer les clients sur les programmes et services gouvernementaux destinés aux entrepreneurs et futurs entrepreneurs;
- À cibler leurs besoins en information en ce qui concerne le développement d'entreprises;
- À les orienter dans leur démarche d'affaires;
- Cerner et combler les besoins des gens d'affaires et entrepreneurs en information stratégique.

INFORMATIONS TOUCHANT...

- Démarrage d'entreprises;
- Expansion d'entreprises;
- Exportation;
- Main-d'oeuvre;
- Réglementation;
- Multimédia;
- Travailleur autonome.

À compter du 19 avril,

Vous avez besoin d'une porte d'entrée vers un réseau complet d'informations destiné aux gens d'affaires et aux futurs entrepreneurs?
Contactez votre Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains

au **(450) 773-3474**

Une réalisation de Développement Économique Canada, de la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains et des membres de la Chambre de commerce régionale Richelieu-Yamaska

Nos partenaires associés
LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances
Hydro Québec
Ville de Saint-Hyacinthe
Raymond Chabot Grant Thornton
Bell
Les caisses Desjardins du secteur maskoutain
0255861

Programme d'actions bénévoles de Desjardins

Le CRÉA, récipiendaire d'un prix de 2 000 $

■ JEAN-MARIE FONTAINE

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, à l'aube de la Semaine du bénévolat 1999, a dévoilé les noms de ses lauréats du programme Action. Le CRÉA (Centre régional d'établissement en agriculture) de Richelieu Saint-Hyacinthe a mérité un prix de 2 000 $.

«Des milliers de bénévoles oeuvrent au sein d'organismes sans but lucratif pour le mieux-être des collectivités. Pas moins de 102 dossiers ont été soumis à cette vingt-quatrième présentation du programme Action, ce qui démontre l'intérêt et les besoins des gens, puisque le montage d'un dossier s'avère une lourde tâche. L'attribution de ces prix se traduit par un soutien à nos bénévoles. Si on veut que les fermes demeurent, il faut se soucier de la relève et c'est la préoccupation du CRÉA qui a fait montre d'innovation», a commenté la présidente de la Fédération, Madeleine Lapierre.

Membre du jury de sélection, Jacques Meunier a reconnu que le comité avait eu du pain sur la planche. «J'ai été impressionné par la qualité des projets présentés. Ce qui nous a principalement marqués dans le dossier du CRÉA, c'est le transfert des connaissances entre les générations et l'intégration d'une belle-fille ou d'un gendre à l'entreprise agricole. Nous avons trouvé très innovateur d'intégrer un étranger, puisque l'agriculture a besoin de relève.»

La nouvelle présidente du CRÉA, Rena Brodeur Martin, qui, incidemment, reprend du service, a bien accueilli cette reconnaissance. «C'est un appui moral que j'apprécie, puisque Desjardins reconnaît le patrimoine. Le CRÉA a vu le jour pour aider les parents à trouver des solutions, lorsque la relève agricole se pointe, car il y a toujours de nombreuses interrogations qui surgissent lors d'un transfert de ferme».

Incidemment, le CRÉA a conçu une pièce de théâtre pour diffuser l'information et susciter la réflexion au sein des familles engagées dans une démarche de transfert. La présidente se serait notamment imposée comme une excellente comédienne. «J'ai bien aimé l'expérience. Le CRÉA, c'est notre bébé, puisque j'ai siégé au comité provisoire alors que j'occupais la présidence du Syndicat des agricultrices. J'ai succédé à Mme Bréniel qui a fait un bon bout de chemin, puisque je suis du nombre des familles engagées dans un transfert.»

Mme Brodeur Martin qui a même assumé la présidence de la Fédération des agricultrices du Québec, il y a quelques années, a précisé qu'elle s'était retirée pour des raisons de santé. Elle s'est depuis refait une santé puisque parallèlement au CRÉA, elle s'est engagée au sein de son syndicat de base. «C'est un beau départ lorsque ton organisme est reconnu.»

Mme Lapierre a rappelé que sans l'action bénévole, les milieux urbains et ruraux ne jouiraient pas de la même qualité de vie. «Sans l'engagement de gens sensibles aux difficultés, sans le dépassement d'hommes et de femmes dans tous les domaines, notre territoire ne serait pas le même. Le bénévolat est une valeur sûre inestimable. En agriculture, il faut s'assurer que nos fermes demeurent vivantes.»

«Bâtir demain ensemble» est la thématique de la Semaine du bénévolat 1999. Rena Brodeur Martin a qualifié ce thème de tout à fait à propos.

La Fédération des caisses remettra au cours de la semaine cinq autres prix, ainsi que trois mentions spéciales à des organismes du territoire de Richelieu-Yamaska, pour un montant global de 15 000 $.



PPM — Patrick Deslandes

Jacques Meunier, membre du jury; Madeleine Lapierre, présidente de la Fédération des caisses populaires de Richelieu-Yamaska, présentant la plaque à Rena Brodeur Martin, présidente du CRÉA; Marie-Paule Faniel, coordonnatrice du Centre régional d'établissement en agriculture; Micheline Gosselin, directrice générale de la Caisse populaire Bourg-Joli; et Claude Marchesseault, conseiller stratégique de la Fédération, ont été réunis pour souligner cette belle action, avant la remise du prix de 2 000 $.

Questions de finances



Robert Longtin
C.A., M. Fisc.

Lorsqu'un abri fiscal n'est pas un abri fiscal

Les abris fiscaux peuvent constituer dans plusieurs circonstances des véhicules d'investissement et de report d'impôts intéressants fort légitimes. Toutefois, il faut être vigilant. Le numéro d'inscription d'un abri fiscal ne garantit pas nécessairement que le gouvernement autorise quelque avantage fiscal pouvant en découler. Il s'agit seulement d'un numéro que le promoteur doit obtenir de Revenu Canada avant de mettre en marché un tel abri.

Au cours des dernières années, Revenu Canada a obtenu dix condamnations au criminel pour fraude fiscale contre des promoteurs d'abris fiscaux, qui ont écopé d'amendes de plus de 9 millions de dollars et, dans tous les cas, de peines d'emprisonnement.

Récemment, Revenu Canada a adressé un avertissement portant sur les risques et les problèmes potentiels liés aux abris fiscaux.

De quoi doit-on se méfier?

Il faut se méfier des promotions pour lesquelles le rendement net promis à l'investisseur proviendrait principalement des remboursements d'impôt prévus. Il faut aussi porter une attention particulière aux situations suivantes : aucune activité commerciale réelle n'est exercée; l'entreprise ne présente pas d'espoir raisonnable de profit; l'actif de l'entreprise est surévalué; les dépenses sont gonflées ou déraisonnablement élevées; les pertes, aux fins de l'impôt, excéderont le montant de l'investissement qui est réellement «à risque» et enfin les garanties verbales données par le promoteur diffèrent des avis professionnels figurant dans les documents d'investissement.

Conséquences possibles

Revenu Canada examine tous les abris fiscaux pour s'assurer que les pertes demandées par les investisseurs sont déductibles. Si Revenu Canada établit qu'un des problèmes ci-dessus existe, toutes les pertes ou la portion surévaluée des pertes demandées par l'investisseur seront refusées. En outre, lorsque les pertes demandées excèdent l'investissement (le montant «à risque»), elles sont déduites de ce montant. Dans tous les cas, des intérêts seront exigibles sur les sommes dues aux autorités fiscales.

Voici quelques conseils qui pourront vous guider avant d'investir dans un abri fiscal :

- Demander le prospectus ou tout autre document concernant l'abri fiscal, et les lire attentivement;
- Porter une attention particulière aux déclarations ou aux avis professionnels figurant dans la documentation expliquant les conséquences fiscales des investissements;
- Obtenir par écrit toutes les garanties verbales du promoteur ou des autres personnes;
- Demander au promoteur une copie de toute décision anticipée rendue par Revenu Canada au sujet de l'investissement;
- Demander conseil à un spécialiste avant de signer quoi que ce soit.

Samson Bélair Deloitte & Touche
774-4000



PPM — Patrick Deslandes

Début des travaux chez Vetcovac

Robert Robin et Gilles-Marc Robin encadrent Antoine Khoury, directeur général de Vetco et Maurice Bessette, président de Vetcovac, qui ont procédé à la première pelletée de terre pour des travaux de construction de nouveaux locaux, avenue Duplessis, qui abriteront Vetcovac, spécialisée dans la fabrication et la production de vaccins autogènes pour l'Amérique du Nord. Ce projet en haute technologie, qui nécessitera un investissement de 1,2 million $, devrait être opérationnel dès le mois de juillet.

PERSONNALITÉ DU MOIS D'AVRIL 1999

COLLÈGE ANTOINE-GIROUARD

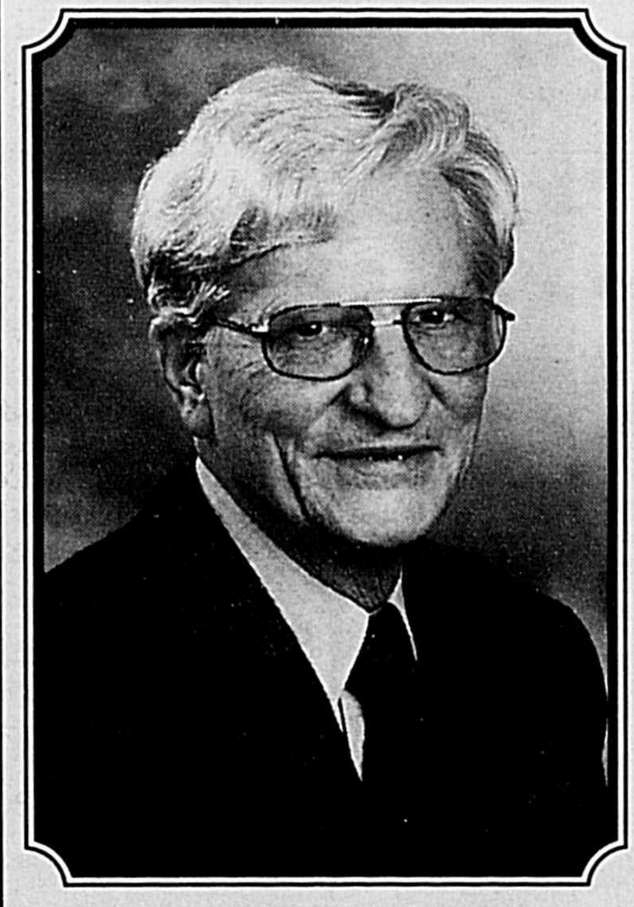
Promotion 1941

Le Collège Antoine-Girouard et l'Association des Anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe sont heureux de reconnaître publiquement l'apport exceptionnel d'un des leurs au bien-être et au développement de la collectivité.

Ce dévoilement mensuel d'une personnalité issue de notre établissement d'éducation met en relief le cheminement de carrière et les grandes réalisations de quelques-uns de nos anciens élèves.

Cette reconnaissance vise non seulement à proposer aux jeunes d'aujourd'hui des modèles d'accomplissement et de réussite, mais elle se veut aussi un gage de notre fierté légitime envers des personnalités qui ont poursuivi avec bonheur la formation reçue dans notre institution.

La fondation du Collège Antoine Girouard



JEAN MARQUIS

En septembre 1941, le Séminaire de St-Hyacinthe accueille **Jean Marquis.**

Ce jeune Granbyen y fait de solides études tout en participant activement à la vie étudiante. Finissant en 1949, notre personnalité du mois d'avril se dirige sans surprise vers la Faculté de droit de l'Université de Montréal, avant d'être admis au Barreau du Québec à l'été 1953.

Son étude, modeste au départ, grandit rapidement pour devenir la plus importante de Granby. Juge municipal à Granby, Waterloo et St- Césaire. M. Marquis est membre du conseil du Barreau de Bedford pendant plus de 20 ans, soit comme conseiller, secrétaire et bâtonnier.

Citoyen à part entière, il s'engage dans de nombreux clubs sociaux et associations diverses dont la Commission scolaire de Granby et la Commission scolaire régionale Meilleur.

Avec quelques amis, l'honorable juge Marquis fonde Décabois: une usine spécialisée dans la fabrication de meubles de bureau. Cette industrie vivra environ 20 ans avant d'être vendue à Bestar.

Monsieur Marquis est nommé juge à la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal au printemps 1978. Ses assignations dans la métropole sont ponctuées de séjours plus ou moins prolongés dans les districts de la Rive-Sud avant de devenir, en 1990, responsable de la région de St-Hyacinthe.

Le 28 septembre 1998, tout en gardant le titre de juge de la Cour supérieure, il devient commissaire à la Commission de réforme du Code de procédure civile.

C'est dans cet esprit d'excellence, que la Fondation du Collège Antoine-Girouard ainsi que l'Association des Anciens sont fiers de la réussite de cet ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe.

UN HOMMAGE DE

CHRYSLER
DODGE
JEEP
CAMION DODGE

SIMARD
LES AUTOMOBILES SIMARD INC.

Jeep

5655, TRUDEAU, SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 1H5 – TÉL.: (450) 773-6657

025655O

Dans les Centres jeunesse de la Montérégie

Les agents de surveillance contraints à porter l'uniforme et à cacher... leurs tatouages!

■ MARTIN BOURASSA

Depuis le 1er avril dernier, les 375 agents d'intervention des Centres jeunesse de la Montérégie doivent porter l'uniforme gris et bleu et camoufler leurs tatouages sous des vêtements longs en tout temps. Une directive qui s'applique de Saint-Hyacinthe à Valleyfield et qui ne fait pas le bonheur des principaux intéressés.

La direction des Centres jeunesse revient donc à la case départ. Après avoir demandé à ses agents de délaisser l'uniforme pour une tenue plus «décontractée», il y a quelques années, elle vient de changer son fusil d'épaule.

Elle exige désormais que les agents d'intervention, les accompagnateurs à la Cour et les surveillants de nuit portent l'élégant pantalon gris et le polo bleu.

La direction des Centres jeunesse de la Montérégie dit vouloir mettre un terme à la confusion et au relâchement vestimentaire des agents d'intervention.

«On ne veut plus que les agents se présentent au tribunal en short et en t-shirt avec le paquet de cigarettes sous la manche, explique Renée St-Amand, directrice des services de réadaptation interne. Il semble que le tribunal avait parfois de la difficulté à différencier l'agent, du jeune et du parent. Dans les lieux publics, on croit qu'il est primordial de pouvoir reconnaître la personne qui assume la responsabilité.»

Chez les agents, on estime qu'il s'agit d'une solution globale à un phénomène isolé. Un point de vue que ne partage pas la direction des Centres jeunesse.

«Non, nous avons eu passablement de plaintes, réplique Mme St-Amand, assez en tout cas pour étendre la mesure. Le laissez-aller était devenu assez évident.»

Renée St-Amand ne voit pas dans le resserrement du code vestimentaire des agents d'intervention, un changement de philosophie dans l'approche des CJM.

«L'habit ne fait pas de différence. À mes yeux, on parle davantage d'un costume fonctionnel que d'un uniforme. Il n'y a pas d'insigne ou d'écusson. Pour le reste, nous voulons encore intégrer, associer et supporter au maximum les agents dans nos interventions. De toute façon, les commentaires que j'entends sont positifs. On n'a pas vu de changement d'attitude significatif chez les jeunes.»

D'agent à gardien

Tous les agents d'intervention contactés par *Le Courrier* ont refusé de commenter publiquement ce dossier, par crainte de représailles.

Ils peuvent cependant compter sur l'appui inconditionnel du syndicat du personnel des pavillons Bois-joly, un syndicat qui représente les éducateurs, le personnel de soutien et de secrétariat des centres jeunesse de la Montérégie.

Pour son président, Mario Morissette, la nouvelle directive est disproportionnée et injustifiée tout comme la façon pour le moins cavalière de l'imposer.

«On n'a consulté personne et bang, du jour au lendemain, on applique ça à tout le monde en disant : «tu te conformes, sinon...» Veut-on transformer nos agents en gardiens de centres d'accueil? L'idée qu'on s'en va vers quelque chose de plus institutionnel comme approche, ça choque,» affirme M. Morissette.

Il se demande aussi si le fait de porter l'uniforme n'intensifiera pas inutilement le rapport de forces entre les jeunes contrevenants et les agents.

«Le contact lors des interventions physiques sera plus évident. Le jeune en profitera-t-il pour en «mettre» davantage s'il associe l'agent à un gardien de prison?»

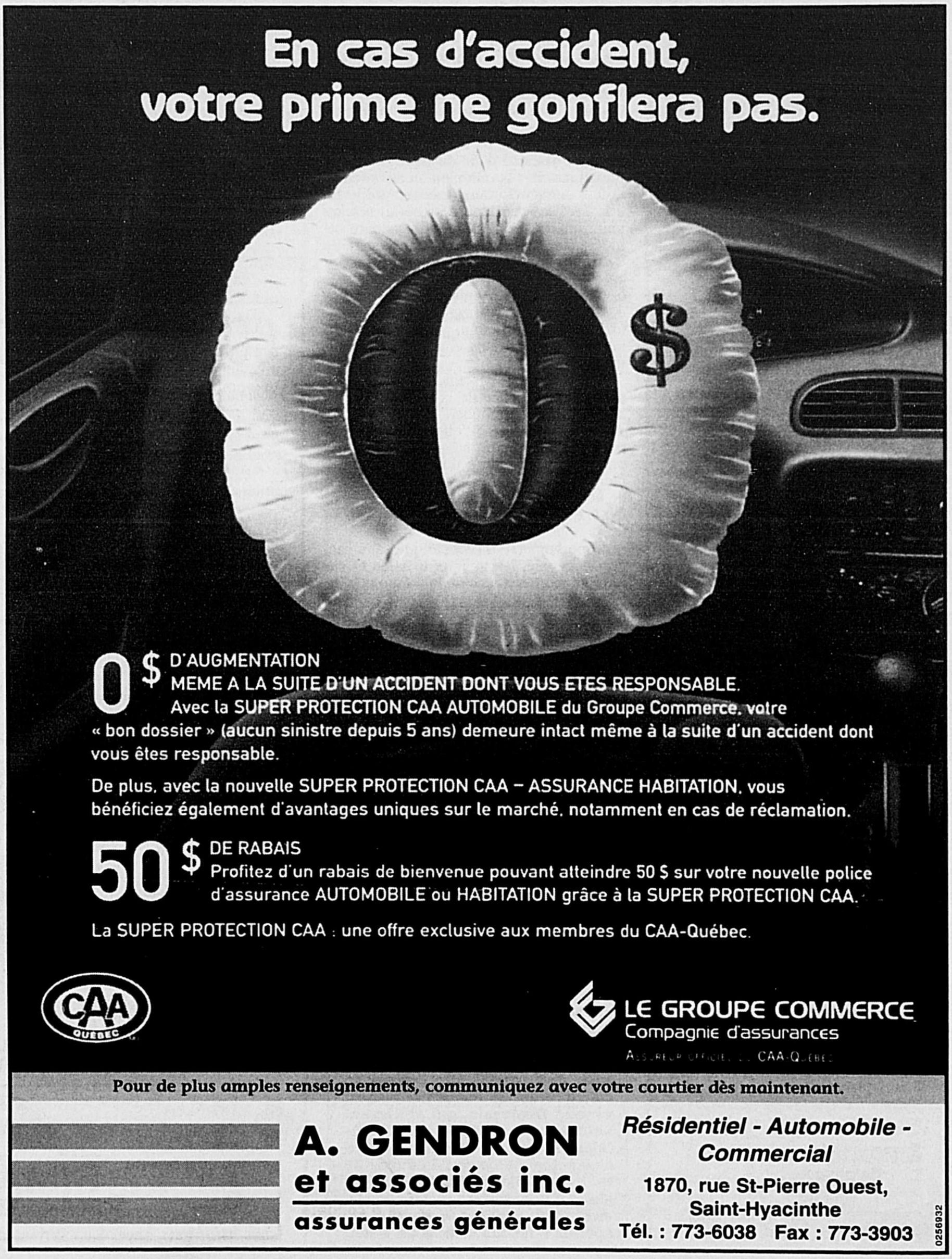
Tatouage compris

Quant à la directive qui veut qu'on dissimule maintenant ses tatouages sous des manches longues, la directrice des services de réadaptation interne des Centres jeunesse de la Montérégie l'impute à l'employeur, la firme Sécurité Kolossal.

Mais chez Kolossal, on n'apprécie guère qu'un journaliste pose des questions sur la tenue vestimentaire des agents des Centres jeunesse et sur les règles de la maison. Jean-Pierre Ménard annonce qu'il n'a pas à justifier ses décisions et parle même d'ingérence journalistique! «Nous avons un contrat avec les Centres jeunesse de la Montérégie et nous devons nous soumettre à leurs exigences. On nous demande un uniforme, on le fait sans discuter. Même chose pour les tatouages. Et si les agents pensent que nous allons trop loin, parfait, ils n'ont qu'à rester chez eux!»



◀ Après des années de libre-choix, les agents d'intervention rattachés aux Centres jeunesse de Saint-Hyacinthe, Longueuil, Chambly et Valleyfield doivent ressortir à nouveau et porter obligatoirement le pantalon gris et le polo bleu.



Des clins d'oeil aux visages de la région



Jean Dumont

Si l'histoire de la ville de Saint-Hyacinthe reste assez bien pourvue en documentation de toutes sortes, le passé des municipalités rurales de la région maskoutaine ne semble pas aussi florissant. Afin de garnir ses archives, la Société d'histoire vient de lancer le projet «Histoire d'hier et de demain — Visages de la MRC Les Maskoutains».

Au cours des prochains mois, des membres de la Société d'histoire sillonneront les routes de la région pour prendre entre 800 et 1 000 photographies d'immeubles institutionnels, patrimoniaux, architecturaux et des vues d'ensemble de vingt-trois municipalités de la MRC.

«Notre objectif est de promouvoir le sentiment d'appartenance régionale par le développement des valeurs patrimoniales et historiques», confie le concepteur du projet, Luc Cordeau. Nous voulons également sensibiliser la population à la valeur de son passé et de son avenir. On dit souvent que comprendre le passé aide à connaître le présent.»

Bien sûr, les églises, écoles, bureaux de postes et hôtels de ville du territoire feront l'objet de clichés. On s'intéressera également aux vieilles maisons, aux granges, aux industries, aux parcs publics et aux paysages dignes d'êtres gardés en mémoire.

Bref, tous les éléments susceptibles de rappeler les richesses du passé risquent de recevoir l'attention de l'organisme dans son intention de mettre sur pied une banque de photos.

On aimerait associer des immeubles à des personnalités célèbres du territoire, comme à Sainte-Hélène, lieu de résidence du ténor bien connu Paul Dufault, mort au début du siècle, ou encore à Saint-Pie, la résidence de Daniel Johnson.



PPM — Robert Gosselin

La Société d'histoire entend prendre de nombreux clichés de la région maskoutaine durant l'été. Une proposition de Luc Cordeau qui a reçu l'aval des membres de l'organisme, dont Gérard Godbout, à droite.

Après avoir répertorié l'ensemble de la richesse patrimoniale de la MRC, la Société d'histoire aimerait en faire profiter le plus de gens possible, que ce soit par des expositions dans les écoles primaires, des publications, des émissions à la télévision communautaire ou encore par une diffusion sur Internet de quelques photographies accompagnées de courts textes.

Le travail de photographie dans les municipalités rurales se fera en 1999, alors que l'an prochain, on s'attaquera à la ville de Saint-Hyacinthe.

La Société d'histoire, qui existe depuis 1937, profitera de ce projet pour se faire connaître davantage. Étant donné que le budget de l'organisme reste passablement précaire, on aimerait également que la population participe à sa façon en lui faisant don de quelques photos historiques.

«Ce que l'on constate avec le temps, c'est que les gens ne veulent pas se départir des photos qui leur sont chères. Toutefois, leurs descendants ne les gardent pas et c'est dommage. Dans vingt, trente ou cinquante ans, des gens seront sûrement très contents qu'on ait pensé avoir une banque de photos retraçant l'historique de la région», conclut M. Cordeau.

Mont Yamaska : le barrage encore une source d'inquiétude

■ JEAN DUMONT

Pour la troisième fois en un an, la digue installée au sommet du mont Yamaska, servant à alimenter en eau potable les résidants de Saint-Pie, cause des inquiétudes aux résidants riverains.

M. Onil Beaudoin a communiqué avec le journal jeudi pour indiquer qu'il avait constaté une fissure en provenance de la digue. Il déplore la situation et surtout l'inaction de la municipalité de Saint-Pie dans ce dossier.

M. Beaudoin, un contribuable de Saint-Paul-d'Abbotsford, a d'abord appelé sa municipalité, qui elle, a communiqué avec les autorités de Saint-Pie pour les aviser de la situation.

«Le barrage est sur le point de céder pour une troisième fois en un an, indique M. Beaudoin, propriétaire d'une érablière dans la montagne. Le barrage a d'abord cédé le 31 mars 1998. On avait alors dit que c'était en raison de la crue des eaux. En février dernier, il a encore menacé de céder et la semaine dernière, il y avait des signes imminents de défaillance.»

Jeudi dernier, des travaux de sécurisation des lieux ont eu cours durant la journée. À la municipalité, on déclare qu'une fissure a été remarquée dans cette digue mais on n'avait pas encore en main le rapport d'un ingénieur pour évaluer exactement ce qui s'était passé.

Par contre, la secrétaire-trésorière du Village, Christiane Côté, assure que des travaux de l'ordre de 10 000$ avaient eu lieu en mars dernier pour solidifier d'une manière permanente la digue et assurer plus de sécurité dans les environs.

Devant cette nouvelle tuile, les élus se pencheront au cours des prochains jours pour savoir quelles mesures prendre face à l'entrepreneur qui a exécuté les travaux.

En février dernier, la glace aurait brisé un tuyau du trop-plein installé d'une manière temporaire à la sortie de la digue, provoquant ainsi une fissure.

En juin prochain, lorsque l'eau du lac ne sera plus aussi haute qu'actuellement, on devrait installer une membrane de type géotextile à l'intérieur du lac tout en ajoutant de l'argile pour sécuriser la digue. À ce moment-là, l'endroit redeviendra sécuritaire, croit-on à la municipalité. Outre les événements de la dernière année, il n'y avait jamais eu de problème à cet endroit, affirme-t-on.

De son côté, M. Beaudoin considère que les travaux qui ont eu lieu par le passé ressemblent à du rafistolage. «Je ne m'y connais pas beaucoup en barrage mais il me semble qu'il n'est pas assez étanche et pas assez sécuritaire pour les gens des environs.»

Il estime avoir eu suffisant de problèmes avec les assurances l'an dernier et qu'il n'aimerait pas se retrouver avec pareil problème cette année.



Pour la troisième fois en un an, la digue du lac au sommet du mont Yamaska cause des ennuis à la municipalité de Saint-Pie. Jeudi dernier, on a colmaté une fissure à cet endroit.



CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (450) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (450) 296-8201
CASE
0235604

Au Gala Méritas de l'ITA

Sébastien Champoux décroche le Prix excellence de la Technopole



Jean-Marie Fontaine

Sébastien Champoux, du programme Technologie des productions animales, a été la figure de proue du deuxième Gala Méritas de l'Institut de Technologie agroalimentaire, sous la présidence d'honneur de Gilles Cardinal. Le jeune Champoux a décroché le Prix excellence de la Technopole agroalimentaire, alors que Joël Bergeron, Francis Lajeunesse et Daniel Poirier, qui ont été à l'origine d'une cellule de l'Association de la relève agricole à l'ITA, ont remporté le premier Prix du directeur pour leur travail d'équipe.

Fils unique, Sébastien Champoux, de Saint-Rémi de Tingwick, s'est retrouvé sous les réflecteurs à trois occasions recevant une première bourse de 250 $ de Shur-gain, une seconde de 250 $ de la Coopérative fédérée du Québec avant d'ajouter la bourse de 1 000 $ rattachée au Prix d'excellence de la Technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe.

Émilie Chagnon (paysage et commercialisation en horticulture ornementale), Caroline Martineau (technologie de la production horticole et de l'environnement), Benoit Daigle et Julie Pivin (gestion et exploitation d'entreprise agricole), étaient sur les rangs avec Sébastien Champoux pour l'obtention de ce Prix.

Incidemment, le Prix excellence de la Technopole est attribué à l'élève qui a réussi à arrimer le plus harmonieusement l'excellence scolaire, de même qu'un rayonnement exceptionnel dans la vie à l'Institut. Le jury de sélection, composé de sept membres, a eu à départager ces candidatures, selon les critères axés sur l'excellence des résultats scolaires, l'obtention du DEC à la fin de la présente session, un parcours scolaire sans échec, une implication marquée dans la vie à l'Institut, tant au parascolaire que dans la vie du programme d'études.

«Je suis surpris, car j'avais de la compétition et je ne connaissais pas le profil des finalistes. Je ne saurais dire ce qui m'a démarqué, mais ma moyenne d'environ 89 %, ainsi que la présidence de l'Association des étudiants de l'ITA et mon engagement social ont sans doute eu une influence dans ma sélection», a commenté Sébastien Champoux.



PPM — Robert Gosselin

Léandre Dion, représentant le ministre de l'Agriculture; Gilles Vézina, directeur de l'ITA; Sébastien Champoux, récipiendaire du Prix excellence de la Technopole, présenté par le directeur général, Serge Hébert; et Gilles Cardinal, président d'honneur du Gala et titulaire du Mérite Edouard-Brochu.

Le choix de carrière du jeune homme est déjà arrêté, car dès la fin de ses études à l'ITA, le 13 mai prochain, il embrassera une carrière de producteur agricole. «Je retourne à la ferme de mes parents puisque je suis appelé à prendre la relève. Je ne projette pas un travail à l'extérieur à moins d'un poste à temps partiel dans la représentation. Toutefois avec la base académique que je détiens, même si ce n'est pas dans mes projets à court terme, il n'est pas dit que je ne poursuivrai pas mes études en agronomie éventuellement».

Les Champoux sont spécialisés en production laitière et ils disposent de 85 hectares pour subvenir aux besoins du cheptel. Sébastien est bien au fait que les producteurs auront à se conformer à des normes environnementales plus strictes. «Nous avons à changer les mentalités et à modifier progressivement nos pratiques agricoles».

Prix du directeur

Le Prix du directeur, décerné pour une première fois, vise à reconnaître le mérite d'une équipe comme valeur institutionnelle tout en favorisant l'initiative. L'objet de la réalisation, le travail d'équipe, la place laissée à l'initiative et à l'innovation et de quelle façon elle s'inscrit dans l'un ou l'autre des deux grands axes de développement de l'ITA et l'ouverture à la communauté sont les critères qui ont prévalu dans la sélection.

«L'ITARA a effectivement démontré une ouverture à la communauté et fait preuve d'initiative et de leadership», a loué le directeur, Gilles Vézina, avant de procéder à l'attribution du prix.

Joël Bergeron qui, incidemment, est très actif puisqu'il assume déjà la présidence de l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe, s'est dit très flatté de cet honneur. «Le groupe de la relève agricole est très distinct au sein de l'UPA comme l'est le Syndicat des agricultrices. Nous travaillons pour l'insertion des jeunes au sein des entreprises agricoles et il est important de compter sur de plus en plus de membres. Nous avons encore du travail à faire. Un énorme merci!».

Plusieurs Méritas

Cette deuxième soirée de Gala de l'ITA aura fait beaucoup d'heureux, puisque pas moins de 52 Méritas ont été décernés et les bourses ont atteint le plateau de 15 775 $.

Des étudiants de la région ont été des bénéficiaires, dont Benoit Daigle, de Saint-Hélène, finaliste au Prix d'excellence, qui s'est vu remettre 250 $ par Comax.

Pierre-Luc Villiard, de Saint-Aimé, du programme paysage et commercialisation en horticulture ornementale, a reçu une bourse de 500 $ du Centre Martin-Brodeur de Saint-Liboire et il a partagé une bourse de 400 $, de l'École Marie-Reine-des-Coeurs de Montréal.

La Maskoutaine, Dale-Ann Portelance, du programme technologie de la transformation des aliments, a touché une bourse de 500 $ d'Agropur et de 300 $ de l'ICSTA, section Québec. Pascale Tardif a pour sa part mérité 500 $ de la Fondation de technologie laitière du Québec, alors que Josiane Saint-Pierre s'appropriait 300 $ de l'ICSTA.

Alexandre Barbeau, de Rougemont, a mérité une bourse de 200 $ du Conseil de l'industrie laitière du Québec, tandis que Nathalie Fredette, de La Présentation, mettait la main sur une bourse de 250 $ d'Omni-Chem.

Daniel Poirier, de Saint-Damase, du programme gestion et exploitation, a décroché une bourse de 500 $ du Groupe Estrie-Richelieu, avant que Joël Bergeron, d'Acton Vale, du programme de technologie des productions animales, reçoive 250 $ de la Fondation d'aide à la formation agricole de Lotbinière.

Un Gala qui aura une fois de plus fait la preuve que le talent foisonne à l'ITA puisque les intermèdes musicaux ont été assumés par des membres du personnel et des étudiants.

Récipiendaire du Mérite Edouard-Brochu

Gilles Cardinal a été habilement déjoué!

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«Je ne savais pas du tout! L'obtention de ce Mérite ne m'avait jamais effleuré l'esprit, car je pensais que ce prix s'adressait à des gens de la transformation, compte tenu du secteur d'activité dans lequel a évolué M. Brochu», a confié Gilles Cardinal.

Président d'honneur du Gala Méritas de l'ITA, son alma mater, le directeur général de Comax a été complètement déjoué par les responsables. Sa conjointe avait appris sa nomination, la veille, afin de convier leurs enfants à la réception. Le titulaire avouait en fin de soirée que même la présence de deux de ses trois enfants ne l'avait fait soupçonner un instant que quelque chose de spécial se tramait.

Honoré dans le cadre d'un souper «Hommage aux partenaires de la formation», qui a précédé le Gala, le récipiendaire a déclaré aux nombreux invités rassemblés dans l'auditorium que c'est avec beaucoup de fierté qu'il avait accepté de s'associer à cet événement à titre de président d'honneur. «Ça me rappelle d'excellents souvenirs, puisque je suis un diplômé du programme Salubrité des aliments de la promotion de 1966 qui, incidemment, était la deuxième de l'ITA et j'ai l'honneur de présider le deuxième Gala Méritas. La formation est un gage de réussite. J'invite les gradués à s'engager à fond, puisque les employeurs recherchent des gens passionnés, capables d'assumer des responsabilités. Il y a de la place pour vos rêves dans le développement du bioalimentaire, mais il faut y mettre l'effort. Ce soir, on m'a rendu un bel hommage en me remettant le Mérite Edouard-Brochu».

Incidemment, 33 ans plus tard, Gilles Cardinal a plongé dans ses souvenirs de jeunesse, lors d'une entrevue au COURRIER. Il a eu une bonne pensée pour ses professeurs de l'époque, les Brochu, LaHaye, Émard, Doucet, Colpron, Belley et le Dr Chamberland, de la Faculté de médecine, tous des passionnés. «J'ai adoré le Dr Chamberland, parce qu'il était un gars posé. C'est lui qui a influencé mon orientation vers la salubrité. J'avais aussi un plaisir terrible dans les laboratoires de pathologie et de microbiologie, puisque j'étais jumelé à des consoeurs de classe».

Après son passage à l'ITA, Gilles Cardinal a enrichi sa formation en poursuivant à l'École des hautes études commerciales en administration, en gestion, en marketing et en négociations.

Président de Cintech AA depuis 1993, Gilles Cardinal a toujours eu à coeur le rayonnement de la profession de technologiste en militant notamment au sein de plusieurs comités de travail. Le Mérite Edouard-Brochu, institué par l'ITA en l'honneur de l'éminent microbiologiste, se veut une belle marque d'appréciation.

«M. Brochu était un travailleur acharné et même à l'âge de la retraite, il était toujours passionné par son métier», se souvient le récipiendaire.

Gilles Cardinal est également perçu dans le milieu pour ne pas compter les heures. En 1996, il s'était d'ailleurs vu décorer du Mérite ATA, soulignant sa contribution dans l'évolution de l'agroalimentaire et la promotion de la profession.

Le Mérite Edouard-Brochu couronne en quelque sorte une carrière déjà bien remplie!

En bref...

Inauguration de l'étable Mibelson

(J.-M.F.) -La ferme laitière Mibelson, de La Présentation, dont la grange-étable avait été la proie des flammes, l'été dernier, a depuis procédé à la reconstruction de ces installations.

Copropriété de Hilaire et Sylvain Michon, la ferme Mibelson, située au 220 Grand Rang, inaugurera sa nouvelle grange-étable le jeudi 22 avril, à 13 h.

Les Michon tiennent des portes ouvertes, afin de permettre à tous ceux qui sont intéressés par ces nouvelles installations de les découvrir.

Renseignements au 796-2125

École nationale Poligny

Alexandre Barbeau, Johanne Prince et Pascal Tardif, trois étudiants en deuxième année du programme de technologie de la transformation des aliments de l'ITA, s'envoleront dans les prochaines heures vers la France pour participer à un stage d'une durée de quatre semaines, entre le 18 avril et le 16 mai.

C'est à l'École nationale de l'industrie laitière et biotechnologie (ENILBIO) de Poligny, qu'ils effectueront ce stage de quatrième session de leur programme.

L'ITA a la volonté d'internationaliser ses programmes de formation. Cette ouverture à la communauté se concrétise notamment par cette activité qui a reçu l'appui financier de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Assemblée générale du Centre ACER

Une mission, une vision et des orientations!

(J.-M.F.) -C'est au siège social, le Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA), que s'est déroulée l'assemblée générale du Centre ACER, (Centre de recherche, de développement et de transfert technologique en acériculture). Cette Corporation privée sans but lucratif s'est donné au cours de sa première année une mission, une vision et des orientations, et c'est sur quoi s'est principalement attardé Pierre Lemieux, président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dans son bilan.

«À la suite d'une profonde réflexion, le Centre a défini sa mission qui est d'effectuer de la recherche et du développement ainsi que du transfert technologique d'intérêt public et collectif, afin de favoriser le développement de l'acériculture et une exploitation durable de la ressource forestière; de maintenir et développer au Québec, l'expertise scientifique et technologique dans le domaine acéricole; d'assurer un rayonnement et un développement international de l'industrie acéricole québécoise par la maîtrise technologique et les échanges scientifiques», a souligné dans un premier temps, le président Lemieux.

L'acériculteur s'est par la suite attardé sur la vision, soit des récoltes maîtrisées en quantité et en qualité, grâce au développement des connaissances et de technologies permettant le développement des marchés et des régions du Québec dans le respect des règles de développement durable. «La maîtrise des quantités récoltées doit s'améliorer pour réduire les écarts d'offre et de demande, pour stabiliser les revenus des producteurs, garantir les efforts de développement des marchés et améliorer la compétitivité du secteur. La recherche peut y contribuer activement. La maîtrise de la qualité est complexe. Il s'agit d'une question de formation, d'encadrement et de discipline des producteurs, mais l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de nouvelles technologies et méthodes de contrôle ainsi que leur transfert sont aussi à faire».

Quant aux orientations du Centre ACER, Pierre Lemieux a été catégorique. «Il faut intensifier et cibler la recherche et le développement pour maintenir notre position de leader mondial dans la production acéricole, dont le développement est très lié aux exportations. Il faut améliorer le transfert de technologie et des connaissances en acériculture en particulier au niveau de la production. L'industrialisation, l'emballage, la transformation du sirop en produits variés, la standardisation de la qualité et la restauration sur place exigent un transfert de savoir-faire efficace. Il faut aussi se positionner, se faire connaître et être présent au sein du milieu acéricole».

Dans les réalisations, le président s'est réjoui que le Centre ait obtenu son visa de recherche de la part du MICST, permettant aux membres cotisants d'avoir accès aux crédits d'impôt à la recherche.

«La préparation d'un site Web deviendra en 1999 notre vitrine sur le monde et un outil privilégié de la communication avec le monde acéricole», a-t-il ajouté.

Amenez-en des projets!

Le conseil d'administration a aussi pris connaissance de la programmation 1999. Dans le plan de travail, ce ne sont pas les projets qui manquent. «On parle de quelque 16 projets sur l'érable et l'entaillage, de 11 projets sur la microbiologie et la chimie, de six projets de transfert technologique et de six autres projets de nature diverse, pour un budget dépassant le million $», a dévoilé le président.

M. Lemieux a reconnu que le carnet de travail était bien rempli pour plusieurs années à venir, puisque le Centre ACER est le seul au monde, voué entièrement à la recherche en acériculture. «Devant le caractère hautement technique des projets, le conseil d'administration a décidé de s'adjoindre des gens de culture technique, un comité de liaison, qui fera le pont avec les chercheurs.

«Dans un contexte de gestion serrée, il est heureux que l'on retrouve au sein du conseil d'administration des organismes représentant diverses facettes du monde acéricole. Disposant de ressources limitées pour l'avancement technologique, le monde acéricole ne peut se permettre une dilution et une dispersion des ressources. Le Centre ACER est le moteur d'une industrie qui veut se développer. Le point de départ de la concertation est la mise en place de ce centre de recherche», a-t-il conclu.

Selon le directeur général du Centre

Les spécialistes, mobilisés par les effets du verglas

(J.-M.F.) -Préférant poursuivre sa carrière à l'ITA, Bernard Aurouze a passé le flambeau à Richard Cormier à la direction générale du Centre ACER. Cette transition s'est effectuée en douceur et sous le signe de la continuité.

Dans son bilan, M. Cormier s'est attardé sur les activités de recherche et de développement qui se sont articulées autour de la physiologie de l'érable, de la régie de l'exploitation de l'érablière, de la chimie et de la microbiologie de l'érable.

«Les projets concernant la physiologie de l'érable ont été au nombre de sept. La majorité des travaux a été orientée vers la révision de la régie de l'entaillage et plus particulièrement vers l'étude de différents facteurs influençant la zone exploitable et le compartimentage des blessures. Un projet a porté sur la physiologie du stress de l'érable, visant l'étude des répercussions du verglas et de l'entaillage sur la vigueur des érables», a mentionné M. Cormier.

Au niveau de la régie de l'exploitation, la modernisation du système de collecte sous vide de l'eau d'érable et le réseau d'érablières destinées à mesurer l'effet du verglas, ainsi que la modernisation des techniques d'entaillage, ont composé le plat de résistance. «Les premières observations (coulées 1998 et 1999) seront probablement utilisées pour faire le point sur le verglas, cet impressionnant phénomène climatologique, lors d'un symposium qui devrait se tenir sous l'égide du Centre à l'automne 1999», a précisé le directeur général.

La composition physico-chimique du sirop d'érable du Québec; la mise au point d'un outil de mesure rapide permettant d'évaluer la tendance d'une sève à donner un sirop ayant un défaut de goût majeur; une étude relative à la présence d'iode dans l'eau d'érable : que devient l'iode à l'évaporation?; et l'effet des résidus de produit de lavage sur les caractéristiques physico-chimiques des sirops d'érable sont quatre autres projets qui ont cheminé dans le secteur de la chimie de l'érable.

En matière de microbiologie de l'érable, les projets ont porté sur la détermination d'une méthodologie de lavage de la tubulure, de la modification du sirop d'érable par fermentation de l'eau d'érable, de la fabrication d'une eau d'érable synthétique, de la maîtrise de la qualité du sirop d'érable, et de l'évaluation de l'efficacité d'agents antiseptiques dans l'entaille.

«Le dossier acéricole majeur a sans contredit été celui relatif à la définition et l'opérationnalisation d'un programme inédit d'assistance financière destiné aux producteurs qui ont été durement éprouvés par le tempête de pluie verglaçante de janvier 1998. Ce seul dossier a mobilisé plusieurs mois de travail pour les spécialistes du Centre ACER», a conclu Richard Cormier.

Le conseil d'administration du Centre est composé de membres de l'Institut de technologie agroalimentaire, de l'Institut québécois de l'érable, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de la Coopérative des producteurs de Citadelle, des Manufacturiers d'équipement acéricole et de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, qui, incidemment, ont accueilli un nouveau venu à l'assemblée, soit le ministère des Ressources naturelles.

Entre les entreprises et les producteurs de lait

Convention de mise en marché

(J.-M.F.) -Les représentants de l'industrie laitière ont signé une convention de mise en marché du lait au cours d'une cérémonie, rehaussée par la présence du premier ministre, Lucien Bouchard, et du ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel.

M. Bouchard a fait savoir que la convention de mise en marché traduit les consensus des intervenants du secteur laitier établis au Comité de concertation qu'il a présidé, et démontre la volonté de l'industrie laitière québécoise de se doter d'une base solide pour son développement.

Plusieurs se souviendront que lors de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire, à Saint-Hyacinthe, en mars 1998, les délibérations dans le secteur s'étaient poursuivies une partie de la nuit. Le premier ministre avait finalement décidé de s'engager personnellement afin de prévenir un dérapage. C'est à ce moment que les producteurs et les transformateurs avaient convenu d'initier un Comité de concertation.

Au Centre des congrès de Québec, récemment, lors du Rendez-vous des décideurs, les membres du Comité ont abordé les principes devant guider l'industrie, jusqu'en 2005, dans le développement d'une stratégie permettant de tirer profit des nouvelles possibilités offertes par les marchés. Les règles d'approvisionnement des marchés intérieurs et internationaux qui prévaudront pour les cinq prochaines années ont été clairement définies.

La convention lie la Fédération des producteurs de lait du Québec, Agropur, Groupe Lactel et le Conseil de l'industrie laitière du Québec.

Le ministre Trudel a félicité les intervenants du secteur laitier pour leur contribution aux objectifs de croissance des emplois et des investissements en agriculture et en agroalimentaire.



En vente maintenant à 259,95$*

Êtes-vous prêt pour une scie à chaîne d'ingénierie allemande avec des caractéristiques innovatrices normalement trouvées sur les scies professionnelles?

- Système d'allumage garanti à vie pour un démarrage facile et rapide
- Frein de chaîne à inertie Quickstop® pour une meilleure protection de l'utilisateur
- Système antivibration pour une opération en toute sécurité et confort

Non seulement la 017 est-elle fabriquée pour durer, mais avec un rabais de 40$ sur le prix de détail suggéré, elle est vraiment dans vos prix! De plus, STIHL offre jusqu'à 120$ de rabais sur certains autres modèles.

STIHL soutient ses produits avec une garantie de satisfaction complète ou argent remis.

GARANTIE PROLONGÉE À 2 ANS SUR CERTAINS MODÈLES VOIR DÉTAILLANT POUR DÉTAILS

Certifié

*Scie à chaîne STIHL 017 jusqu'au 30 juin 1999 ou jusqu'à épuisement des inventaires.

STIHL®
Numéro un dans le monde

Pour tous les détails et une démonstration gratuite, venez nous voir dès aujourd'hui!

GARAGE NOEL BERNIER
2745, Route 235
Saint-Pie, Québec
J0H 1W0
(450) 772-5308

STE-HÉLÈNE MINI-MOTEURS INC.
1080, Des Cascades Est
Saint-Hyacinthe,
Québec J2T 1K1
(450) 778-3100

LOCATION DOUVILLE LTÉE
555, blvd. Laurier
Sainte-Madeleine, Québec
J0H 1S0
(450) 774-1313

024983I

Engagement ferme des décideurs

La croissance de l'agriculture se fera dans le respect de l'environnement

(J.-M.F.) -«L'intégration des préoccupations environnementales constituera un atout important de développement du secteur agricole. Il permettra au Québec d'occuper une place avantageuse sur les marchés internationaux qui exigent de plus en plus l'étiquette verte», soutient le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, via un communiqué.

C'est dans cet esprit que les décideurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont convenu d'entreprendre un vaste chantier agroenvironnemental, s'appuyant sur les propositions du Groupe de travail sur le thème «Un environnement à valoriser».

Le gouvernement du Québec démontre une volonté sans pareil d'appuyer les efforts de l'industrie vers une plus grande responsabilisation. «Un grand pas vient d'être franchi, tous les décideurs se sont entendus pour que la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire se fasse dans le respect de l'environnement», a déclaré le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel.

D'ici 2005, les quelque 20 000 fermes, représentant près de 90 % de l'activité agricole au Québec, auront entrepris l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'entreposage et de la gestion des fumiers, de la gestion des fertilisants, de la conservation des sols, de la protection des cours d'eau en milieu agricole et de l'utilisation des pesticides.

Les partenaires qui ont participé à l'élaboration du plan d'action dans le contexte du Groupe de travail ont pris l'engagement de s'engager dans la réalisation d'une quarantaine d'actions, lesquelles s'articuleront autour de trois cibles prioritaires, soit : l'élaboration d'un état de situation; l'appui à l'implantation à la ferme de pratiques respectueuses de l'environnement; la valorisation et la certification environnementales des fermes.

Le Groupe de travail aura pour mandat de gérer un processus annuel de reddition des comptes entre les partenaires pour évaluer les progrès accomplis, actualiser le plan d'action et communiquer les résultats.

«Je suis très fier d'associer le MAPAQ à la réalisation d'un tel plan, et j'entends y mobiliser les ressources partout sur le territoire», a souligné M. Trudel.

«Voici un plan d'action qui aidera l'agriculture à relever le défi agroenvironnemental et mon ministère y sera impliqué», a ajouté M. Bégin.

La ministre d'État aux affaires municipales et à la Métropole, Louise Harel, est réjouie que le monde municipal soit associé à ce plan d'action et elle s'est engagée à y apporter son appui.

Nouvelles mesures

Pour la mise en place de conditions propices à relever le défi agroenvironnemental au Québec, le gouvernement a bonifié le Programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement (PAIA).

Le budget de 400 millions $ du PAIE sera disponible en totalité pour aider le secteur à réussir le virage agroenvironnemental. Le ministre Trudel a annoncé des bonifications afin d'en maximiser les retombées environnementales.

Ces bonifications consistent en l'élimination du plafond d'aide par structure d'entreposage, permettant ainsi aux entreprises agricoles de bénéficier, selon leur taille, de 70 % ou 90 % des coûts; l'ajout d'une aide financière pour la construction d'une toiture sur les structures d'entreposage admissibles; la multiplication par deux de l'aide pour l'acquisition d'équipements d'épandage minimisant les odeurs.

«Il s'agit d'un appui sans précédent qui démontre la volonté sans équivoque du gouvernement de voir à ce que toutes les entreprises agricoles du Québec soient conformes à l'obligation de gérer et d'entreposer adéquatement les fumiers au plus tard le 1er avril 2003», a expliqué le ministre Trudel, tout en saluant l'engagement de l'UPA qui fera la promotion du programme auprès de ses membres.

Réduction de la pollution

Le ministre de l'Environnement a également dévoilé la mise en vigueur d'une troisième modification au Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. Elle porte sur l'ajustement de l'échéancier qui a pour effet de rendre nécessaire, pour toutes les entreprises agricoles du Québec, de détenir des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) d'ici octobre 2003; sur l'introduction d'une norme phosphore adaptée à la réalité agricole et qui établit un échéancier progressif pour s'y conformer; sur l'exemption de certaines exigences d'entreposage au champ des fumiers pour les entreprises bovines respectant le Guide de bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie.

Les ministres Trudel et Bégin ont convenu d'élaborer et de mettre en place une stratégie d'intervention concertée entre leurs ministères.

Quant au renforcement de la collecte sélective, le plan d'action gouvernemental 1998-2008 sur la gestion des matières résiduelles servira d'appui aux actions à mener en concertation avec l'industrie. Le ministre Paul Bégin proposera au gouvernement l'adoption de mesures législatives et réglementaires nécessaires à cette fin, au cours du printemps 1999.

Qui est-ce que vous appelez le p'tit?





LES JOHN DEERE 4100 ET 790 OFFRENT DES CARACTÉRISTIQUES DE GROS TRACTEURS

À PEINE 199 $ par mois*

Quand il s'agit de performance à prix abordable, tournez-vous vers les tracteurs compacts 4100 et 790. Comme leurs grands frères, ces tracteurs regorgent des caractéristiques que vous attendez de John Deere. Et par-dessus le marché, vous pouvez avoir l'un ou l'autre tracteur pour seulement 199 $ par mois!

VOYEZ TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES QUE VOUS OBTENEZ!

	4100	790
MOTEUR	Diesel tricylindre de 20 HP refroidi par liquide	Diesel tricylindre de 30 HP refroidi par liquide
TRANSMISSION	Baladeur coulissant/prise constante, 8 vitesses avant/4 arrière *(HYDROSTATIQUE DISPONIBLE)*	Baladeur coulissant/8 vitesses avant/2 arrière
ENTRAÎNEMENT	4 roues motrices	2 roues motrices
DIRECTION	Servodirection	Direction manuelle
PDF	Ventrale et arrière	Arrière

(VASTE CHOIX D'ACCESSOIRES OFFERTS EN OPTION)

Ces bas prix sont offerts jusqu'au **31 mai 1999.** Profitez-en dès aujourd'hui. Il nous fera plaisir de vous montrer tout ce que peut faire le p'tit !

STE-ROSALIE
Les Équipements Laguë Ltée
520, 3e rang
(450) 799-5533

JOHN DEERE

DEERE, C'EST TOUT DIRE

* Pour tracteur de modèle 4100 (transmission mécanique, sans accessoires optionnels), basé sur un prix de vente de 13 599 $ moins l'acompte de 3245,20 $. Taxes et frais de préparation et de livraison en plus. Solde de 10 353,80 $ à financer avec 60 mensualités de 199 $, totalisant 11 940 $. Basé sur un taux moyen de 5,75 %, le coût total de l'emprunt sera de 1586,20 $. Pour tracteur de modèle 790 (transmission mécanique, sans accessoires optionnels), basé sur un prix de vente de 12 819 $ moins l'acompte de 2 465,20 $. Taxes et frais de préparation et de livraison en plus. Solde de 10 353,80 $ à financer avec 60 mensualités de 199 $, totalisant 11 940 $. Basé sur un taux moyen de 5,75 %, le coût total de l'emprunt sera de 1 586,20 $. Toutes les transactions sont assujetties à l'approbation de John Deere Credit. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le programme prend fin le 31 mai 1999. AIR MILES™ est une marque de commerce d'AIR MILESmd International Holdings N.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et John Deere Credit. Employée seule, AIR MILES™ signifie milles de récompenses AIR MILES™ à moins que le contexte n'implique autre chose.

JOHN DEERE CREDIT
À bon compte avec le meilleur

AUTOPRO MÉCANIQUE
Courtemanche & Frère ltée
875, DE BOUCHERVILLE (450) 773-4855
SAINT-HYACINTHE (voisin du poste de police)
MICHELIN UNIROYAL BFGoodrich
0255800

L'électronique à votre service au volant

En route



avec Jean-Georges Laliberté

Certaines voitures parmi les plus modernes renferment maintenant des calculateurs plus puissants et rapides que celui de la première sonde spatiale américaine qui se posa sur la lune. Ils sont chargés de la gestion de diverses applications comme l'ABS, l'antipatinage, et la régulation de comportement dynamique. Essayons d'y voir un peu plus clair en analysant brièvement chacune d'elles.

L'ABS

Au début des années 80 est apparu sur certaines Mercedes un dispositif révolutionnaire baptisé ABS, abréviation de "anti-lock braking system" que l'on pourrait traduire par "système de freinage antiblocage". On le retrouve maintenant sur la majorité des voitures en circulation et même sur certaines motos. Pour mieux comprendre son fonctionnement, il faut d'abord réaliser qu'un pneu bloqué a autant d'adhérence sur la chaussée qu'un commentaire désobligeant sur le dos d'un ministre des Finances. Ça le fait crier mais il ne s'arrête pas pour autant. L'ABS est un dispositif constitué de capteurs de vitesse pour les roues, reliés à un calculateur électronique qui perçoit les différences de vitesse de rotation de chacune d'elles. Lorsqu'une roue menace de se bloquer au freinage, la pression sur le frein commandant cette roue est relâchée brièvement pour être appliquée de nouveau (plusieurs fois par seconde), jusqu'à ce que sa vitesse de rotation redevienne égale à celle des autres. Vos distances d'arrêt sont plus courtes et vous conservez le contrôle de la direction de votre véhicule. C'est comme si vous pompiez vos freins plusieurs fois par seconde, et sélectivement pour chaque roue.

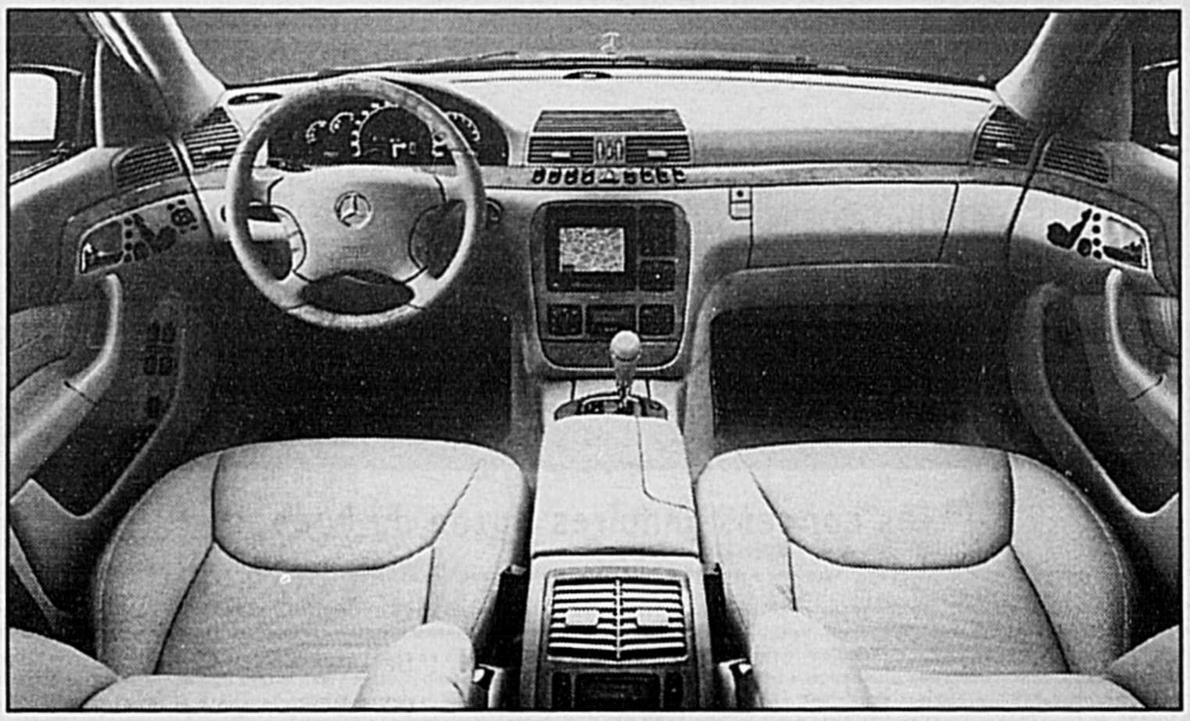
Soyez vigilants lors de votre première expérience car les réactions engendrées par le déclenchement de ce mécanisme sont souvent surprenantes. La pédale de frein vibre, des bruits bizarres se font entendre, et surtout, vos distances de freinage apparaissent interminables car les roues ne bloquent pas, même si vous appuyez de toutes vos forces sur la pédale. Tout cela est normal. Ces phénomènes, plus ou moins perceptibles selon les manufacturiers, indiquent que le dispositif fonctionne bien. Les distances de freinage quant à elles font encore l'objet d'une certaine polémique. Certains disent qu'elles s'allongent, d'autres soutiennent le contraire. De façon réaliste, je crois qu'elles demeurent inférieures pour un conducteur moyen confronté à une situation d'urgence. Les pilotes professionnels réussissent de meilleures performances mais dans des conditions idéales très différentes de notre environnement quotidien. Vous serez donc en mesure de vous arrêter plus court dans la plupart des cas, c'est-à-dire sur le sec, le mouillé, et sur la terre. Les experts s'entendent cependant pour dire que la neige qui s'accumule à l'avant de pneus bloqués ralentit plus efficacement un véhicule, et que l'ABS empêche ce phénomène. Néanmoins, vous aurez un meilleur contrôle de la direction de votre véhicule. Un petit conseil : faites des essais dans un terrain de stationnement (désert bien entendu). Surtout, appuyez fermement et constamment sur la pédale car le "pompage" aurait pour effet d'affoler l'ordinateur qui ne saurait plus à quelle roue se vouer. Vous n'en serez que plus compétent lorsque l'inévitable se produira.

L'antipatinage

Je ne vous dévoilerai pas ici la raison des déboires du Canadien. Plus sérieusement, on pourrait définir l'antipatinage comme étant un système relié au freinage antiblocage pour empêcher que les roues motrices glissent lors des accélérations. Il applique automatiquement les freins sur les roues qui s'affolent, ou réduit la puissance du moteur, ou les deux à la fois. Il utilise pour cela les capteurs et les circuits hydrauliques de l'ABS.

Lorsque ces capteurs dénotent un écart entre les vitesses de révolution des roues motrices, le calculateur électronique commande d'appliquer les freins sur la roue délinquante. Dans les dispositifs les plus évolués, l'ordinateur intervient même sur le papillon des gaz, retarde l'allumage et coupe l'injection pour diminuer les ardeurs du moteur. La puissance est quand même disponible pour l'autre pneu qui a une meilleure adhérence.

Les systèmes les plus simples n'entrent en fonction qu'à des allures assez réduites soit moins de 40 km/h. Les plus évolués interviennent à n'importe quelle vitesse. Vous pourriez aussi rencontrer des conditions où la puissance du moteur sera complètement étouffée, par exemple lorsque les deux roues motrices sont sur la glace. Il ne vous restera alors qu'à désactiver le système par un interrupteur sur la planche de bord (c'est possible, mais pas pour l'ABS) pour tenter de vous tirer de ce mauvais pas.



La Mercedes a toujours battu la marche quand il s'agit d'équipement électronique.

La régulation de comportement dynamique

Ne croyez pas trouver ici la solution à vos problèmes de discipline lors d'un "party" d'adolescents. Le point de départ de cette nouvelle technologie demeure encore les capteurs de l'ABS et le petit ordinateur de bord. D'autres paramètres sont aussi analysés comme par exemple l'angle de braquage des roues avant, ainsi que les accélérations latérales et longitudinales du véhicule.

Référez vous maintenant au mécanisme de direction d'un engin à chenilles. Pour tourner à droite, il faut bloquer la chenille droite pendant que l'autre pousse le véhicule dans cette direction, et inversement pour un virage à gauche. Dans une automobile munie de la régulation de comportement dynamique, si par exemple le conducteur tourne le volant à droite pour négocier une courbe, et que la voiture a plutôt tendance à continuer tout droit à cause du manque d'adhérence, le calculateur électronique tentera de corriger la situation en appliquant de façon sélective le frein sur une ou deux roues situées de ce côté, tout en limitant aussi la puissance du moteur. Il réduit de la même manière, lors des accélérations en virage, les tendances sous-vireuses et survireuses du véhicule. Pour le moment, on le retrouve sur les automobiles les plus coûteuses, comme certaines Mercedes, Lexus, Cadillac et Corvette, mais il faut s'attendre à sa démocratisation dans un court délai.

Les progrès réalisés dans le domaine de la sécurité active sont spectaculaires et seront bientôt étendus à presque toute la production automobile. N'oubliez pas cependant qu'ils ne permettront jamais de transgresser les lois élémentaires de la physique. «Un pneu ne "pneut" en donner plus qu'il n'en possède» disait Bibendum, le bonhomme Michelin. La meilleure façon d'assurer votre sécurité est encore d'équiper votre véhicule des meilleurs pneumatiques possible et des mieux adaptés à nos très changeantes conditions climatiques.



HÉ ! TOI ! J'AI LE COUP DE FOUDRE POUR TOI !



Mazda Protegé SE SPORT 1999

Nouveau modèle en édition limitée

LOUEZ
À PARTIR DE
219 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS !
COMPTANT INITIAL DE 1 895 $

Disponible en édition limitée avec toit ouvrant électrique et becquet arrière. Profitez du printemps avec l'édition Protegé SE SPORT 1999.

Mazda Protegé : Lauréate du Prix des voitures de l'Année 1999 de l'AJAC

Mazda Protegé SE 1999

LOUEZ
À PARTIR DE
199 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS !
COMPTANT INITIAL DE 1 895 $



mazda L'ÉVÉNEMENT LE PRINTEMPS S'ÉCLATE

OU OBTENEZ UN TAUX DE FINANCEMENT DE 1,9 %† À L'ACHAT, JUSQU'À 48 MOIS SUR TOUTES LES MAZDA 1999 EN STOCK

Coup de foudre ! Coup de fougue !

mazda

Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.ca — Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

LOCATION Personnalisée MAZDA

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Offres réservées aux particuliers, d'une durée limitée à compter du 3 avril 1999. Offres portant uniquement sur les Mazda Protegé SE SPORT 1999 neuves, modèle D4XM59SA20 et les Mazda Protegé SE 1999 neuves, modèle D4XM59AA00 en stock chez les concessionnaires. * Taux de location personnalisée Mazda : Offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois. Comptant initial ou échange équivalent, premier et dernier versements mensuels et dépôt de sécurité exigés. Pour la Mazda Protegé SE Sport, dépôt de sécurité de 300 $. Pour la Mazda Protegé SE, dépôt de sécurité de 250 $. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Pour tous les modèles en location-bail : limite de 80 000 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. † Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat : 10000 $ au taux de 1,9 % ; 48 paiements de 216,52 $; coût d'emprunt de 392,96 $; total à payer de 10 392,96 $. Cette offre n'est pas disponible sur l'édition limitée du 10e anniversaire de la Mazda Miata 1999.

Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur.

mazda du Boulevard

3190, Cusson, Saint-Hyacinthe (coin Casavant et Cusson)
1-450-774-1332 Local
1-514-856-2999 Rive-Sud

EN TOUTE CONFIANCE



0255044

Sprint

Gaulois: soirée des Mérites

C'est ce soir (mercredi), à 19 heures, à l'Auditorium du Collège Antoine-Girouard qu'aura lieu la Soirée des Mérites des Gaulois midget AAA. Cet événement viendra honorer les joueurs en soulignant leurs performances tant au niveau hockey que scolaire. Plusieurs trophées seront remis, notamment le Trophée Gaétan-Pion, pour le bénévole par excellence de l'organisation. Plusieurs récipiendaires seront également en nomination au niveau de la ligue lors du brunch annuel, le 2 mai, à Laval. À cette occasion, les Gaulois se verront remettre le trophée Mario-Gosselin, pour la meilleure moyenne défensive en saison régulière.

Gaulois: pré-camp

La saison 1998-99 de la Ligue de développement de hockey midget AAA vient à peine de se terminer que les Gaulois se préparent déjà en vue de 1999-2000. Du 16 au 18 avril aura lieu le pré-camp d'entraînement, au Stade L.-P.-Gaucher. Quelque 110 joueurs sont attendus à ce camp qui se déroulera sous la forme de joutes simulées entre six équipes. À l'issue de ce pré-camp, le personnel d'entraîneurs sélectionnera environ 60 joueurs qui participeront au camp de perfectionnement au cours du mois de mai.

Balle donnée - St-Damase

Du 21 au 23 mai aura lieu le 4e Tournoi de balle donnée de Saint-Damase. Les bourses seront de 850$ pour l'équipe gagnante, 450$ pour la formation finaliste et 200$ pour chaque club ayant pris part à la demi-finale. Seize équipes sont requises pour que le tournoi ait lieu. On se renseigne auprès de David Gaucher (772-2576) ou de René Mercier (797-3800).

Bons gars - Ste-Rosalie

La Ligue de balle molle Les Bons Gars recherche des joueurs pour sa nouvelle saison. Les matchs ont lieu les jeudis soir, à 19 h 30 et 21 h, à Sainte-Rosalie. Il s'agit d'un circuit où il n'y a pas de classement officiel, ni de séries finales. De plus, il y a un dimanche de balle et une épluchette de blé d'Inde où toute la famille est invitée. Pour plus d'informations, il s'agit de communiquer avec Roger Chauvette (799-1494), Jean-Guy Durocher (773-5756) ou Yves Richard (799-3846).

Motocyclisme

L'Association motocycliste de Saint-Hyacinthe invite tous les motocyclistes à son déjeuner-rencontre du 18 avril, à 9 heures, au restaurant Lussier (2005, Saint-Pierre Ouest), à Saint-Hyacinthe. Pour en savoir davantage, on peut consulter le répondeur de l'Association, en composant le 261-0688.

Balle donnée - 50 heures

La municipalité de La Présentation sera le site d'un tournoi de balle donnée de 50 heures, les 18, 19 et 20 juin. Ce tournoi, réservé aux équipes de calibre «C», accordera des bourses totalisant 1500$ chez les hommes, 1100$ chez les femmes ainsi que pour les clubs mixtes. La date limite d'inscription a été fixée au 31 mai. Pour s'informer, ou pour s'inscrire, on rejoint Frédéric Leblanc, au 774-0653, ou Geneviève Vigneault, au 723-0498.

Apprentis Champions

Deux pugilistes des Apprentis Champions de Sainte-Rosalie ont signé des victoires lors d'un gala présenté samedi soir dernier, à Shawinigan. Chez les seniors, moins de 67 kg, Steve Montigny a décroché une troisième victoire en autant de sorties, aux dépens de Gino Roberge, Shawinigan. L'autre gain est allé à la fiche de Johanne Beaudin, chez les seniors, moins de 54 kg. Pour une deuxième semaine d'affilée, elle a vaincu Karine Lapointe, 27-11 au département des points.

Basketball en fauteuil roulant

Le cégep de Saint-Hyacinthe et la polyvalente Hyacinthe-Delorme recevront le 13e Championnat canadien de basketball en fauteuil roulant, du 16 au 18 avril. Huit équipes de diverses régions du pays prendront part à cet événement, incluant les Kamikazes de Saint-Hyacinthe. La formation maskoutaine évoluera dans le pool B, en compagnie des Gladiateurs de Montréal, des Raiders d'Edmonton et des Twin City Spinners de Kitchener. Les parties des Kamikazes auront lieu vendredi matin, à 11 h 45, à la PHD, et à 18 h 45, au Cégep, ainsi que samedi, à 15 h 15, au Cégep. La grande finale aura lieu à 13 h 30, dimanche, également au Cégep.

Soccer étudiant

Les représentantes de la polyvalente Hyacinthe-Delorme ont gagné le championnat des séries de la Ligue de soccer féminin étudiant du Richelieu, en fin de semaine, à Varennes. En finale, les joueuses de l'instructeur-chef André Bourgeois, qui avaient remporté un titre analogue les deux dernières années, chez les cadettes, ont battu la polyvalente André-Laurendeau, 4-0. Il s'agissait du deuxième jeu blanc pour la gardienne Julie Côté. La formation de la PHD participera au Championnat provincial, tout comme celle du Collège Saint-Maurice, qui s'est inclinée 2-1, en demi-finale, contre André-Laurendeau.

Club de boxe olympique

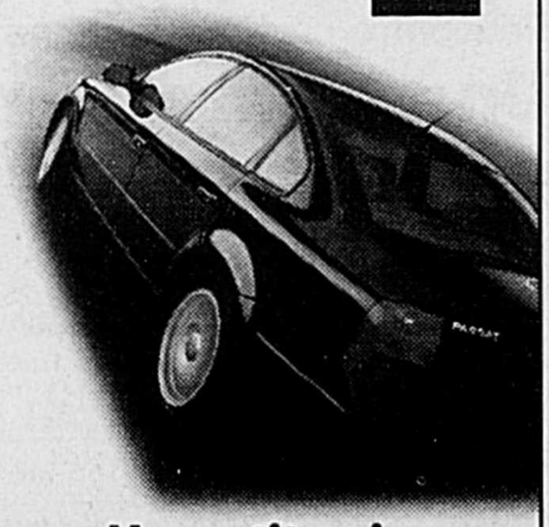
Francis Saint-Martin a sauvé l'honneur du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, dont les représentants n'ont gagné qu'un seul de leurs huit combats. Lors d'un gala présenté à Victoriaville, samedi, Saint-Martin a remporté un gain par décision unanime, contre Sébastien Boisly, chez les moins de 60 kg. Pour Saint-Martin, il s'agissait d'une 25e victoire en 35 combats.

Tournoi de balle

Le tournoi de balle de l'équipe de la Cage aux Sports aura lieu les 14, 15 et 16 mai, à Saint-Simon. Cette compétition est réservée aux clubs de classe D Ouvert. Le coût d'inscription est de 175$. On se renseigne auprès de Marc Bernard, au 798-2578, ou de Luc Dupré, au 798-2075.

Une grande voiture.

PASSAT



Un petit prix.

379 $ PAR MOIS*

LOCATION 36 MOIS
PASSAT GLS 99

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* L'offre s'applique à une Passat GLS 1999, 5 vitesses, neuve. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 875 $ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 $ requis à la transaction. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 $ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Crédit VW Canada, Inc. Offre valide jusqu'au 30 avril 1999. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Chez les concessionnaires participants.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

1 888 ROULE VW ou VW.COM

VOLKSWAGEN ST-HYACINTHE
16070, rue St-Louis, route 137 sud, Saint-Hyacinthe
www.autoling.com/vwsthyacinthe
HEURES D'OUVERTURE:
Ventes Lundi au vendredi 9h à 21h
Pièces service
Lundi au vendredi 7h30 à 17h30
Mercredi jusqu'à 21h
773-9643
Mtl: 875-3915
0255952

À coups de points

Hockey à pied

Cage aux Sports

Tournoi à la ronde
Résultats
1er avril
Ind. Aulari 2 La Combine 4
Parenteau Jr 13 Molson Dry 3
Finale
15 avril
Parenteau Jr vs Ind. Aulari

Classement

Clubs	G	P	N	BP	BC	P
Parenteau jr	3	2	1	29	16	30
Ind. Aulari	4	2	0	30	20	29
Bar La Combine	2	3	1	15	21	20
Molson Dry	2	4	0	14	31	17

Compteurs	B	P	PTS
M. Bisson (PJ)	9	10	19
R. Lemoine (IA)	8	8	16
D. Champagne (IA)	5	8	13
M. Mathieu (PJ)	6	6	12
M. Pineault (PJ)	6	3	9
D. Cournoyer (PJ)	1	8	9

Badminton

Ligue St-Hyacinthe

Classement

Objectif Plus	32
Via Plan	32
Tav. Copains	30
Sp. Experts	24

Classement individuel

Obj. Plus	PG	PP	Moy.
D. Lussier	7	8	.467
J. Vallières	2	3	.400
A. Lanoie	6	11	.353
J.-G. Lanoie	9	7	.563
L. Lanoie	9	10	.474
N. Côté	4	1	.800
G. Laroche	10	9	.526
M. Bélanger	9	5	.643
Via Plan	**PG**	**PP**	**Moy.**
J. Bilodeau	3	10	.231
J. Martin	4	11	.267
P. Laplante	11	5	.688
M. Duchesne	10	7	.588
P. Brousseau	7	9	.438
J. Nichols	9	5	.643
R. Lapierre	11	4	.733
J. Bonin	9	5	.643
Sports Experts	**PG**	**PP**	**Moy.**
R. Borduas	5	5	.500
J.-J. Girard	0	0	.000
A. McDuff	9	7	.563
P. St-Germain	2	3	.400
M. Baron	8	6	.571
R. Gaudette	7	6	.538
A. Desrochers	4	10	.286
S. Plante	5	8	.385

Tav. Copains	PG	PP	Moy.
P. Chartier	11	3	.786
J. Petit	10	4	.714
C. Parenteau	2	4	.333
J. Guévin	8	8	.500
P. Gélinas	8	6	.571
J. St-Amand	5	4	.556
J. Giroux	5	9	.357
M. Campbell	4	9	.308

Tennis de table

Carrières

Équipes	MG	MP	PTS
Courtemanche	185	84	185
R. Adam & Fils	179	95	179
Lagacé Trans.	172	85	172
Yamaska Auto	166	91	166
Car. St-Dom.	164	89	164
EBM Solis	151	102	151
Joueurs "A"	**MG**	**MP**	**MOY**
B. Dion (CSD)	24	3	.889
L. Lapierre (YA)	46	11	.807
L. Laliberté (RAF)	44	11	.800
P.-L. Hinse (CF)	37	16	.698
R. Boivin (LT)	36	19	.655
D. Gauthier (EBM)	31	20	.608
Joueurs "B"	**MG**	**MP**	**MOY**
R. Charpentier (CSD)	49	7	.875
Y. Lizotte (RAF)	29	7	.806
D. Charpentier (LT)	37	17	.685
L.-C. Harvey (CF)	27	13	.675
T. Brisson (YA)	12	6	.667
D. Gaulin (LT)	33	20	.623
P. Lussier	8	5	.615
J. Paradis (CF)	24	24	.500

Quilles

Beaux-Champs

Équipes	
Bar Ste-Mad.	494.5
Rest. Le Chalet	484.5
Ramteck Info	474.0
F. Beauregard	461.0
Mescopal Trans.	441.5
Golf Poirier	440.0
Billard Saturne	429.0
Golf Madeleine	371.0
Plus haut simple masculin	
N. Poirier	279
J. Rémy	279
R. Filion	278
Plus haut simple féminin	
F. Beauchamp	256
M. Côté	248
D. Lessard	247
Plus haut triple masculin	
J. Rémy	796
N. Poirier	767
D. Bousquet	701
Plus haut triple féminin	
F. Beauchamp	703
D. Lessard	700
P. Comtois	669

Domaine de l'Érable

Équipes	
Épicerie Cascades	312.0
Ph. N. Brouillard	298.0
Restaur. Lussier	277.5
Parenteau Jr	252.5
Meilleurs simples hommes	
M. Desroches	266
B. Morin	258
Meilleurs simples femmes	
L. Flibotte	246
P. Hébert	213
Meilleurs triples hommes	
M. Desroches	762
Y. Cadieux	705
Meilleurs triples femmes	
L. Flibotte	636
F. Chicoine	568

Super Ligue C. Serge Carrière

Classement	
Viandes A et Binc	139.0
Const. S. Carrière	111.0
Const. J. Fontaine	102.0
IGA Jodoin	94.0
Restaur. Lussier	94.0
Esso Landry	93.0
Asp. Messier	90.5
Équip. RSD Enr.	87.5
Emballages J.E.S.	86.0
Bronz. Q. Saisons	78.0
Meilleur simple masculin	
P. St-Amand	278
R. Henry	267
Meilleur triple masculin	
P. St-Amand	736
M. Hébert	675
Meilleur simple féminin	
D. Girouard	238
G. Corriveau	226
Meilleur triple féminin	
D. Girouard	663
G. Corriveau	622
Joueurs de la semaine	
P. St-Amand	+106
L. Meunier	+100
Joueuses de la semaine	
M.-P. Carrière	+40
D. Girouard	+39

Le Vieux Saint-Simon

Classement	
Acc. J.-Y. Grenier	320.5
Restaur. Lussier	282.5
Ass. J. Chapdel.	273.0
Ent. D. Cournoyer	249.5
Term. Pét. Mask.	239.0
Cart. Unipack	227.0
Bur. R. Gaudreau	222.0
Distribution Unic	202.5
Meilleur simple masculin	
J.-C. St-Georges	255
A. Denis	249
Meilleur triple masculin	
J.-C. St-Georges	671
A. Denis	643
Meilleur simple féminin	
D. Sirois	231
G. Barrette	225
Meilleur triple féminin	
D. Sirois	612
G. Barrette	535
Vedettes plus masculin	
J.-C. St-Georges	+107
J. Donais	+68
Vedettes plus féminin	
D. Sirois	+66
G. Barrette	+61

Ouverture officielle de Automobiles Action M.G.



Sur la photo : Éric Leblanc, responsable de la préparation des véhicules, Rosaire Roy, représentant, Marie-Hélène Gagné et Michel Gagné Propriétaires, Claude Bernier, maire de Saint-Hyacinthe; Armand Gagné, directeur de Automobiles Action M.G.

M. Michel Gagné, également propriétaire des Galeries Nissan, propose aux clients des véhicules usagés de toutes marques, toutes vendues avec la balance de la garantie originale.

0256043

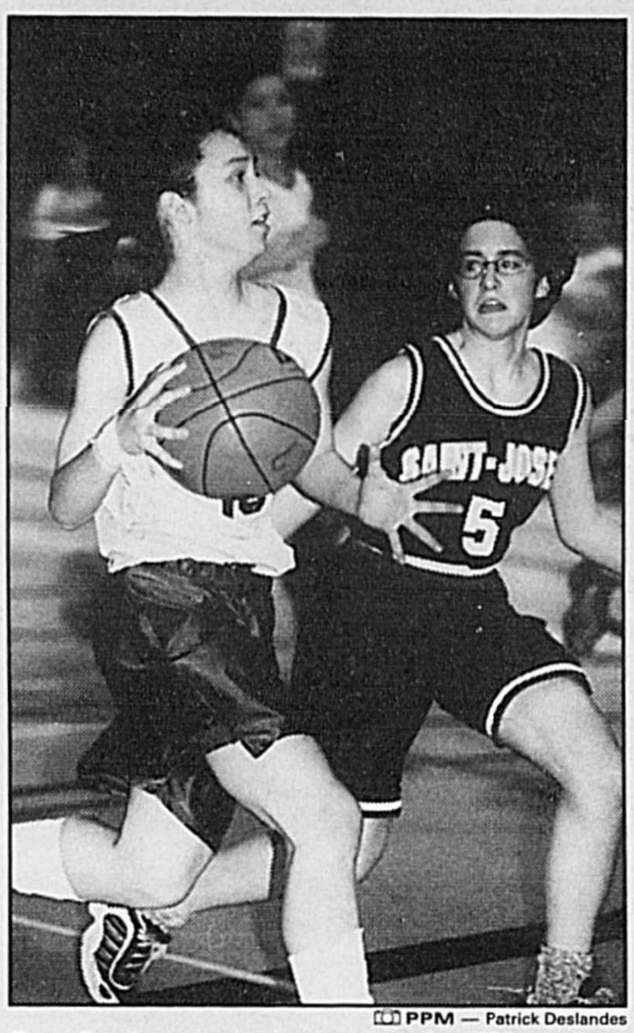
3455, boul. Laframboise Saint-Hyacinthe 774-3444

Championnat provincial scolaire de basketball benjamin AA

Québec et Chicoutimi retournent chez eux avec les bannières



Michel Lamarche



PPM — Patrick Deslandes

Ce n'est pas par manque de détermination si les joueuses de l'École secondaire Saint-Joseph ont perdu leur première partie, 96-13, face aux favorites de l'école Rochebelle, de Québec. Ces dernières ont d'ailleurs gagné la finale du Championnat provincial scolaire benjamin.

Deux formations de l'est de la province ont fait un beau voyage à Saint-Hyacinthe, dans le cadre du Championnat provincial scolaire de basketball benjamin AA, en fin de semaine. Les équipes des écoles secondaires de Rochebelle, à Québec, chez les filles, et de Lafontaine, à Chicoutimi, chez les garçons, ont en effet mérité les grands honneurs de la classique, fort bien organisée par l'École secondaire Saint-Joseph.

Du côté féminin, Rochebelle a pris sa revanche sur Le Triolet, de Sherbrooke, l'emportant 50-38. Il y a une semaine, les deux mêmes équipes avaient croisé le fer lors du Championnat provincial civil, et Le Triolet l'avait emporté par un point.

Il ne s'agit pas vraiment d'une surprise puisque Rochebelle était coté premier de la catégorie. D'ailleurs, en première partie du tournoi, samedi, les inexpérimentées joueuses des Patriotes de l'École secondaire Saint-Joseph avaient goûté à leur médecine, perdant 96-13.

Ces dernières, tel que prévu d'ailleurs, ont perdu leurs deux autres joutes du tournoi, 77-31 contre le Collège Régina Assumpta, et 61-47 contre la polyvalente Des Baies.

Dans la section masculine, Chicoutimi a remporté un beau duel, 69-60 contre le Calypso d'Amos, une force du basketball provincial depuis une bonne dizaine d'années, malgré la modeste taille de cette municipalité abitibienne.

Agissant à titre d'équipe hôtesse, les porte-couleurs de l'École secondaire Saint-Joseph ont perdu leurs trois matchs, mais ils auraient facilement pu en gagner deux.

Ils ont même cru, à un certain moment, pouvoir causer une énorme surprise. Lors de leur première joute, samedi, face aux représentants de l'Envolée, deuxième favoris de la catégorie, les basketteurs maskoutains ne perdaient que par 12 points, 60-48, au début du quatrième quart. Ils se sont finalement inclinés 90-53.

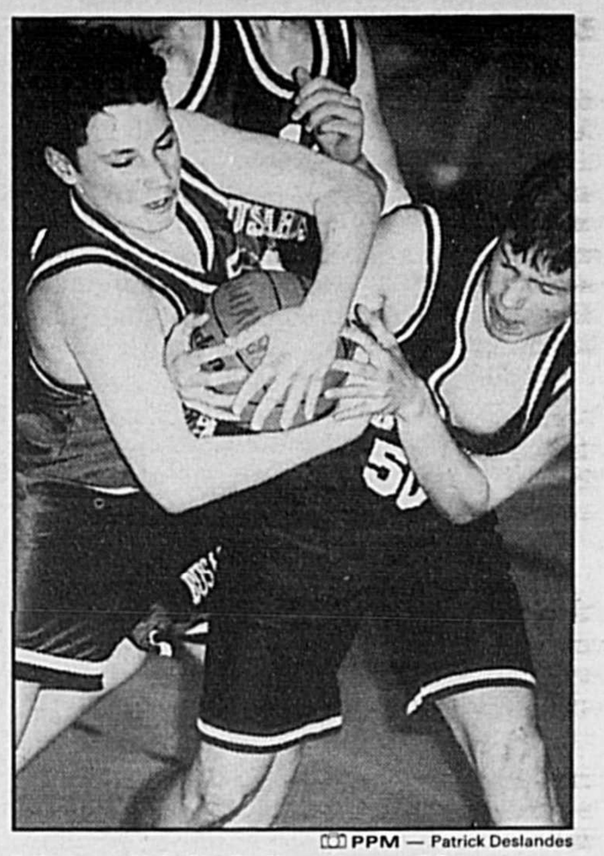
«Nous avons tenté de mettre de la pression profondément dans leur zone défensive, dans l'espoir de provoquer des revirements, mais ils nous ont eus par leur rapidité», a raconté l'entraîneur Donald Audet, au lendemain du tournoi.

Dans leur deuxième sortie, samedi après-midi, face à Saint-Paul-de-Varennes, les Patriotes ont laissé filer une avance de 25-9, à mi-chemin du deuxième quart, pour finalement perdre 45-44.

Le lendemain, les Patriotes ont terminé leur participation au tournoi subissant une défaite de 52-40, contre Langevin.

«Lors de notre défaite par un point, nous avons manqué de jus au quatrième quart. Dimanche, je ne visais pas nécessairement la victoire, bien que c'est un match que nous aurions facilement pu gagner. Je voulais surtout faire jouer tous les joueurs», a fait remarquer Donald Audet.

Les médailles de bronze sont allées à la polyvalente Le Calypso, 63-44 contre l'Institut secondaire Kérenna, chez les filles, et à l'Envolée, qui a vaincu Saint-François 67-37.



PPM — Patrick Deslandes

L'intensité était à son comble, samedi, lors de la confrontation entre les représentants de l'école secondaire l'Envolée (à gauche) et ceux de l'École secondaire Saint-Joseph. L'Envolée, classée deuxième, a signé une victoire de 90-53.

En finale consolation, chez les filles, le Collège Saint-Alexandre a battu le Régina Assumpta 54-44. Chez les garçons, la polyvalente Des Baies a battu Sainte-Marie, 66-30, lors de la finale consolation.

Rencontre provinciale de natation bouts de choux

Une trentaine de médailles pour les nageurs maskoutains

(ML)- Le Club de natation de Saint-Hyacinthe a amassé 33 médailles, dont 15 d'or, lors d'une rencontre Invitation provinciale Bouts de choux, les 10 et 11 avril, à Saint-Hubert.

Mimi Tremblay, qui évoluait chez les 11-12 ans, a été la vedette du CNSH, avec cinq médailles, dont quatre d'or. Elle a fini première au 200 mètres libre (2:38.56), au 100 brasse (1:34.21), au 100 libre (1:11.14) et au 100 dos (1:24.02). Elle a de plus pris le deuxième rang au 100 papillon (1:33.16).

Chez les 8 ans et moins, Jean-Philippe Houle, a également très bien fait, avec quatre médailles d'or. Il a fini premier au 50 papillon (55.19), au 50 dos (49.88), au 50 brasse (58.74) et au 50 libre (45.50).

Chez les 9-10 ans, Véronique Beaudoin a fait presque aussi bien que Houle, méritant trois victoires. Elle a battu toutes ses rivales au 200 libre (3:04.70), au 100 libre (1:25.54) et au 100 dos (1:37.79).

Dans le même groupe d'âge, Louis-Philippe Arsenault est monté quatre fois sur le podium. Il a mérité l'or au 100 libre (1:29.28), l'argent au 50 libre et au 200 libre (38.52) et au 200 libre (3:19.74), de même que le bronze au 100 dos (1:46.28).

Chez les 11-12 ans, Stéphane Turcotte a obtenu des médailles d'argent au 100 brasse, au 100 libre et au 50 libre. Enfin, chez les 8 ans et moins, Vincent Noël a mérité des médailles d'argent au 100 dos et au 200 libre, et une médaille de bronze au 100 libre.

Natation collégiale AA

Pendant ce temps, à Longueuil, les nageuses du cégep de Saint-Hyacinthe ont remporté six médailles, lors du Championnat provincial de natation collégiale AA.

Ève Deslandes a obtenu les deux seules médailles d'or de son équipe, au 50 libre (28.42) et au 50 papillon (30.16), en division I.

Dans le même regroupement de nageuses, Patricia Fafard, au 50 libre (29.48), et Sandra Fafard, au 50 papillon (31.41), ont mérité des médailles de bronze.

Ces trois filles, appuyées par Marie-Andrée Laroche, ont mis la main sur la médaille d'argent du relais 4 x 50 libre.

Enfin, Marie-Andrée Laroche a récolté une médaille de bronze au 50 brasse (37.98), Division 2.

Vaut mieux en rire





... une autre façon d'économiser sur l'assurance de votre auto.

Pour une assurance auto vraiment sur mesure, avec Wawanesa, vous ne vous trompez pas.

Selon votre dossier au volant et d'autres facteurs, votre prime peut baisser comme jamais auparavant.

Et en plus, vous bénéficiez de l'expérience, du savoir-faire, de la solidité financière et de la notoriété d'un assureur établi depuis plus de 100 ans.

Roulez en toute quiétude et économisez avec Wawanesa.

ST-HYACINTHE: 778-1355
2685, boul. Casavant Ouest
Bureau 101
De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h

Wawanesa
assure vos biens...bien!

© La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

Ils gagnent la Coupe Chrysler, en classe pee-wee BB

Les Mousquetaires ont déjoué toutes les prédictions!

■ MICHEL LAMARCHE

Les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe pee-wee BB ont tellement bien mêlé les cartes, en fin de semaine, lors de la Coupe Chrysler, qu'ils se sont retrouvés sur le dessus du paquet! Contre toute attente, les seuls représentants de la cité maskoutaine à cette classique annuelle sont revenus d'Amqui avec l'emblème des Championnats provinciaux du hockey mineur.

Négligés des soi-disants experts, les Mousquetaires ont déjoué tout le monde en battant, en grande finale, les Draveurs de Mont-Laurier, représentants de la région Laurentides-Lanaudière, 4-2, dimanche après-midi.

Marc-Andréol Cordeau-Giard, avec son deuxième du match, dans un filet désert, a confirmé le triomphe. Marc-André Coulombe et Guillaume Saint-Onge ont également marqué pour les Mousquetaires.

«Gagner le Tournoi pee-wee de Saint-Hyacinthe représente un beau feeling, mais ça ne se compare pas avec la Coupe Chrysler. Il ne faut pas l'oublier, c'est la Coupe Stanley du hockey mineur. Après notre victoire, dimanche, il y avait beaucoup d'émotion dans l'air. Personnellement, j'admets avoir laissé couler quelques larmes», de confier l'instructeur-chef Alain Gardner.

Cette conquête est la première pour une formation du Richelieu depuis 1996. Cette année-là, le Laser du Richelieu atome AA avait battu les représentants de Laval.

Par ailleurs, le gérant de l'équipe, Yvon Pinsonneault, ne se souvenait pas de la dernière année où une formation composée exclusivement de joueurs de la ville de Saint-Hyacinthe était revenue chez elle avec la Coupe Chrysler.

L'année dernière, à Grand-Mère, les Mousquetaires atome BB avaient presque réalisé l'exploit, s'inclinant en grande finale, 1-0 contre les représentants de l'Abitibi-Témiscamingue, le Norbord de La Sarre.

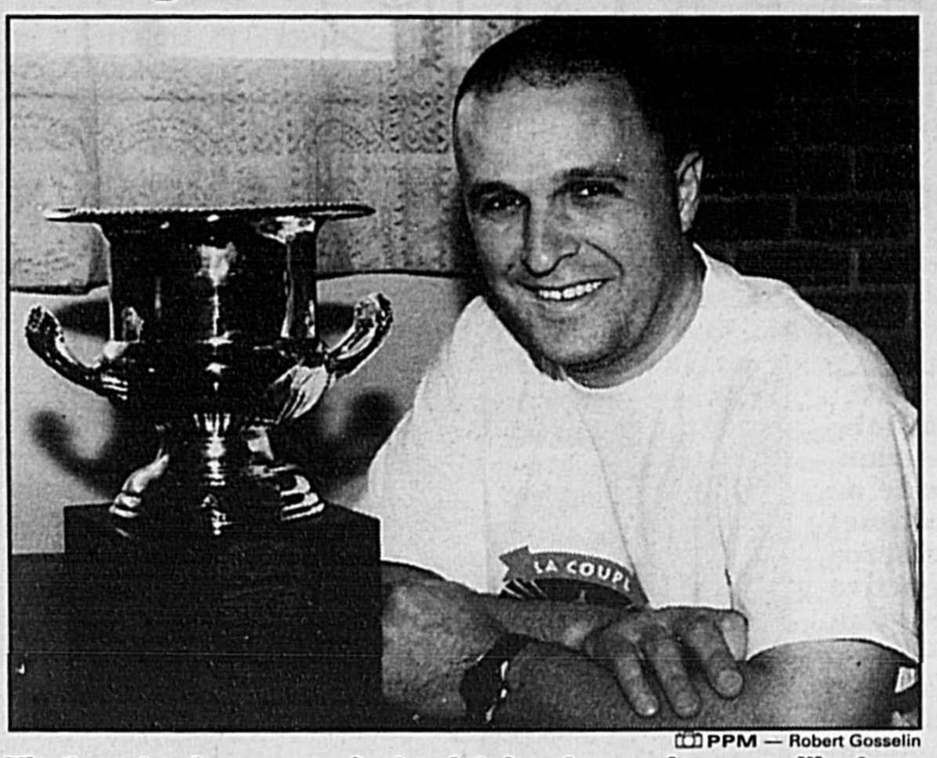
Une revanche

Le triomphe ultime a non seulement permis aux Mousquetaires de rapporter la coupe et la bannière commémorant ce triomphe, il leur a aussi procuré une douce revanche sur la seule équipe qui les avait battus durant le championnat.

Après avoir signé une victoire de 4-1 face aux porte-couleurs de l'Outaouais, lors de leur première sortie, jeudi après-midi, les Mousquetaires ont baissé pavillon, le lendemain midi, 5-3, face aux Draveurs.

Cette défaite plaçait les patineurs maskoutains au pied du mur, car un autre revers les éliminait de la compétition.

Toutefois, les jeunes ont répondu comme des grands. Samedi, ils ont tour à tour vaincu les représentants de Laval, 8-1, et l'équipe hôtesse (Amqui), 4-1, pour ainsi accéder à la demi-finale, dimanche matin.



PPM — Robert Gosselin

Vingt-quatre heures après la victoire de ses joueurs, l'instructeur-chef des Mousquetaires pee-wee BB, Alain Gardner, était tout fier de se faire photographier avec le trophée emblématique.

Face aux porte-couleurs du Saguenay-Lac Saint-Jean, qui, selon les pronostics, devaient revenir d'Amqui avec la Coupe Chrysler, les Mousquetaires ont atteint la finale grâce à un gain de 3-2.

Pas de pression

Au lendemain de cette belle victoire, Alain Gardner a admis que ses joueurs avaient très bien réagi après la défaite contre Laurentides-Lanaudière, vendredi.

«Nous avions très bien joué lors de notre première joute, mais contre Mont-Laurier, nos joueurs ont complètement délaissé le plan de match. Tout le monde semblait mêlé. Après la défaite, nous avons tenu un petit meeting, histoire de rappeler aux gars de s'amuser et d'essayer de jouer sans pression. Par la suite, les joueurs ont respecté le système de jeu», a confié Gardner.

Quand est venu le temps d'expliquer ce qui avait permis à son club de triompher, Gardner n'a pas identifié un joueur en particulier. Il a plutôt parlé de travail d'équipe.

«Si nous avons gagné, c'est grâce à l'effort collectif. Tout le monde a contribué à cette victoire. Par ailleurs, je dois admettre que j'ai beaucoup apprécié l'attitude de nos joueurs de deuxième année; ils ont montré beaucoup de leadership.»

La liste des marqueurs des Mousquetaires tend à donner raison à Gardner. Pendant le tournoi, huit joueurs différents ont fait bouger les cordages pour la formation maskoutaine. Du groupe, Marc-André Coulombe a été le plus prolifique, avec six buts, dont trois lors de la victoire de 8-1 contre Laval.

Gabriel Vézina a également été fort productif, avec cinq buts, tandis que Marc-Andréol Cordeau-Giard complétait le tournoi avec quatre filets.

Dans les buts, Kevin Messier a été excellent tout au long de la compétition.

Sylvain et Antoine n'ont pas été oubliés par leurs coéquipiers

(ML)- Les meilleures nouvelles ne sont pas à l'abri des mauvais coups du destin. Prenez les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe pee-wee BB. Ils ont gagné la Coupe Chrysler, mais pour deux de leurs joueurs, Sylvain Messier et Antoine Tessier-Charpentier, la fête a eu un goût légèrement différent. De sérieuses blessures subies à l'extérieur de la patinoire les ont empêchés de contribuer autant qu'ils l'auraient voulu à cette belle conquête.

Antoine, un gardien de but, s'est cassé l'avant-bras gauche en faisant du ski, le 12 mars. Il peut se consoler à l'idée qu'il a assisté au triomphe de ses coéquipiers, à Amqui. Il est allé dans la chambre des joueurs, et il mettait les pieds sur la glace lors des cérémonies précédant et suivant les matchs. Bref, il était dans l'ambiance.

Sylvain, un défenseur, n'a même pas vu les joutes. En fait, il est passé bien près de ne plus jamais revoir ses copains. Un accident de 4 roues, survenu le 4 avril dernier, près de la cabane à sucre de son grand-père, dans un boisé du cinquième rang, à Sainte-Rosalie, a failli lui coûter la vie.

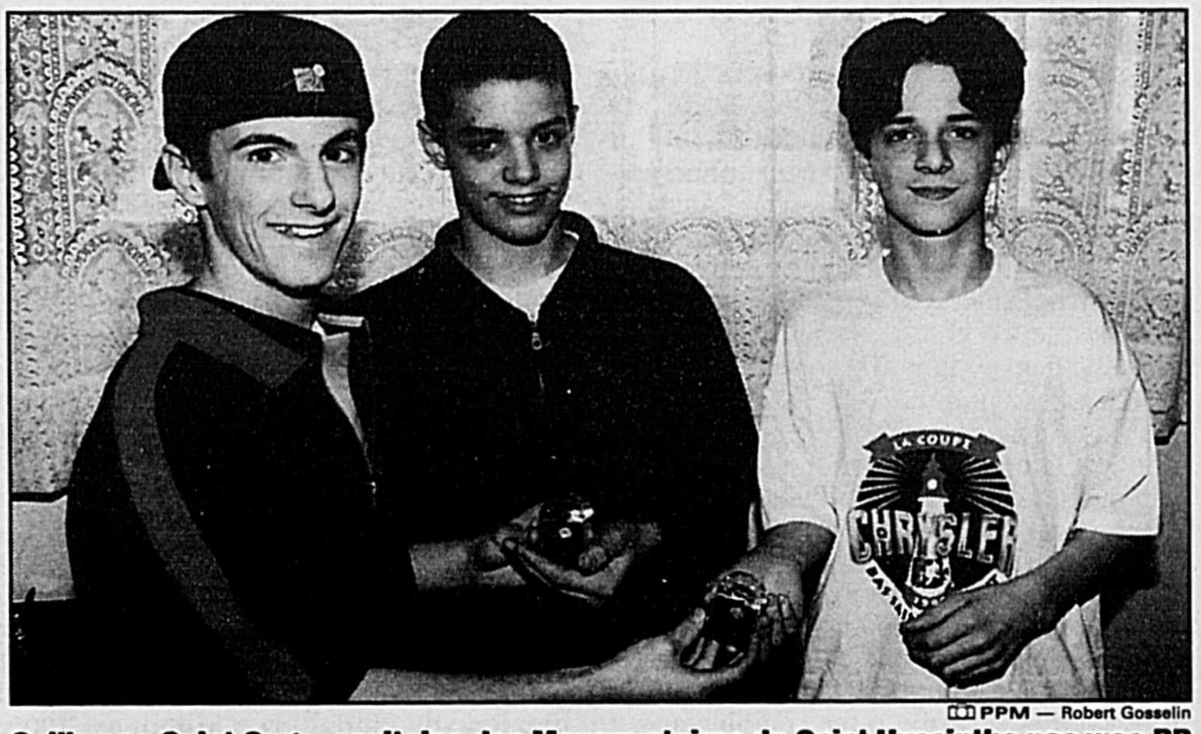
Seul dans le bois, jusqu'à ce que son grand-père, inquiet de pas le voir passer, le retrouve inanimé, une quinzaine de minutes plus tard, Sylvain a perdu un litre de sang dans l'accident, résultat d'une collision avec un arbre. Il s'en est sorti avec une fracture du crâne et de l'orbite, une commotion cérébrale et plusieurs points de suture autour de l'oeil droit et sur la tête. L'impact a été tellement sévère que les dommages au véhicule tout-terrain atteignent 2500$!

«J'étais évidemment déçu de ne pas participer à la Coupe Chrysler, surtout que l'an dernier, avec les Mousquetaires atome BB, nous avions perdu en finale, 1-0. D'un autre côté, je dois me dire que je suis chanceux d'être aussi rapidement de retour sur mes deux pattes. Aussi, j'aurais bien aimé accompagner mes coéquipiers, mais à cause de la distance, c'était trop risqué. Sainte-Justine, c'est pas mal loin d'Amqui!», rappelle le jeune homme, qui assure qu'il n'aura aucune séquelle grave de cet accident.

D'Antoine à sa mère à Sylvain

À l'intérieur de la résidence de son père, sur la rue Jolliet, Sylvain se faisait du sang de cochon. Connaissant l'horaire des matchs de ses coéquipiers, il tentait, tant bien que mal, de se voir là-bas, lorsque l'heure des parties approchait.

«Je me voyais dans la chambre des joueurs et je visualisais Alain (Gardner, l'instructeur-chef), faire son "speech" avant la partie. Ensuite, j'essayais d'imaginer comment la joute se déroulait. Arrive un moment où ça devient difficile», d'admettre Sylvain.



PPM — Robert Gosselin

Guillaume Saint-Onge, capitaine des Mousquetaires de Saint-Hyacinthe pee-wee BB (à gauche), a remis la bague commémorative de la conquête des Championnats provinciaux de hockey mineur au défenseur Sylvain Messier et au gardien Antoine Tessier-Charpentier.

Au moins, le défenseur de 12 ans savait tout ce qui se passait à Amqui, en grande partie grâce à l'autre grand blessé de l'équipe.

«Après chaque joute, Antoine téléphonait à sa mère pour lui donner le pointage final. Ensuite, elle m'appelait pour me faire part du résultat. J'ai beaucoup apprécié que l'on me tienne au courant de cette façon», déclare Sylvain, qui a laissé sortir deux ou trois «Yes Sir!», quand il a été informé de la victoire finale.

Si l'anxiété habitait Sylvain, à quelque 600 km d'où se situait l'action, Antoine, assis parmi les spectateurs entassés à l'intérieur de l'aréna d'Amqui, était tout aussi fébrile.

«On est nerveux lorsque l'on joue, mais je me suis rendu compte que c'est encore pire lorsque tu te trouves dans les estrades», a constaté Antoine.

Coéquipier de Sylvain avec les Mousquetaires atome BB l'an dernier, Antoine était tout aussi désappointé de ne pas avoir chaussé les patins et joué un rôle prépondérant dans la victoire des Mousquetaires.

«J'étais très déçu parce que je savais que nos chances de gagner étaient bonnes. Aussi, j'espérais me reprendre, après notre défaite en finale, l'an passé. Par contre, je sais que j'ai contribué à la réussite de l'équipe, durant la saison et les séries», affirme Antoine, qui, il y a deux ans, avait raté toutes les séries, à cause d'une fracture à un doigt.

Après la victoire finale, Antoine a reçu la bague commémorant la conquête de la Coupe Chrysler. Toutefois, il tenait à se la faire remettre de nouveau, en même temps qu'on donnait celle appartenant à Sylvain.

C'est le capitaine de l'équipe, Guillaume Saint-Onge, qui a procédé à la présentation officielle, en fin d'après-midi lundi, à la résidence de Sylvain, en présence de l'instructeur-chef de l'équipe.

«Je suis très content de recevoir cette bague. Être premiers au Québec, ce n'est pas n'importe quoi!», de lancer le sympathique Sylvain.

Coupe Chrysler du hockey féminin

Les Pionnières triomphent aussi!

(ML)- Les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe pee-wee BB ne sont pas les seuls à avoir défilé avec la Coupe Chrysler, en fin de semaine. Les Pionnières de Saint-Hyacinthe l'ont également emporté, chez les 15 ans et moins.

Inspirées par les deux Maskoutaines de l'équipe, Christine Beauchemin et Marilyne Boudreau, les Pionnières ont décroché le trophée tant convoité, grâce à une victoire de 4-2, contre le Lac Saint-Louis, dimanche, à Saint-Pascal-de-Kamouraska.

La région du Richelieu a failli mériter un autre titre, également en hockey féminin. Chez les 20 ans et moins, les Pionnières ont perdu 3-0, en finale, contre une équipe de la région de Québec, habituée de jouer face à des garçons.

Les Pionnières, qui s'étaient classées premières durant la saison, s'étaient qualifiées pour la Coupe Chrysler en battant Boucherville 2-1, en deuxième période de surtemps, lors des Régionaux.

L'entraîneur Robert Pelletier, très satisfait de la tenue de son équipe tout au cours de la saison, pouvait compter sur sept joueuses originaires de Saint-Hyacinthe. Il s'agit de Marie-Ève Cloutier, Annick Laperrière, Catherine Morin, Audrey Hadd, Émilie Laramée, Mylène Richard et Martine Beauregard.

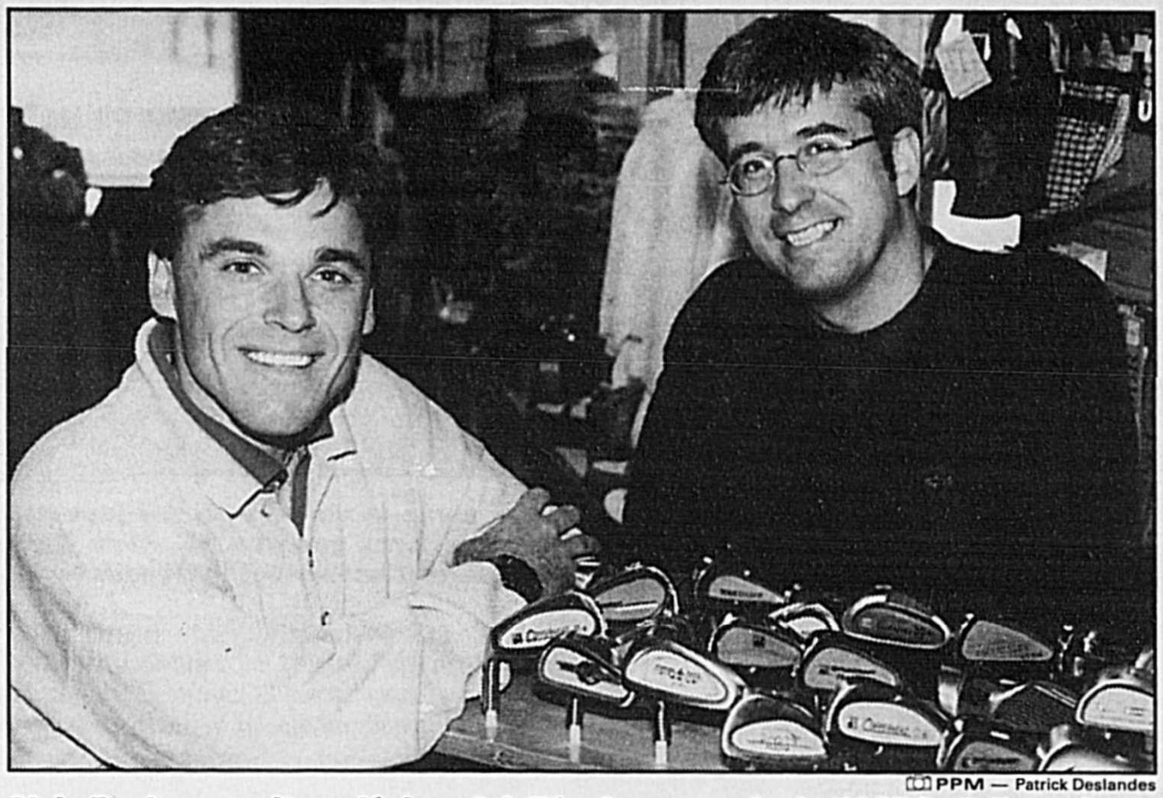
Alain Trudeau engagé au Club de golf de Saint-Hyacinthe

«Nous voulions un professionnel qui s'amuse avec nos membres»

- François Saint-Pierre, d-g



Michel Lamarche



PPM — Patrick Deslandes

Alain Trudeau avait un désir, celui d'évoluer au sein de l'AGPQ et d'enseigner aux membres; le directeur-général du Club de golf de Saint-Hyacinthe, François Saint-Pierre, recherchait un professionnel qui favoriserait l'interaction avec les membres. Un mariage parfait?



PPM — Patrick Deslandes

«La compétition, c'est dans mes tripes. C'est d'autant plus agréable d'évoluer sur le circuit provincial que l'on est en contact constant avec de bons joueurs. C'est ainsi que l'on apprend et que l'on s'améliore», mentionne Alain Trudeau, au sujet de sa participation sur le circuit de l'AGPQ.

Le Club de golf de Saint-Hyacinthe a 70 ans, mais à l'intérieur, on manifeste autant d'énergie qu'un jeune de 25 ans. La saison à venir promet plein de belles choses aux membres de la vénérable institution sportive maskoutaine, incluant l'arrivée d'un nouveau professionnel.

Alain Trudeau a été nommé à ce poste il y a une quinzaine de jours. Il succède à Mark Trépanier, qui oeuvre maintenant au Club de golf de Hemmingford.

M. Trudeau, 33 ans, a le golf dans la peau. Ce natif de Sainte-Julie a commencé dès l'âge de 10 ans à rôder autour des terrains.

Ses premiers pas, il les a faits sur l'un des terrains les plus réputés de la province, celui de la Vallée du Richelieu, où son frère aîné, Michel, était assistant-professionnel.

Comme la plupart des jeunes qui sont prêts à tout pour passer leurs journées d'été sur un terrain de golf, M. Trudeau a été caddie et il a lavé les bâtons des membres.

Sa progression en tant que golfeur l'a amené au Club des Îles de Boucherville, où il a passé quatre ans. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'il a vécu sa première expérience en tant que professionnel.

Spécialisé dans l'enseignement du golf, M. Trudeau a également été associé aux clubs de Candiac et de Beloeil.

Maintenant, il gagne sa vie comme professionnel membre du circuit de l'Association des golfeurs professionnels du Québec. D'ailleurs, il participera activement aux tournois de l'AGPQ, cet été, ce qui risque de mettre la ville de Saint-Hyacinthe sur la «mappe» du golf québécois.

«La raison pour laquelle j'ai accepté l'offre des dirigeants, c'est parce qu'on me donnait la chance de jouer sur le circuit provincial et de faire de l'enseignement. La compétition, c'est dans mes tripes. C'est d'autant plus agréable d'évoluer sur le circuit provincial que l'on est en contact constant avec de bons joueurs. C'est ainsi que l'on apprend et que l'on s'améliore, ce que je trouve important. Aussi, l'une de mes tâches sera de jouer régulièrement avec les membres, ce qui me plaît également beaucoup», de raconter M. Trudeau, qui va enseigner sa passion non seulement aux membres du terrain, mais aussi aux gens qui ne sont pas abonnés au club du boulevard Laurier.

François Saint-Pierre, qui occupe la direction-générale du club depuis environ quatre mois, a corroboré les propos de M. Trudeau.

«Les gens qui composent le conseil d'administration voulaient quelqu'un qui soit présent sur le terrain, avec les membres. Personnellement, je tenais à avoir un professionnel qui s'amuse sur le terrain. En fait, je recherchais une sorte de 'g.o.' du golf», d'imager M. Saint-Pierre.

La proposition des dirigeants du Club de golf de Saint-Hyacinthe est arrivée à M. Trudeau de façon pour le moins inattendue.

«J'étais en Floride, il y a environ un mois, quand j'ai reçu un fax à l'effet que le poste de professionnel à Saint-Hyacinthe était disponible et qu'on était intéressé à mes services. J'étais prêt à écouter parce que je connais bien le propriétaire de la boutique du club (Serge Milot), ainsi que plusieurs membres que j'ai eus comme élèves. Aussi, c'est l'un des plus beaux terrains de la région et il offre un bon challenge, à cause de sa normale 70. C'est un club qui a une très bonne réputation, entre autres à cause de son ancien professionnel, M. Jean Giroux», de rappeler M. Trudeau.

Un 70e anniversaire riche en activités

(ML)- L'entrée en scène d'Alain Trudeau ne sera pas l'unique fait saillant du 70e anniversaire du Club de golf de Saint-Hyacinthe.

Ce matin (mercredi), à Montréal, lors de la conférence de presse annuelle de l'Association des golfeurs professionnels du Québec, on devait confirmer la tenue du «pro-membres Groupe Commerce», le mercredi 7 juillet.

Pas moins de 144 joueurs prendront part à ce tournoi, dont 36 des meilleurs golfeurs professionnels de l'AGPQ.

Cet événement se tiendra sous la coprésidence d'honneur de MM. Claude Gravel, président et chef de la direction du Groupe Commerce, et de Jean Giroux, professionnel pendant de nombreuses années à Saint-Hyacinthe. M. Giroux sera le représentant des professionnels, tandis que M. Gravel, un golfeur abonné à Saint-Hyacinthe, sera le porte-parole des membres.

Deux semaines plus tard, soit les 19, 20 et 21 juillet, le parcours du boulevard Laurier sera le site du Championnat provincial junior.

De plus, pour souligner les 70 ans d'existence du club, on compte mettre sur pied un musée du golf. Tous les détails relatifs à ces activités, et à toutes les autres qui pourraient s'ajouter durant le cours de l'été, devraient être rendus publics lors d'une prochaine conférence de presse.

Pour un monde fait à
70% d'eau: des chaussures
100% imperméables.



WW961

new balance

*Nos modèles ne sont pas tous disponibles dans toutes les largeurs.

© 1999 New Balance Canada, Inc. Mississauga, ON. Tous droits réservés

PETITS ET GRANDS
Antonio
MOREAU
1939
TRAVAILLEURS

CENTRE-VILLE ST-HYACINTHE
1805 Des Cascades,
St-Hyacinthe J2S 3J4
Tél.: (450) 774-4828 Fax: (450) 774-3266

GALERIES ST-HYACINTHE
3200 Laframboise,
St-Hyacinthe J2S 4Z5
Tél.: (450) 774-3621

LES PROMENADES DE SOREL
450, Boul. Poliquin,
Sorel J3P 7R5
Tél.: (450) 746-0832

OUVERT LE DIMANCHE

0356559

Haltérophilie

François Lagacé premier au Championnat canadien senior

(ML)- Malgré une performance en deçà de ses capacités, le Maskoutain François Lagacé a décroché la médaille d'or chez les moins de 56 kg, lors du Championnat canadien senior d'haltérophilie, disputé pendant le week-end de Pâques, à Winnipeg.

Lagacé a réalisé des levers de 102.5 kg à l'arraché et 112.5 à l'épaulé-jeté pour un total de 215 kg.

Il s'agissait de l'une des trois médailles remportées par des porte-couleurs du club La Machine Rouge.

Les deux autres Maskoutains à monter sur le podium sont Sylvain Rajotte et Jonathan Forand, chez les moins de 62 kg.

Rajotte s'est classé deuxième, grâce à des performances de 95 kg à l'arraché, et 115 kg, à l'épaulé-jeté. Quant à Forand, qui est toujours d'âge junior, il a soulevé 95 kg à l'arraché et 112.5 kg à l'épaulé-jeté, pour un cumulatif de 207.5 kg. Il a terminé avec une médaille de bronze.

Toujours chez les moins de 62 kg, Daniel Couture a vécu son baptême de feu au Championnat canadien, et il a terminé 6e, avec des totaux de 90 kg à l'arraché et 100 kg à l'épaulé-jeté.

Chez les moins de 77 kg, Francis Lajeunesse a raté le podium de peu, se classant quatrième avec un total de 280 kg, soit 125 kg à l'arraché et 155 kg à l'épaulé-jeté. Son compatriote Claude Caouette s'est classé tout juste derrière Lajeunesse, avec un cumulatif de 275 kg. Sa performance à l'arraché a égalé celle de Lajeunesse. Caouette n'a toutefois pu faire mieux que 150 kg à l'épaulé-jeté.

Enfin, chez les moins de 85 kg, Denis Desgranges a pris le cinquième rang, avec 125 kg à l'arraché et 160 kg à l'épaulé-jeté. Son coéquipier Carl Dumas, surclassé des 77 kg aux moins de 85 kg, a terminé au sixième échelon, avec un total de 275 kg, soit 117.5 à l'arraché et 157.5 à l'épaulé-jeté.

«Nous avons cru bon de surclasser Carl parce qu'il s'entraîne en vue des Championnats mondiaux juniors, en juillet, à Savannah, en Georgie. Or, il a de meilleures chances d'y participer chez les moins de 85 kg, où il se classe deuxième au Canada, que chez les moins de 77 kg», de dévoiler Normand Ménard, du Club La Machine Rouge.

Francis Lajeunesse a de très bonnes chances de participer à ces championnats mondiaux, tout comme Jonathan Forand.

Rouyn-Noranda

Dans un autre ordre d'idées, le Club La Machine Rouge est revenu des Championnats provinciaux scolaires, disputés samedi à Rouyn-Noranda, avec trois médailles, dont deux d'or.

La performance la plus étincelante, parmi la délégation de la région maskoutaine, a été celle de Robert Legault, chez les moins de 69 kg.

L'haltérophile de 15 ans, qui étudie à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, a remporté les honneurs de sa catégorie, avec des records personnels de 92.5 kg à l'arraché et de 117.5 kg à l'épaulé-jeté, pour un cumulatif de 210 kg.

Ces performances lui ont par ailleurs valu le titre de meilleur leveur, toutes catégories de poids confondues.

L'autre médaille d'or est allée à Dominic Lussier, également de la PHD, chez les moins de 56 kg. Tout comme Legault, Lussier a établi des sommets personnels de 65 kg à l'arraché et de 87.5 à l'épaulé-jeté, pour un total de 152.5 kg.

Kevin Saint-Onge a, quant à lui, obtenu une médaille de bronze, chez les moins de 51 kg. L'étudiant à l'école Casavant a réalisé 50 kg à l'arraché et 72.5 kg à l'épaulé-jeté, deux records individuels, en route vers cette troisième place.

Dans la même catégorie, Patrick Corbeil, également de Casavant, s'est classé 10e, avec un cumulatif de 95 kg. À sa décharge, Corbeil se trouvait en quelque sorte surclassé, puisqu'à 43 kg, il aurait normalement dû évoluer chez les moins de 46 kg. Ses levers de 40 kg à l'arraché et 55 kg à l'épaulé-jeté représentent des records personnels.

Chez les moins de 94 kg, Rémi Chagnon, un étudiant de la PHD originaire de Saint-Dominique, a pris le septième échelon, avec un total de 162.5 kg, soit 72.5 kg à l'arraché et 90 kg à l'épaulé-jeté.

La déception du week-end a été le rendement de l'espoir maskoutain Daniel Couture, chez les moins de 62 kg. Couture a été incapable de réussir une seule barre à l'arraché, avant de se contenter d'un lever de 100 kg à l'épaulé-jeté. Son record personnel à l'épaulé-jeté est de 107.5 kg.

Dans la même catégorie de poids, Pascal Gagnon a connu les mêmes ennuis que Couture, ratant ses trois essais à l'arraché. Il a quand même réussi un épaulé-jeté de 80 kg.

Notons que Kevin Saint-Onge, Patrick Corbeil, Dominic Lussier, Pascal Gagnon et Robert Legault prendront part aux Championnats provinciaux des Jeunes Louis-Cyr, le 1er mai, à Shawinigan.



Vélo-Club Saint-Hyacinthe: soirée d'information

Les membres du conseil d'administration du Vélo-Club Saint-Hyacinthe invitent les adeptes du cyclotourisme à assister à la soirée d'information, le mercredi 21 avril, à 19 h 30, au Centre culturel de Saint-Hyacinthe. Les détails sur le calendrier d'activités y seront dévoilés. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite, les membres du conseil d'administration : Pierre Blanchard, Andrée Guertin, Réjean Paradis, Janine Couillard, Marc Lapointe, Aline Loiselle, Gilles Bessette et Guylaine Parent.

BROLI SPORTS

Détaillant autorisé des GRANDES MARQUES de Vélo

TREK
SPECIALIZED

Beau printemps!

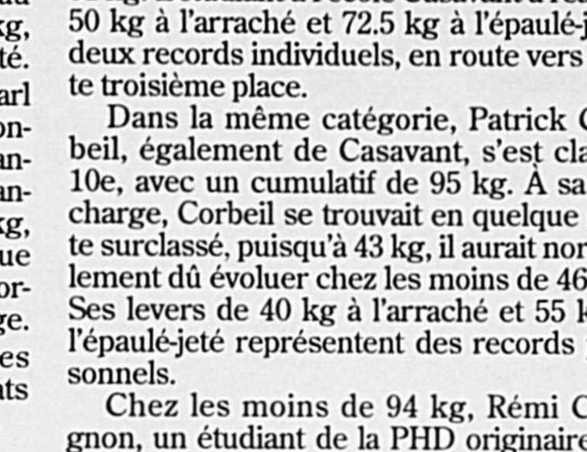


LOUIS GARNEAU
Casques de vélo
Pour adulte
Choix de 4 couleurs
Prix suggéré : 34,99$
24,99$

FOX
Spécial introduction
Sur les vêtements et accessoires FOX
20% de rabais

TREK
Vélo TREK 1998/1999
Cruiser - Calypso
Prix régulier : jusqu'à 389,99$
Spécial 199,99$

TREK
Vélo de montagne Y11 1998/1999
Prix régulier : 2 599,99$
Spécial 1699,99$
1 seulement



Patins à roues alignées
"Aviator"
Hommes ou femmes
roues 76 mm
Abec 3
RD ROLLER DERBY
au bas prix 169,99$

Patins à roues alignées
Pour femmes
Prix suggéré : 189,99$
OXYGEN XE 3,1 (98/99)
Spécial 99,99$

Patins à roues alignées
Abec 5
Prix régulier : 259,99$
Bauer X-cité (98/99)
Spécial 179,99$

Jusqu'à 100$ GRATUIT
À l'achat d'un vélo
10% d'accessoires jusqu'à un maximum de 100$

GRATUIT
Carte V.I.P. BROLI SPORTS
À l'achat d'un vélo
Rabais de 10% à l'achat de vêtements vélo, chaussures vélo, pièces et accessoires vélo, à prix régulier ou en spécial.

BROLI SPORTS 774-1104

Galeries ST-HYACINTHE

Partenaire des DRAGONS de Saint-Hyacinthe

Faites-vous plaisir !

EL Édition Spéciale 1999

288 $* /mois ou 0 $ comptant: 308 $*/mois

Transport et préparation inclus



EL Édition Spéciale 1999 — 19 800 $ P.D.S.F.†



Integra Édition Spéciale 1999 — 288 $/mois*

Quelques caractéristiques de nos modèles EL et Integra:

- ☑ Climatiseur
- ☑ Groupe électrique
- ☑ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ☑ Régulateur de vitesse
- ☑ Puissant moteur VTEC
- ☑ Deux coussins gonflables (SRS)
- ☑ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour les Acura 1.6EL (modèle MB454X) et Integra (modèle DC434X) 1999. Total des paiements : 13 824 $/14 784 $ pour la 1.6EL et 13 824 $/16 464 $ pour l'Integra. Un acompte de 895 $ ou option 0 $ comptant à 308 $ par mois pour la 1.6EL et de 2 325 $ ou option 0 $ comptant à 343 $ par mois pour l'Integra, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Les modèles offerts peuvent différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. †P.D.S.F. de la 1.6EL 1999. Transport et préparation (850 $), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Acura les concessionnaires fiables

ACURA Casavant

(450) 771-0101

Internet: http://www.acuracasavant.com
Email: acura@ntic.qc.ca

2499, Casavant O., Saint-Hyacinthe
(sortie 130 autoroute 20)

«Sur le boulevard de l'auto»

0256054

Windstar 3L 99

à l'achat **21995 $****

269 $* par mois
LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS



- 7 passagers
- Moteur V6 avec transmission automatique à surmultipliée
- Sièges baquets à dossier haut
- Freins ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Vitres, rétroviseurs et verrouillage des portes électriques

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité location 36 mois
3 995 $	269 $
2 995 $	299 $
1 995 $	329 $

OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE



Louis Ouellet — *Directeur des ventes*
Diane Désaulniers — *Directrice des renouvellements*
Lise Ouellette — *Directrice commerciale*
Ghislain Hainault — *Directeur clients commerciaux*
François Lemieux — *Représentant*
Stéfan Hénaire — *Représentant*
Jean Lavigne — *Représentant*

JUSQU'À 1000 $ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photo à titre indicatif seulement.
* Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Des frais de **0,08 $ du kilomètre après 60 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent.
** Transport (895$) et taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Pièces et service lourd
Ouvert tous les soirs jusqu'à minuit et samedi jusqu'à 16h

YAMASKA FORD

"Sur le boulevard de l'auto"

LES CAMIONS N°1 Ford

2000, Boul. Casavant, St-Hyacinthe
(sortie 130, autoroute 20)
(Mtl.: 875-6655)
http://www.autolinq.com/yamaska/

Fier commanditaire de La Fondation canadienne pour le cancer du sein.

Plus de 65 ans à votre service.
Une affaire de confiance

774-2000

0256046

Le plus gros vendeur de camions Ford à Saint-Hyacinthe